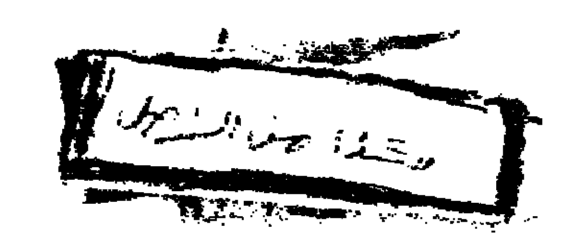


Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16157 – 7 F | DIMANCHE 5 - LUNDI 6 JANVIER 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'opposition serbe rejette les concessions de M. Milosevic

Une mise en garde de Washington

LE GOUVERNEMENT serbe a reconnu, vendredi 3 janvier, que l'opposition avait bien remporté les élections municipales du 17 novembre dans neuf circonscriptions de Belgrade et dans trois autres villes du pays. Le ministre serbe des affaires étrangères, Milan Milutinovic, l'a annoncé dans une lettre adressée à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Vienne.

Il s'agit toutefois d'une reconnaissance partielle du résultat du scrutin, dont l'OSCE et la mission d'enquête, dirigée par Felipe Gonzalez, ne se contenteront pas. L'Organisation a rappelé, en effet, qu'elle réclamait l'application *« rapide et complète »* de ses recommandations sur la restauration des succès de l'opposition aux municipales, c'est-à-dire dans quatorze des dix-huit plus grandes villes de Serbie. Le président de la réunion extraordinaire de l'OSCE, l'ambassadeur danois Lars Vissing, a considéré que le ton de la lettre de M. Milutinovic était plutôt *« positif »* mais qu'elle comportait des éléments *« peu clairs »*, demandant des précisions.

A Belgrade, l'opposition et les étudiants, qui ont de nouveau manifesté dans les rues, vendredi, voient dans les concessions du régime un *« tissu de mensonges et d'astuces »* et n'entendent pas baisser les bras. Vesna Pesic, l'un des dirigeants de la coalition Ensemble, estime que cette lettre *« confuse »* prouve *« l'incapacité du régime à comprendre que la fraude électorale est quelque chose d'inadmissible dans un pays démocratique d'Europe »*. Washington, enfin, a lancé une nouvelle mise en garde au président Milosevic et affirmé que la Serbie ne pourrait faire appel à l'aide financière internationale et aux investissements occidentaux si le résultat des élections municipales n'était pas respecté.

Lire page 2

Les intempéries provoquent incompréhensions et polémiques

Nouveaux décès de sans-abri et difficultés de circulation



UNE GRANDE partie de la France a de nouveau été paralysée dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 janvier, obligeant les pouvoirs publics à prendre des mesures d'urgence. De nombreux axes routiers et ferroviaires de la vallée du Rhône et du Sud-Ouest ont été fermés à la circulation en raison des pluies verglaçantes, et plusieurs milliers d'automobilistes demeuraient encore bloqués, samedi dans la matinée. Face à l'incompréhension des usagers, le PDG de la SNCF, Louis Gallois, a reconnu un manque de communication à l'égard des voyageurs bloqués.

Intervenant dans le débat suscité par l'arrêté du maire (PS) de Longjumeau voulant imposer aux sans-abri en danger un hébergement, le président de la République a demandé que l'on trouve une solution pour améliorer l'accueil des SDF et de leurs chiens.

Lire page 6



Un président sur petit écran

AU COURS de son double septennat, François Mitterrand fit de nombreuses apparitions à la télévision. Anne Sinclair, Alain Duhamel, Guillaume Durand, Yves Mourousi, Bernard Pivot et Patrick Poivre d'Arvor nous ont confié leurs souvenirs de ces entretiens avec un homme politique qui apprit à surmonter sa réserve instinctive à l'égard d'un média qu'il n'aimait pas. Deux émissions lui sont consacrées sur France 3 et Arte, un an après son décès, le 8 janvier 1996.

Au pays des grandes surfaces

LA FRANCE reste le pays des grandes surfaces. Malgré la morosité, réelle ou supposée, des consommateurs, malgré les tracasseries administratives dont elle fait l'objet, la grande distribution a agrandi ou créé 32 hypermarchés et 307 supermarchés en 1996, portant son parc total à 8 700 magasins de ces deux types. Cependant, selon les chiffres publiés par *L'Atlas LSA*, la surface moyenne des hypermarchés tend à diminuer, tandis qu'il s'est créé presque deux fois moins de supermarchés en 1996.

En termes d'emplois, le bilan du secteur reste positif, avec *6 000 créations de postes en 1996*.

Lire page 10

Le marathon des glaces enflamme les Pays-Bas

AMSTERDAM
de notre correspondant

Tony Klok a pris la route dans la nuit glaciale, samedi matin 4 janvier, direction Leeuwarden. En compagnie de deux collègues, cet anesthésiste d'Amsterdam, âgé de trente-sept ans, participe en candidat libre au « Elfstedentocht » : 200 kilomètres en patins sur la glace naturelle des canaux reliant les onze cités médiévales de la province de Frise.

Même s'il n'a pas eu le temps de s'entraîner à fond, Tony est bien décidé à boucler ce marathon polaire en moins de treize heures : *« C'est le temps qu'il m'a fallu pour couvrir les 200 kilomètres en 1986, l'année du dernier Elfstedentocht. J'étais parti avec 38,5 de fièvre. Je suis arrivé tellement épuisé que je me suis écroulé trois jours au lit, à moitié inconscient, les muscles douloureux, incapable même de parler »*, se souvient l'intrépide patineur.

Et encore : ce sportif invétéré s'en est mieux tiré qu'Anne-Catharinus Udding, dont l'orteil amputé pour cause de gel lors de l'édition de 1963 est exposé au musée du patin à glace dans la petite ville d'Hindeloopen !

Vingt mille Néerlandais – et quelques étrangers – ont bravé les températures extrêmes, samedi, et passé à 5 h 30 la ligne de départ de « la course des courses », dont la première édition officielle remonte à 1909. La météo annonçait – 8 degrés et un vent de force 5. Les spécialistes recommandaient à tous les participants, comme au million et demi de spectateurs attendus, de se couvrir le visage de vaseline et de protéger *« toutes les extrémités de chair »*. Mais rien ne pouvait tempérer la fièvre qui s'est emparée des Pays-Bas.

Au fil des ans, le Tour des onze villes est devenu une véritable fête nationale, retransmise en direct par la télévision publique, attirant deux mille journalistes, provoquant le chaos sur les routes de Frise, permettant aux estaminets de Leeuwarden d'ouvrir sans interruption pendant quarante-huit heures, et transformant le vainqueur de l'épreuve en héros populaire.

La course exige des conditions climatiques exceptionnelles : un froid extrême qui provoque le gel des canaux sur une profondeur d'au moins 15 centimètres. C'est cette rareté qui contribue au succès de ce marathon des glaces. Mais l'enthousiasme ne serait pas si grand si les Néerlandais n'étaient pas avant tout des fous de patinage.

Chaque hiver, les périodes de gel sont attendues avec ferveur. Dès que la glace s'installe, les lacs sont pris d'assaut par les sportifs en collants ou par des familles traînant le petit dernier sur une luge, tandis que les casemates vendant soupe aux pois cassés et chocolats chauds ouvrent leurs portes le long des canaux où l'on glisse d'un immuable pas du patineur. Voilà pourquoi, depuis qu'en témoignent les tableaux des grands maîtres du Siècle d'or, le froid se conjugue plus souvent pour les Néerlandais avec la notion de plaisir qu'avec celle de souffrance.

Alain Franco

L'UDF mécontente

Plusieurs membres de l'UDF désapprouvent la nomination de deux proches de M. Chirac au Conseil de la politique monétaire de la Banque de France. p. 5

Les pasionarias d'Apartado

La ville d'Apartado, en Colombie, ne recense que des veuves et des orphelins. Dans ce berceau de la guérilla, le droit à la vie reste à inventer. p. 8

Le respect de l'orthographe

La chronique du médiateur porte sur les fautes d'orthographe et les confusions de mots dans *Le Monde*. p. 9

Un informaticien rebelle


LARRY ELLISON

CE PDG est un rebelle. Larry Ellison a compris que, dans les affaires, la *« seule façon d'avoir un avantage concurrentiel est de trouver les failles du sens commun »*. Ainsi cet industriel de l'informatique est-il devenu un anti-Bill Gates. A l'ordinateur personnel de Microsoft, il préfère le sien, l'ordinateur de réseau, moins coûteux et articulé autour d'Internet. Les premiers exemplaires devraient être disponibles dans les prochaines semaines. Foi d'Ellison.

Lire page 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2.10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 105 - 7,00 F

La politique sous le joug de l'économie

M. CHIRAC a fait nommer, vendredi 3 janvier, deux de ses proches au Conseil de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France. L'équilibre au sein de l'institution pourrait ainsi être modifié en faveur des partisans d'une politique monétaire plus souple, et la pression exercée sur le gouverneur Jean-Claude Trichet pour qu'il baisse les taux d'intérêt français sous les taux allemands sera plus forte.

Pourtant, il y a fort à parier que ces nominations ne changeront rien sur le fond. La politique du franc fort sera maintenue comme elle l'est depuis dix ans, malgré les changements de majorité politique et le remplacement de François Mitterrand par Jacques Chirac. Tel est l'avis des opérateurs sur les marchés financiers, qui n'ont, dans la journée, ni vendu du franc ni fait monter les taux d'intérêt.

Ne s'agit-il pas de la énième tentative de Jacques Chirac pour infléchir la gestion de la monnaie et *« anticiper la baisse nécessaire des taux d'intérêt »*, comme il le promettait avant son élection ? Toutes sont restées, jusqu'à présent, sans effet. Jean-Claude Trichet maintient sa ligne, malgré les critiques reçues, et c'est le chef de l'Etat qui s'est rallié à lui, le 26 octobre 1995, et à la politique *« maastrichtienne »*.

Les nominations au CPM sont plutôt à mettre au compte de la satisfaction personnelle du chef de l'Etat ou d'un affichage à vocation théâtrale, tandis que la réalité monétaire restera inchangée.

L'épisode ne vaudrait guère qu'on s'y attarde s'il ne venait illustrer la longue explication du chef de l'Etat sur TF 1, le 12 décembre, sur le thème de l'impuissance. Jacques Chirac, pour avoir tant vanté pendant sa campagne électorale le *« volontarisme »*, incarne jusqu'à la caricature la difficulté du pouvoir politique français à embrayer sur la réalité économique et monétaire. La France, pays d'essence politique, en souffre dans ses gènes. Tous ses réflexes sont pris à contre-pied, et une bonne part des causes de l'affaissement de son moral est là. L'équilibre d'hier, qui voulait que la politique domine l'économie, craque de tous côtés : la construction de l'Europe, le lieu de pouvoir – la mondialisation financière libérant les capitaux –, a mis les Etats sous strict contrôle.

L'idéologie française – le sens commun en réalité – veut que la politique domine l'économie, car elle seule peut en corriger les excès naturels. Livré à lui-même, le marché creuse les inégalités et la fracture sociale. Les « trente glorieuses » d'après-guerre n'ont-elles pas démontré qu'un certain interventionnisme keynésien avait donné à la France le deuxième meilleur taux de croissance de la planète après le Japon ? La prépondérance du politique ne correspond-elle pas à son histoire et à sa tradition jacobine ? La période actuelle, cruelle aux pauvres, ne vient-elle pas aiguiser la nécessité du combat de la politique contre l'économie, de la démocratie contre le tout-marché ?

« Je m'inscris en faux contre cette prétendue marginalisation du politique », avait écrit Jacques Chirac dans son livre *La France pour tous*. *« Rendez-nous l'Etat »*, disait-il, en dénonçant la mainmise des énarques tout-puissants. Élu, ses tentatives furent vaines.

Eric Le Boucher

Lire la suite page 9

Placements

L'année 1996 a infligé un sévère désaveu aux analystes financiers : rarement les places boursières se sont aussi bien portées. p. 11, 12 et 13

Design français

La France a retrouvé un siège au club planétaire des designers. p. 15

Le départ du Dakar-Dakar

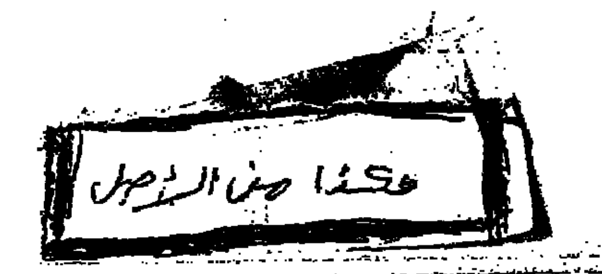
Les organisateurs souhaitent un retour aux origines de la course. p. 14

Les trésors du 78-tours

Le disque compact permet de sauver les grandes interprétations gravées à partir de la fin du XIXe siècle. p. 17

Au « Grand Jury »

Martine Aubry est l'invitée du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 5 janvier à 18 h 30.



SERBIE Le gouvernement du président Slobodan Milosevic a adressé, vendredi 3 janvier, une lettre à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), dans laquelle il annonce une reconnaissance partielle des résultats des élections municipales à l'origine de la crise qui secoue le pays depuis sept semaines. ● L'OPPOSITION a dénoncé cette *« manœuvre du pouvoir »*, et estime qu'elle constitue un rejet du rapport de la mission d'enquête dirigée par l'ancien président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez. ● L'OSCE enregistre pourtant un premier succès en parvenant à contraindre le président Slobodan Milosevic à un revirement, même si l'Organisation demande toujours l'application *« rapide et complète »* de ses recommandations sur la restauration de la victoire de l'opposition aux élections du 17 novembre.

L'opposition ne se satisfait pas des concessions de M. Milosevic

Dans une lettre adressée à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le président serbe a annoncé une reconnaissance partielle de la victoire de l'opposition aux élections municipales, à l'origine de la crise qui secoue le pays depuis sept semaines

EN HABITUÉ des revirements apparemment spectaculaires, le gouvernement du président Slobodan Milosevic a annoncé, vendredi 3 janvier, qu'il reconnaissait la victoire de l'opposition dans neuf circonscriptions de Belgrade et dans trois autres localités de Serbie. Cette « concession » a été transmise à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans une lettre adressée à Vienne par le ministre serbe des affaires étrangères, Milan Milutinovic. Sept semaines après le début du mouvement de protestation de l'opposition contre l'annulation des élections municipales, les autorités de Belgrade paraissent faire quelque peu machine arrière.

La décision du gouvernement serbe, envoyée à l'OSCE au moment où elle se réunissait, vendredi à Vienne, pour étudier le rapport établi par leur envoyé spécial, Felipe Gonzalez, intervient alors que se sont multipliées, ces dernières semaines, les pressions intérieures et extérieures. Les mises en garde de la communauté internationale, des alliés traditionnels de Belgrade comme les dirigeants de la République du Monténégro (qui forme, avec la Serbie, la République fédérale de Yougoslavie, RFY), d'une partie de l'armée yougoslave, de l'Eglise orthodoxe, et même de certains partis de la coalition au pouvoir comme la Nouvelle Démocratie, ont isolé de plus en plus le président Slobodan Milosevic.

La déclaration de l'Association des écrivains de Serbie, dans une lettre ouverte, publiée vendredi, va elle aussi dans le même sens. Dans un texte signé par le président de leur association, Slobodan Rakitic, ils reprochent au Parti socialiste au pouvoir d'avoir *« provoqué avec préméditation des conflits dans les rues de Belgrade »*, et accusent le président Slobodan Milosevic de conduire le pays *« au seuil de la guerre civile »*. Une centaine d'intellectuels participant aux manifestations ont eux aussi signé une *« déclaration des marcheurs professionnels »*, où ils dénoncent un *« régime primitif, totalitaire, dictatorial (...), dernier de ce genre en Europe »*. La décision des autorités de Belgrade, pour surprenante qu'elle soit, apparaît au regard de ces violentes critiques, comme une demi-mesure. Une tactique dont elles ont d'ailleurs usé et abusé pendant la guerre dans l'ex-Yougoslavie, et au moment des négociations de paix dans la région. Dans sa lettre, le ministre de affaires étrangères qualifie, certes, la mission de l'OSCE d' *« utile et positive »*, mais il affirme que dix des quatorze municipalités citées dans le rapport de l'Organisation n'ont pas forcément été remportées par l'opposition comme cette dernière le prétend. Le gouvernement serbe indique n'avoir pas *« fini d'étudier »* les résultats du scrutin à Nis, la deuxième ville du pays où l'opposition s'est assuré une large victoire. Et, dans le cas de Belgrade, les autorités serbes jouent sur une ambiguïté du rapport de l'OSCE, qui parle, certes, de neuf municipalités, mais ne mentionne pas l'assemblée de la ville, élue séparément, mais qui représente le vrai pouvoir dans la capitale.



La réaction des dirigeants de la coalition Ensemble ne s'est pas fait attendre. Quelques minutes après la publication de la lettre du ministre des affaires étrangères de Serbie, l'un des dirigeants de l'opposition, Zoran Djindjic, a refusé la réponse du gouvernement à l'OSCE : *« Cette lettre constitue un rejet évident des conclusions de l'OSCE. Nous ne pouvons pas accepter de solutions partielles et poursuivons notre mouvement de manifestations pacifiques pour atteindre notre but : la reconnaissance de notre victoire totale aux élections du 17 novembre. »* Un autre dirigeant de la coalition, Vesna Pesic, s'est gaussé du *« délai »* réclamé par les autorités de Belgrade pour examiner les résultats, en soulignant qu'elles avaient *« déjà eu quarante-cinq jours pour y réfléchir »*.

La communauté internationale a, elle aussi, fait part de son scepticisme. L'OSCE a annoncé qu'elle allait examiner *« plus en détail »* la lettre du ministre serbe des affaires étrangères. Mais l'Organisation a précisé qu'elle demandait l'application *« rapide et complète »* de ses recommandations sur la restauration de la victoire de l'opposition aux élections municipales.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, a indiqué qu'un message *« très dur »* avait été envoyé à Belgrade. Il a précisé que le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, avait *« mis en garde le président Milosevic contre les conséquences d'une aggravation de son isolement »*.

Face à l'exceptionnelle mobilisation de la coalition Ensemble et des étudiants toutes ces dernières semaines, jusqu'à la *« manifestation-bal »* très suivie du Nouvel An, la concession très partielle du gouvernement serbe apparaît bien mince. Et cela à plusieurs titres. D'abord, les défilés de l'opposition, dont l'origine remonte à l'annulation des élections municipales, rassemblent un large éventail de mécontents dont les motivations dépassent largement le cadre des *« magouilles électorales »*. Qu'il s'agisse de la situation économique extrêmement difficile – qui fait suite à cinq années de guerre et de sanctions économiques –, de la mainmise du pouvoir sur la plupart des médias à commencer par les radios et les télévisions, ou encore de l'omniprésence du parti au pouvoir et de ses alliés, c'est avant tout un système archaïque que dénoncent chaque jour les manifestations de l'opposition et des étudiants.

La décision du président Slobodan Milosevic peut ne représenter aujourd'hui qu'un coup d'épée dans l'eau. Les pressions internationales, les revendications multiples et la contestation en forme de « ras-le-bol » d'une population qui supporte de moins en moins de vivre dans un pays qui fait figure de dernière « réserve néocommuniste » d'Europe ont peu de chances de s'éteindre. En concédant *« trop peu et trop tard »*, le régime de Belgrade prend une fois de plus le risque de ne satisfaire personne, et d'apparaître comme préoccupé avant tout par sa survie.

Le gouvernement indique n'avoir pas « fini d'étudier » les résultats du scrutin à Nis, deuxième ville du pays

Denis Hautin-Guiraut

Nouvelle mise en garde de Washington

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a averti le président serbe Slobodan Milosevic que son isolement au sein du monde occidental irait en s'accroissant s'il ne reconnaissait pas le résultat des élections municipales en Serbie, a indiqué, vendredi 3 janvier, le département d'Etat. *« Le message* [de M. Christopher] *met en garde le président Milosevic contre les conséquences d'une aggravation de son isolement s'il ne prend pas de mesures satisfaisantes pour corriger les actions antidémocratiques menées par son gouvernement au cours du dernier mois »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns. Ce dernier a de nouveau affirmé que la Serbie ne pourrait faire appel à l'aide financière internationale et aux investissements occidentaux si les résultats des élections ne sont pas reconnus.

M. Burns a ajouté que Slobodan Milosevic devait s'attendre à *« une détermination accrue des Etats-Unis »* et de leurs alliés européens pour que Belgrade ne puisse avoir recours à l'aide occidentale. – *(AFP)*

COMMENTAIRE

L'OSCE... ENFIN !

Les jeux ne sont pas faits, mais si le gouvernement de Belgrade finit par admettre que l'opposition a gagné – *« partiellement »* pour le moment – les élections municipales du 17 novembre dans quatorze villes de Serbie et par reconnaître qu'il a ensuite truqué les résultats en sa faveur, l'OSCE, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, pourra se targuer d'un premier grand succès diplomatique. Il ne faut certes pas minimiser l'influence sur le cours des événements des manifestations anti-Milosevic qui se déroulent quotidiennement dans les rues de Belgrade, mais il est clair que la mission conduite en Serbie le 20 décembre, au nom de l'OSCE, par l'ancien président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, a eu un impact considérable.

Cette mission n'a pas eu, en effet, à enquêter très longtemps sur place pour conclure que les « socialistes » serbes, vainqueurs haut la main des législatives quelques semaines plus tôt, avaient, aux municipales, usé des bonnes vieilles « machinations légales » pour ravir la victoire à l'opposition. L'OSCE, qui regroupe cinquante-deux Etats d'Europe, ainsi que le Canada et les Etats-Unis, prend ses décisions par consensus, ce qui ne favorise pas l'efficacité. Jusqu'à présent, mise à part une médiation entre Russes et Baltes, ses interventions n'avaient guère été convaincantes. Les négociations sur le Haut-Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan sont dans l'impasse ; en Tchétchénie, les envoyés de l'OSCE ont plié bagage avant les élections de 1995 ; en Abkhazie (République autonome de Géorgie), ce fut un fiasco, les Russes leur ayant carrément claqué la porte au nez. En Bosnie, enfin, la préparation des premières élections de l'après-guerre, en septembre 1996, a tourné à la confusion.

Si l'OSCE a marqué un point à Belgrade, c'est sans doute parce qu'elle a eu la bonne idée de désigner, pour une fois, un émissaire de poids, en la personne de l'Espagnol Felipe Gonzalez. La dictature, il l'a vécue de près ; en matière de droits civiques, il ne se satisfait pas de vagues compromis et, devant lui, Slobodan Milosevic, aussi rusé soit-il, doit quand même avoir bien du mal à clamer ses profondes convictions démocratiques... Le dernier mot n'est pas dit à Belgrade, le conflit n'est pas réglé, mais l'OSCE pourrait sortir enfin renforcée de cette crise.

Alain Debove

« Ils nous rendront nos voix, ils n'en resteront pas moins des voleurs »

BELGRADE
correspondance

Quelques dizaines de milliers de Belgradois se sont réunis, vendredi 3 janvier à 15 heures, sur la place de la République alors qu'ils ignoraient encore l'existence de la lettre envoyée par Milan Milutinovic, le ministre serbe des affaires étrangères, à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Lors du meeting de clôture, les manifestants ne se faisaient aucune illusion. Habitués aux sempiternels atermoiements de leur régime, ils n'ont pas été trop déçus lorsque Vuk Draskovic, l'un des dirigeants de l'opposition, leur a annoncé que M. Milosevic avait *« rejeté »* les conclusions de la commission de l'OSCE.

Analysant cette lettre *« totalement confuse et cynique »*, les trois leaders de l'opposition ont souligné qu'il s'agissait *« d'un tissu de mensonges et d'astuces »* (selon Vuk Draskovic), qu'elle prouvait *« l'incapacité du régime à comprendre que la fraude électorale est quelque chose d'inadmissible pour les pays démocratiques d'Europe »* (d'après Vesna Pesic), tandis que Zoran Djindjic constatait : *« Confrontés aux pressions, ils nous rendront nos voix dans dix ou vingt jours, mais ils n'en resteront pas moins des voleurs, avec qui nous aurons encore affaire. »* La foule, moins nombreuse que de coutume – peut-être une conséquence de l'interdiction des défilés dans les rues de la capitale ? –, semblait attendre une initiative de ses porte-parole pour poursuivre le mouvement. Vuk Draskovic, l'ayant parfaitement senti, a annoncé que *« l'opposition a trouvé un moyen légal de faire disparaître les cordons de police, et* [les] *promenades dans la ville pourront bientôt reprendre »*.

« MINISTRE DU RIRE »

Il a également rappelé que, *« luttant pour une grande cause,* [les manifestants] *devaient être prêts à poursuivre la lutte autant de jours qu'il le faudrait »*. Evitant les policiers, restés prudemment au chaud dans leur véhicule, tout le monde a ensuite fait un petit aller-retour dans la rue piétonne, comme pour donner l'impression de garder la forme.

A 18 heures, c'était au tour des étudiants de sortir dans les rues. Après avoir proclamé Milan Milutinovic *« ministre du rire »*, et annoncé qu'eux non plus ne toléreraient plus longtemps d'être cantonnés dans la zone piétonne, quelques milliers d'entre eux ont tenté d'en sortir par de petites rues transversales. Si les cordons de police n'ont eu aucun mal à les bloquer, ils n'ont rien pu faire pour empêcher le bruit de passer. Un énorme concert de sifflets, trompes et tambours, s'est tout à coup élevé du cortège... Casseroles, boîtes de conserve, klaxons et autres instruments improvisés se sont mis en action dans toute la ville à l'heure du journal télévisé officiel.

Chaque manifestant s'efforçait de trouver l'ustensile le plus bruyant pour couvrir la voix du présentateur. La veille, les plus malins avaient déjà eu l'idée de diffuser une bande magnétique enregistrée pendant les informations. Milan Bozic, conseiller de Vuk Draskovic, a simplement constaté : *« La politique d'attente des socialistes n'est pas un problème, puisque nous avons l'initiative, c'est nous qui occupons les rues ! »*

L'opposition va maintenant examiner de plus près le contenu de la lettre de Milan Milutinovic à l'OSCE. A l'approche du Noël orthodoxe, mardi 7 janvier, le mouvement de protestation pourrait peut-être connaître une légère accalmie, mais les dirigeants de l'opposition espèrent que les Belgradois ne baisseront pas les bras, et que la ville retrouvera bientôt le rythme *« endiablé »* qu'elle a vécu ces dernières semaines.

Pierre Benvenuto

Sept semaines de contestation

● *19 novembre* : la commission électorale, contrôlée par le pouvoir, confirme la victoire de l'opposition à Belgrade (*60 sièges sur 110*) face au Parti socialiste (SPS, au pouvoir) du président serbe Slobodan Milosevic, mais annule de nombreux résultats.

● 21 novembre : les manifestations anti-Milosevic débutent à Belgrade et à Nis, la deuxième ville de Serbie, alors qu'est décrétée l'annulation des résultats de Belgrade, confirmée le 26 décembre par la Cour suprême de Serbie.

● 27 novembre : un troisième tour est organisé à la sauvette par le pouvoir. Il est boycotté par l'opposition, et remporté officiellement par le SPS. La communauté internationale appelle Belgrade à revenir sur l'annulation des résultats.

● 4 décembre : alors que 200 000 personnes défilent à Belgrade, les dirigeants du Monténégro, alliés de M. Milosevic au sein de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), expriment leur soutien à l'opposition serbe.

● 6 décembre : le ministre de l'information serbe, Aleksandar Tijanic, présente sa démission après la fermeture, pendant trois jours, de deux radios libres.

● 7 décembre : l'annulation des élections municipales est confirmée par la Cour fédérale, mettant fin à la *bataille juridique*.

● 13 décembre : sous la pression occidentale, le président Milosevic *invite l'Organisation pour la sécurité* et la coopération en Europe (OSCE) à envoyer une délégation à Belgrade.

● 17 décembre : la Cour suprême reconnaît la victoire de l'opposition dans l'une des mairies de Belgrade (Savski Venac).

● 24 décembre : des affrontements entre quelque 80 000 supporters de Milosevic et 200 000 sympathisants de l'opposition font un mort, Predrag Starcevic, battu par des partisans du régime, et 91 blessés.

● 27 décembre : l'envoyé de l'OSCE, Felipe Gonzalez, confirme la victoire de l'opposition dans 14 villes dont Belgrade. Les autorités qualifient les conclusions de l'OSCE, de *« constructives »*.

● 31 décembre : un bal réunit plus de 200 000 opposants dans le centre de Belgrade.

● 2 janvier : l'Eglise orthodoxe serbe condamne le régime pour la *« falsification du vote populaire »* et l'accuse de *« tenter de provoquer l'effusion de sang, uniquement pour garder le pouvoir »*.

Bill Clinton repousse de six mois la mise en œuvre complète de l'embargo contre Cuba

Une disposition de la loi Helms-Burton à nouveau suspendue

Le président des Etats-Unis a décidé de proroger de six mois la suspension d'une disposition particulière de la loi *Helms-Burton* qui renforce l'embargo américain contre Cuba. Cette décision apparaît comme une bonne manière faite aux Européens après que ces derniers, violemment opposés à la loi Helms-Burton, eurent accepté de lier la poursuite de leur coopération avec Cuba à l'amélioration de la situation des droits de l'homme dans l'île.

WASHINGTON
de notre correspondant

En annonçant, vendredi 3 janvier, qu'il reconduisait pour une nouvelle période de six mois la suspension des dispositions les plus controversées de la loi Helms-Burton, Bill Clinton a mis du baume sur des relations transatlantiques quelque peu aigries. Le 16 juillet 1996, le chef de la Maison Blanche avait gelé l'entrée en vigueur de l'article 3 du texte qui permet de poursuivre, aux Etats-Unis, les sociétés étrangères commerçant avec des sociétés cubaines exploitant des biens américains nationalisés lors de la révolution castriste de 1959.

A l'époque, la présidence américaine n'avait pas caché qu'elle attendait de ses alliés européens *« un effort plus intense pour accélérer la transition de Cuba vers la démocratie »*. C'est donc une sorte de *satisfecit* que M. Clinton adresse aujourd'hui à l'Europe, puisqu'il souhaite préserver et renforcer *« l'élan international que nous avons engagé pour promouvoir la démocratie à Cuba »*. Le président fait implicitement référence à la prise de position de la Communauté européenne qui, le 2 décembre, avait subordonné sa coopération avec La Havane à *« l'amélioration de la situation en matière de droits de l'homme et des libertés politiques »* à Cuba.

A l'occasion du sommet Europe-Etats-Unis du 16 décembre, M. Clinton avait clairement laissé entendre que l'attitude des Quinze allait dans le sens souhaité par Washington. Aussi longtemps que les alliés des Etats-Unis poursuivront dans cette voie, a indiqué vendredi M. Clinton, *Washington est prêt à renouveler la* suspension du titre 3 de la loi Helms-Burton. *Pratiquement*, cela signifie que ces dispositions pourraient ne jamais entrer en vigueur, du moins si la position de l'Europe reste la même, et si M. Clinton ne succombe pas à la surenchère anticastriste des républicains, toujours majoritaires au Congrès.

C'est d'ailleurs en pensant aux réactions du Parti républicain que M. Clinton s'est félicité de voir *« la communauté internationale plus que jamais unie en faveur de la cause de la liberté à Cuba »*. De même est-ce pour prévenir les réactions des républicains que l'administration démocrate a annoncé sa décision avec treize jours d'avance sur la date-butoir du 16 janvier : il s'agissait d'éviter que le nouveau secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, dont la nomination doit être entérinée par la commission des affaires étrangères du Sénat (présidée par Jesse Helms), soit soumise à un examen de passage houleux.

Le chef de la Maison Blanche, qui avait amorcé une timide politique d'ouverture envers La Havane en 1995, avait dû battre en retraite après que la chasse cubaine eut abattu, le 24 février 1996, deux avions de tourisme américains affrétés par une organisation anticastriste. Soucieux de ne pas mécontenter la communauté américano-cubaine de Floride avant l'élection présidentielle, M. Clinton avait approuvé la loi Helms-Burton, proposée par les républicains.

La Communauté européenne, ainsi que les pays latino-américains et le Canada, avaient unanimement critiqué une telle législation, qui revient, pour les Etats-Unis, à légiférer en vue de limiter les relations commerciales d'un de leurs partenaires avec un pays tiers, conférant ainsi à la loi américaine une portée *extraterritoriale. Les relations transatlantiques* se sont rapidement envenimées, d'autant que les Etats-Unis ont ensuite adopté la loi d'Amato-Kennedy, qui prévoit des sanctions contre les entreprises investissant plus de 40 millions de dollars dans des projets pétroliers ou gaziers en Iran et en Libye.

Les réactions qui ont salué la décision de M. Clinton sont révélatrices de ce climat. Le président de la Commission européenne, Jacques Santer, s'est félicité d'une *« initiative constructive qui est un pas dans la bonne direction »*, tout en soulignant que la position de principe de l'Union européenne, opposée à la loi Helms-Burton, restait inchangée. L'Europe ne doit pas *« baisser sa garde »*, a souligné, à Madrid, le ministère espagnol des affaires étrangères, rappelant que les Européens devaient poursuivre l'action engagée devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) contre le texte américain. Ottawa, qui n'y voit aucun progrès, a jugé *« décevante »* la décision de M. Clinton et estimé *« inacceptable »* le comportement des Etats-Unis.

Laurent Zecchini

Jean Paul II se rendra à Cuba en janvier 1998

Le pape Jean-Paul II *« se propose de venir à Cuba durant la seconde quinzaine de janvier 1998 »*, a annoncé, vendredi 3 janvier, à la cathédrale de La Havane, Mgr Camilo Ruini, vicaire du pape pour le diocèse de Rome, en tentant de tempérer la déception des centaines de fidèles massés dans la petite cathédrale baroque de la capitale cubaine. La visite papale avait été annoncée pour l'année 1997, mais le voyage a été reporté car les médecins du souverain pontife, âgé de soixante-seize ans, lui ont déconseillé d'ajouter ce déplacement à un agenda déjà surchargé. Ce report aura des répercussions internationales et intérieures différentes de celles attendues, car les circonstances auront sans doute changé d'ici un an, aussi bien pour Cuba que pour le souverain pontife, soulignaient, vendredi, les milieux diplomatiques à La Havane. – *(AFP.)*

Les grandes villes américaines enregistrent une baisse spectaculaire du taux d'homicides

WASHINGTON
de notre correspondant

Tout en polémiquant entre eux sur les raisons d'un tel phénomène, les experts s'accordent à reconnaître que la bataille engagée contre la criminalité urbaine enregistre des progrès spectaculaires aux Etats-Unis. L'indicateur le plus significatif est celui du taux d'homicides, qui a nettement régressé en 1996 dans les dix plus grandes villes américaines : à Dallas, il est en baisse de 24 %, et de 17 % à New York, Los Angeles, Houston et San Antonio. Seules Chicago et Philadelphie enregistrent un recul modeste (4 %) du nombre des meurtres.

Cette situation se traduit notamment par une forte diminution du nombre de policiers tués dans l'exercice de leurs fonctions, qui s'est élevé à 117 meurtres cette année (il faut remonter à 1960 pour retrouver un chiffre comparable), contre 162 en 1995. A New York, pour la première fois depuis 1968, le nombre d'homicides est descendu sous la barre des 1 000 meurtres (980), soit moins de la moitié du chiffre de 1990 (2 245 meurtres). La baisse de la criminalité touche toutes les catégories de crimes et délits, à tel point que les méthodes policières en vigueur à New York sont de plus en plus citées en exemple.

S'agissant du taux d'homicides, l'exception la plus notable est celle de Washington : 396 meurtres ont été commis dans la capitale fédérale en 1996, soit une progression de plus de 10 % sur l'année dernière. Washington reste ainsi l'une des villes les plus dangereuses des Etats-Unis, avec un taux d'homicide de 65,2 meurtres pour 100 000 habitants, mais elle est devancée par La Nouvelle-Orléans (Louisiane), qui connaît un taux de 74,5 meurtres. Viennent ensuite Richmond (Virginie), Saint Louis (Missouri), Detroit (Michigan), Baltimore (Maryland) et Atlanta (Géorgie).

TECHNIQUES DE PRÉVENTION

Loin de représenter un phénomène exceptionnel, cette régression du taux d'homicides se manifeste pour la troisième année consécutive. Les criminologistes les plus réputés, comme le professeur Alfred Blumstein, de l'université Carnegie Mellon, mettent en avant une conjonction de plusieurs facteurs. La loi Brady (qui impose une « période de réflexion » de cinq jours avant l'achat d'une arme à feu) ainsi que la législation interdisant la vente de fusils d'assaut constituent une première explication, de même que l'évolution des effectifs policiers, que Bill Clinton s'est engagé à augmenter de 100 000 hommes.

Les forces de l'ordre ont, d'autre part, mis en œuvre des techniques de prévention plus élaborées, s'efforçant à la fois d'instaurer un climat de confiance avec la population, tout en limitant le nombre des armes à feu en circulation par une multiplication des contrôles de rue et le renforcement de la réglementation imposée aux vendeurs d'armes pourvus de licence. Les associations de quartiers et groupes communautaires ont également exercé une influence auprès des jeunes en les détournant des gangs et de la violence. Enfin, le triplement de la population carcérale depuis une vingtaine d'années a joué son rôle.

Sans expliquer complètement l'embellie actuelle, les experts soulignent que la vague de criminalité qui s'est manifestée dans les années 60 (souvent utilisée comme référence) était liée à des phénomènes comme l'érosion de l'autorité traditionnelle qui a accompagné la guerre du Vietnam, le déclin de la cellule familiale, enfin la forte progression du chômage, en particulier dans les ghettos urbains. Restent enfin les facteurs démographiques : le vieillissement global de la population s'est traduit par un déclin relatif des groupes de jeunes les plus « criminogènes », d'autant que le phénomène de la violence liée au trafic de drogue, qui a marqué les années 80, a diminué d'intensité.

L. Z.

Les Etats-Unis prennent des mesures contre la « vache folle » même si aucun cas n'a été officiellement déclaré

WASHINGTON
de notre correspondant

Le docteur David Kessler, *commissaire* de la Food and Drug Administration (FDA), a annoncé, *jeudi 2 janvier, qu'il* allait prochainement proposer une nouvelle *réglementation* tendant à interdire l'utilisation de farines animales *(fabriquées à partir de* carcasses de moutons et de vaches) *dans les circuits de l'alimentation* des ruminants. Après avoir longtemps nié *qu'il existait* aux Etats-Unis – contrairement à l'Europe – le moindre risque de transmission à l'homme et à l'animal de l'agent infectieux de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle »), les Américains se résolvent ainsi à prendre des mesures préventives.

Celles-ci, ont pris soin de souligner les autorités, ne signifient nullement que la menace de l'épizootie se soit renforcée. Les Etats-Unis ont commencé une *surveillance sanitaire* de la maladie en 1986 (selon des modalités vivement contestées par certains experts européens), au moment où émergeait en Grande-Bretagne l'épidémie d'ESB. Depuis cette époque, aucun cas de « vache folle » n'a, officiellement du moins, été signalé.

ÉLANS ET VISONS

Si cette situation devait changer, les dispositions envisagées devraient avoir pour effet de *« confiner la maladie à l'animal infecté et empêcher une propagation secondaire »*, a précisé M. Kessler. La FDA propose d'interdire que les protéines animales provenant des tissus de ruminants (dont les élans) et de visons puissent être utilisées pour nourrir les bovins, moutons et chèvres. La volaille, les ovins et les animaux domestiques ne sont pas concernés, puisqu'ils ne sont pas considérés comme pouvant être infectés par la « vache folle ».

Les recommandations de la FDA – qui vont être suivies d'un débat public de quarante-cinq jours avant d'être officiellement imposées – ne visent pas le sang des bovins, le lait et la gélatine. L'exemption de la gélatine apparaît pour le moins surprenante quand on sait que ce produit peut être tenu comme étant l'un de ceux dont le risque infectieux potentiel est le plus élevé et que les experts européens reconnaissent eux-mêmes ne pas être en mesure de conclure à l'innocuité de cette substance.

MESURES D'AUTODISCIPLINE

Les autorités américaines estiment que l'Europe, et notamment la Grande-Bretagne, ont pris des dispositions efficaces pour enrayer la propagation de la maladie. Elles assurent pour leur part que la nouvelle réglementation – jugée très tardive par les experts européens – a été précédée par des mesures d'autodiscipline des éleveurs, qui se seraient abstenus d'utiliser des protéines animales pour nourrir leur cheptel. Mais comme 25 % seulement des éleveurs acceptent de répondre aux questionnaires officiels rien ne permet d'assurer qu'une décision autoritaire de la FDA sera mieux respectée qu'une autorégulation de la profession. D'autre part, affirme un spécialiste, *« la transformation des carcasses animales est faite de façon totalement privée et pratiquement sans surveillance »*.

Les recommandations de la FDA ont été bien accueillies par les groupements d'éleveurs de bovins, tout du moins les plus importants d'entre eux. La FDA estime que le coût de la nouvelle réglementation, qui devrait se situer entre 21 et 48 millions de *dollars* (115 à 264 millions de francs), sera facilement absorbé par la profession. Selon d'autres estimations, l'industrie de l'équarrissage pourrait pâtir d'un manque à gagner de près de 1 milliard de dollars (environ 5,5 milliards de francs).

L. Z.

Le nouveau gouvernement de Bosnie a été intronisé au parlement

SARAJEVO. Le Parlement bosniaque, où les élus serbes siégaient pour la première fois aux côtés des Musulmans et des Croates, a approuvé, vendredi 3 janvier, la composition du gouvernement central du pays. Le conseil des ministres est dirigé par deux coprésidents : le Musulman Haris Silajdzic et le Bosno-Serbe Boro Bosic. Le nouveau gouvernement a siégé en réunion inaugurative à huis clos, vendredi après-midi, à Lukavica, un faubourg serbe de Sarajevo. Son approbation par les députés, et notamment par ceux de la Republika Srpska (RS, entité serbe de Bosnie), intervient après de difficiles négociations entre la Fédération croato-musulmane et la RS.

Le nouveau cabinet doit être présidé selon un système de rotation hebdomadaire par un des deux co-premiers ministres. La constitution de ce gouvernement commun, saluée comme un gage de coopération entre les deux entités bosniaques autonomes, vise notamment à *faciliter l'aide à la reconstruction* de la Bosnie-Herzégovine. – *(AFP, Reuter.)*

Bulgarie : 30 000 personnes manifestent contre le Parti socialiste au pouvoir

SOFIA. Environ 30 000 personnes ont manifesté, vendredi 3 janvier, devant le siège du Parti socialiste au pouvoir (PSB, ex-communiste), à Sofia, pour réclamer des élections anticipées. Scandant *« Ordures rouges ! élections ! assassins ! »*, les manifestants ont jeté des œufs et des marmites vides sur le bâtiment, où le conseil suprême du PSB se réunissait pour tenter de désigner un nouveau premier ministre.

Plusieurs dizaines de policiers, protégés par leurs boucliers, se sont heurtés aux manifestants qui ont essayé de pénétrer dans le siège du PSB. Vendredi, les députés du PSB, qui détiennent la majorité absolue au Parlement, se sont opposés à la tenue d'élections anticipées, réclamées par l'opposition, alors que la législature de l'actuelle Assemblée expire en 1998. Accusé par l'opposition et par des représentants de son propre parti d'avoir mené le pays à la débâcle économique, le premier ministre socialiste, Jean Videnov, avait démissionné le 28 décembre. – *(AFP, AP.)*

EUROPE

■ **POLOGNE : l'avortement à la demande de la mère devient légal** en Pologne à partir du samedi 4 janvier, avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle législation, adoptée en novembre à l'initiative des partis de gauche. Dénoncée par l'Eglise catholique et l'opposition de droite, la nouvelle loi remplace une législation adoptée en 1993, qui interdisait pratiquement l'avortement sous peine de deux ans de prison. Un groupe de trente-sept sénateurs a par ailleurs saisi le Tribunal constitutionnel, en estimant que la nouvelle loi *« viole le droit constitutionnel à la vie »*. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le président tchèque Vaclav Havel doit se remarier** *« dans les prochains jours »* et épouser l'actrice Dasa Veskrnova, a annoncé, vendredi 3 janvier, la télévision privée Nova. M. Havel (soixante ans) se remet d'une opération, le mois dernier, d'un cancer des poumons. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ ***ARGENTINE : l'ancien président social-démocrate argentin Raul Alfonsin***, soixante-neuf ans, a été hospitalisé le 3 janvier à la suite d'un problème cardiaque. *Il a subi un examen « d'urgence » qui n'a révélé que des « irrégularités légères »*, mais aucune obstruction coronaire, précise un communiqué médical. Président de 1983 à 1989, Raul Alfonsin a participé le 31 octobre 1996 à un meeting à Buenos Aires qui a rassemblé 30 000 personnes à l'occasion du 13e anniversaire du retour de la démocratie en Argentine, se plaçant comme candidat potentiel dans la course à l'élection présidentielle de 1999. – *(AFP.)*

■ ***GUATEMALA : l'ambassadeur du Guatemala José Maria Argueta***, qui avait été libéré le 27 décembre de la résidence de son homologue japonais à Lima, a été autorisé par le ministre des affaires étrangères de son pays à rejoindre les soixante-quatorze otages restants. Le diplomate entend ainsi exprimer sa solidarité avec ses compagnons de détention toujours aux mains du commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA).

ÉCONOMIE

■ **ITALIE : le déficit budgétaire** pour 1996 sera plus élevé que prévu et supérieur à celui de l'année précédente, a reconnu vendredi 3 janvier le ministère des finances. Il devrait atteindre 138 000 milliards de lires (environ 430 milliars de francs), soit 7,45 % du PIB, contre 130 200 milliards en 1995 (7,35 %). Au vu de ces chiffres, les économies et les augmentations d'impôts (62 500 milliards de lires) décidées par le gouvernement de centre gauche de Romano Prodi risquent d'être insuffisantes pour permettre à l'Italie de respecter en 1997 le critère de Maastricht sur le déficit budgétaire, fixé à 3 % du PIB.

De plus en plus contesté, le régime libyen veut marquer sa détermination

Les récentes exécutions viseraient à servir d'exemple et à dissuader l'opposition

Amnesty International a vivement dénoncé, vendredi 3 janvier, les conditions dans lesquelles s'est déroulé le procès, en Libye, de huit citoyens, dont six militaires de haut rang, exécutés la veille. La célérité avec laquelle la condamnation à mort a été appliquée et la publicité donnée à cette affaire auraient pour objectif de dissuader toute opposition à un moment où le régime est vivement contesté.

QUELS QU'EN ait été les motifs, l'exécution, jeudi 2 janvier, en Libye, de six militaires de haut rang et de deux civils, condamnés à mort pour *« espionnage et appartenance à un parti interdit »*, atteste de turbulences plus ou moins importantes ayant atteint le corps des officiers supérieurs. La rapidité avec laquelle leur condamnation a été mise en application – vingt-quatre heures seulement après que le tribunal militaire eut confirmé le verdict en cassation – et le fait que la séance au cours de laquelle le verdict a été prononcé ait été télévisée semblent être une démonstration de force destinée à prouver la détermination du régime.

D'après la version officielle, les huit Libyens exécutés jeudi – dont un colonel d'état-major – avaient été arrêtés au début de 1994. L'un d'eux, le colonel Mouftah Mohamad Garoum, selon la même source, a *« avoué avoir eu des contacts, lors d'un séjour en Suisse, avec des Libyens à l'étranger, eux-mêmes en contact avec des Américains, qui cherchaient à obtenir des informations sur l'usine de Rabta* [que les Etats-Unis affirmaient être destinée à la fabrication d'armes chimiques] *et un programme libyen de développement de missiles »*. Ils auraient reçu du *« matériel sophistiqué »* de la centrale de renseignement américaine, la CIA.

D'après un communiqué du Front national de sauvetage de la Libye, principale formation de l'opposition en exil, les huit hommes *« font partie de ceux qui ont conduit la révolte militaire dont la Libye a été le théâtre en 1993. Le régime avait alors démenti qu'il y ait eu quelque trouble. Mais l'ampleur du mouvement et des arrestations qui l'ont suivi, ainsi que la fuite à l'étranger de certains officiers qui en ont décrit le déroulement »*, ont forcé le régime à admettre la mutinerie, indique un communiqué du Front publié samedi 4 janvier par le quotidien saoudien *El Hayat*. Les mutins avaient pris contact avec le Front pour signifier *« l'osmose entre l'opposition à l'intérieur et à l'extérieur »* de la Libye, ajoute le communiqué.

L'opacité du système politique, le quadrillage de la société civile par des congrès populaires censés représenter le pouvoir du peuple, doublés d'un embargo international aérien et militaire qui, depuis mars 1992, coupe relativement ce pays du reste du monde, ne laissent filtrer qu'au compte-gouttes les informations sur ce qui s'y passe.

En règle générale, les informations sur des troubles à l'intérieur du pays sont d'abord révélées par l'opposition en exil. C'est la deuxième fois en quelques mois que le pouvoir décide de prendre l'initiative d'informer, vraisemblablement pour maîtriser l'interprétation des faits. En juillet 1996, c'est la télévision libyenne qui avait, la première, annoncé que huit personnes avaient été tuées et trente-neuf autres blessées dans des actes de violence lors d'un match de football.

PEINE DE MORT

Le jour même de l'exécution des huit *« espions »*, le colonel Kadhafi déclarait à l'AFP qu'il aurait préféré que fût abolie la peine de mort, mais que les congrès populaires en avaient jugé autrement *« pour ceux qui menacent la sécurité de la société et le pouvoir du peuple en s'appuyant sur le Coran »*. L'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International a condamné *« avec vigueur »* les exécutions. Selon elle, le procès *« s'est déroulé dans le secret, ils ont été détenus dans des lieux inconnus, étaient coupés de leur famille et du monde extérieur »* et ont passé des aveux *« sous la torture »*. En juillet 1996, Amnesty avait conjuré le colonel Kadhafi de restreindre le recours à la peine de mort.

Le régime du colonel Kadhafi fait face à une contestation croissante. Les sanctions internationales, doublées d'autres, unilatérales, américaines, conjuguées à une corruption généralisée, à la sclérose des institutions et à la baisse du niveau de vie des citoyens expliquent cette agitation. Mais les islamistes sont la principale source d'inquiétude pour le pouvoir, qui ne semble pas réellement menacé pour le moment. Mercredi 31 décembre, l'une des deux principales organisations islamistes, le Groupe islamique combattant, revendiquait, dans un communiqué, la responsabilité d'une tentative de meurtre avortée du colonel Kadhafi qui aurait eu lieu le 23 novembre. Ledit Groupe affirmait avoir décidé d'en revendiquer la responsabilité après que les services de sécurité libyens eurent identifié l'un des membres du commando chargé de la mener, un dénommé Mohammad Abdallah El Kariou. Cette information n'a pas été confirmée de source indépendante.

Mouna Naïm

Le journaliste libanais d'« Al Nahar » accusé, d'espionnage, devrait être libéré dans les prochains jours

LE JUGE d'instruction militaire libanais a décidé, vendredi 3 janvier, de remettre en liberté Pierre Attallah, le journaliste du quotidien indépendant *Al Nahar*, soupçonné par les autorités d'intelligence avec Israël, mais le procureur général militaire a décidé de faire appel de cette décision.

Le propriétaire et éditorialiste d'*Al Nahar*, Ghassan Tueini, se dit toutefois confiant. M. Attallah, a-t-il affirmé au *Monde*, devrait être libéré au début de la semaine, une fois que la Cour d'appel se sera réunie. Officiellement, le journaliste est accusé de *« contacts avec des agents pro-israéliens »* et d'avoir *« tenté de porter atteinte aux relations entre le Liban et un pays frère, ainsi qu'à l'armée libanaise, par le biais de la distribution de tracts »*. En réalité, explique M. Tueini, on reproche à M. Attallah d'avoir recueilli un entretien d'Abou Arz, chef de l'ex-formation des Gardiens du cèdre, alliée d'Israël, et d'avoir été en possession d'un tract anti-syrien, communiqué adressé par ses auteurs à tous les journalistes. Or ni l'un ni l'autre document n'ont été publiés par *Al Nahar*, précise M. Tueini.

AFFOLEMENT

En fait, ajoute-t-il, les récentes interpellations au Liban, notamment dans les rangs de l'opposition chrétienne, ont traduit l'affolement des autorités syriennes et libanaises, après l'attentat dirigé, le 18 décembre, au nord de Beyrouth, contre un bus syrien, qui a fait un mort et plusieurs blessés. Elles ont été opérées à l'aveuglette, comme s'il y avait des personnes *a priori* suspectes en toutes circonstances, et non pas sur la base d'une enquête et de preuves précises.

Le résultat en est non seulement que la soixantaine de personnes interpellées ont été relâchées parce que rien n'a pu être retenu contre elles, mais aussi un certain affolement au sein de l'opinion publique, notamment dans la communauté chrétienne. Une levée de boucliers de la presse, contre la manière dont toute cette affaire a été gérée, et la mobilisation de plusieurs organisations de défense des libertés publiques ont contribué à rétablir les choses dans leur ordre.

L'organisation internationale de défense des journalistes Reporters sans frontières, a demandé au président français, Jacques Chirac, qui devait recevoir samedi 4 janvier le premier ministre libanais, Rafic Hariri, de peser de son *« amitié »* et de l'influence de la France au pays du Cèdre pour obtenir la libération de M. Attallah.

M. Na.

■ **Deux soldats israéliens ont été blessés**, vendredi 3 janvier, par des tirs du Hezbollah chiite contre la *« zone de sécurité »* occupée par Israël au Liban-sud. Quelques heures plus tard, l'aviation israélienne a mené des raids contre des positions du Hezbollah. Ce dernier et l'Armée du Liban-sud, milice auxiliaire d'Israël, ont procédé, le même jour, à un échange des dépouilles mortelles de quatre combattants par l'intermédiaire de la Croix-Rouge. – *(AFP)*

L'opposition centrafricaine veut destituer le président Patassé

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Un mois et demi après le début de la mutinerie d'une partie de l'armée centrafricaine, quatre partis de l'opposition ont demandé, jeudi 2 janvier, la mise en accusation pour haute trahison du président Ange-Félix Patassé. Ces formations politiques, parmi lesquelles celles des anciens chefs de l'Etat David Dacko et André Kolingba, ont reçu l'accord du président de l'Assemblée nationale, Hugues Dobozendi, pour l'ouverture de cette procédure. L'Assemblée est dominée numériquement par le Mouvement pour la libération du peuple centrafricain (MLPC), le parti de M. Patassé, et l'accord de M. Dobozendi témoigne des dissensions qui traversent la mouvance présidentielle.

L'opposition, quant à elle, tente désormais d'obtenir par la voie légale ce que les mutins exigent par les armes depuis six semaines. Depuis la conclusion, le 5 décembre, d'une trêve négociée par quatre chefs d'Etat (Burkina Faso, Gabon, Mali et Tchad) mandatés par le sommet France-Afrique de Ouagadougou, l'essentiel des négociations ont porté sur la prolongation et la consolidation de ce cessez-le-feu. Le comité de suivi dirigé par l'ancien président malien Amadou Toumani Touré a ainsi obtenu une extension de la trêve jusqu'au 23 janvier.

SITUATION INSTABLE

La situation reste instable, aussi bien entre les adversaires qu'à l'intérieur de chaque camp. Avant Noël, la conclusion de l'accord prolongeant le cessez-le-feu avait provoqué l'« arrestation » par ses troupes du chef des mutins, le capitaine Anicet Saulet, pendant quelques heures. Même si, depuis, le capitaine Saulet semble avoir repris le contrôle de la situation, l'incident témoigne de la nervosité des rebelles.

Dans la journée du 30 décembre, une manifestation partie des quartiers sud-ouest de Bangui, la capitale, tenus par les mutins, a été repoussée aux abords du centre-ville par la garde présidentielle, qui a tiré sur le cortège, fort de plusieurs milliers de personnes. Les mutins, qui s'étaient selon toute probabilité glissés parmi les manifestants, en ont profité pour consolider leurs positions. On a relevé quatre morts. Les troupes françaises, présentes à Bangui, ne sont pas intervenues, mais, selon l'AFP, prêtent main-forte aux loyalistes dans le quadrillage des quartiers qu'ils contrôlent toujours. Le lendemain, le président Patassé, lors de son discours pour la nouvelle année, a promis l'amnistie aux mutins et l'arrêt de l'« audit » commandé sur la gestion de son prédécesseur, le général Kolingba. Cet audit avait entraîné l'arrestation de plusieurs personnalités de l'ancien régime, parmi lesquelles celle du capitaine Saulet, le 15 novembre 1996. Cette dernière mesure avait provoqué la troisième mutinerie de l'année en République centrafricaine.

Thomas Sotinel

Les cinq Français retenus en Inde menacent de faire une grève de la faim

« LA SITUATION n'a pas évolué d'un pouce depuis des mois et notre seul espoir est d'obtenir un non-lieu et d'être expulsés vers la France, aucune charge n'ayant été retenue contre nous », a déclaré, samedi 4 janvier, au *Monde*, M. François Clavel, l'un des cinq Français retenus depuis plus d'un an en Inde, où ils pourraient être accusés d'espionnage pour y avoir effectué des recherches sous-marines. Joint au téléphone à Cochin, dans le sud du pays, M. Clavel, l'archéologue de l'équipe, a ajouté : *« Si rien ne bouge d'ici la fin janvier, nous avons l'intention de commencer une grève de la faim. »*

Le juge chargé de l'affaire a de nouveau repoussé, vendredi 3 janvier, à la semaine prochaine la date limite du dépôt du rapport d'accusation de l'agence fédérale d'enquête (CBI). Mais si cette instance continue à freiner des quatre fers pour la remise de ce dossier qui préciserait enfin les chefs d'accusation, il semble que le ministère des affaires étrangères indien soit enclin à *« faire le maximum pour nous aider à régler notre situation »*, affirme M. Clavel. Selon lui, il est clair que toute cette affaire est la conséquence *« de règlements de compte politiques »* entre deux partis concurrents de l'Etat du Kerala où est située la ville de Cochin. Les Français avaient en effet été en contact avec un député local dès leur arrivée en Inde afin d'obtenir les autorisations nécessaires à leurs recherches, mais celui-ci avait été battu aux dernières élections.

« ESPIONS ÉTRANGERS »

Des partisans du nouveau gouvernement communiste du Kerala avaient aussitôt exploité les liens de ce parlementaire avec les Français pour dénoncer les *« espions étrangers »*. Les cinq Français et le Malgache du catamaran de plaisance *Galathée* affirment que leur projet de renflouer un navire portugais coulé au large de la base navale de Cochin au XVIe siècle, n'avait évidemment rien à voir avec de l'espionnage. Interpellé en décembre 1995 par les garde-côtes, l'équipage du *Galathée* a passé cinq mois en prison dans des conditions très difficiles jusqu'au mois de juin, avant d'être libéré et d'être assigné à résidence. Depuis sept mois, les six hommes doivent pointer chaque jour à la police et ne sont pas autorisés à quitter Cochin.

Bruno Philip

Le Nigeria confirme le français comme deuxième langue officielle

ABUJA. *« Le Nigeria va se lancer résolument dans un programme linguistique qui, dans les plus brefs délais, permettra à notre pays de devenir bilingue »*, a déclaré, mardi 31 décembre à Abuja, le président nigérian, le général Abacha. Le Nigeria, a-t-il affirmé, doit se mettre rapidement à *« l'étude du français »*. C'est le 14 décembre, quelques jours seulement après son retour de Ouagadougou, capitale du Burkina Fasso, où il avait participé au XIXe sommet franco-africain, que le général Abacha avait évoqué brièvement, et pour la première fois, l'idée d'orienter résolument son pays vers le *« bilinguisme »*. Le Nigeria, *« géant anglophone »* de l'Afrique et pays le plus peuplé du continent (100 millions d'habitants) a une population scolarisée estimée à 23 millions d'élèves, dont 850 000 environ étudient le français. Tout en soulignant qu'il *« ne disposait pas encore du texte exact des déclarations du général Abacha »*, le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, Jacques Rummelhardt, a déclaré, vendredi, qu'il *« ne pouvait que se réjouir que le général Abacha ait manifesté son intention d'encourager les Nigérians à étudier et à parler le français »*. – *(AFP.)*

Premières condamnations à mort pour génocide au Rwanda

KIGALI. La justice rwandaise a prononcé, vendredi 3 janvier, deux premières condamnations à mort contre des *« génocidaires »* présumés, qui ont annoncé leur intention de faire appel. Les deux hommes, Déogratias Bizimana, un assistant médical de 37 ans, et Egide Gatanazi, ancien responsable local âgé de 43 ans, tous les deux issus de la majorité hutue, ont deux semaines pour introduire leur appel du jugement. Les procès ont eu lieu en quelques heures, sans avocats de la défense, devant la chambre spécialisée du tribunal de première instance de Kibungo (sud-est). Il s'agissait des premiers *« procès du génocide »* organisés au Rwanda, deux ans et demi après les massacres qui avaient fait, d'avril à juillet 1994, au moins 500 000 morts parmi la minorité tutsie et les Hutus modérés. Environ 90 000 Hutus sont écroués au Rwanda, en attente de jugements. Malgré des aveux initiaux et des témoignages accablants, les accusés de Kibungo avaient plaidé *« non coupables »*, en dénonçant tortures et complots contre eux. Des organisations de défense des droits de l'homme, tout en se félicitant de la tenue de ces premiers procés, ont déploré l'absence d'avocats de la défense. – *(AFP.)*

Afrique du Sud : un groupuscule revendique l'attentat de Worcester

LE CAP. Un groupuscule blanc d'extrême droite, qui se présente sous le nom de *« Soldats boers de la tempête »* (BAT), a revendiqué, vendredi 3 janvier, l'attentat qui a tué quatre personnes, dont trois enfants, la veille de Noël dans un centre commercial de Worcester, près du Cap. Dans un communiqué, envoyé au « (président Nelson) *Mandela, aux communistes et à tous les musulmans »*, *« les Boere Aanvals Troepe »*, qui ne s'étaient pas fait connaître auparavant, exigent que tous les *« combattants de la liberté boer »* soient libérés de prison et que les poursuites pour crimes politiques soient suspendues. *« Pour chaque Boër assassiné, des centaines d'entre vous, les anté-Christs, mourront par nos actions »*, ajoute le communiqué. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **MALI : la croissance du produit intérieur brut a été de 6 % en 1996** et l'inflation a été ramenée à 3 %, a indiqué le premier ministre malien, Ibrahim Boubacar Keita, jeudi 2 janvier. M. Keita a réaffirmé la volonté du gouvernement de poursuivre la consolidation du processus démocratique au Mali. – *(AFP.)*

■ **GAMBIE : le parti du président Yahya Jammeh**, l'Alliance patriotique pour la réorientation et la construction (APRC), a remporté 33 des 45 sièges du la prochaine Assemblée nationale gambienne, selon des résultats officiels définitifs publiés vendredi 3 janvier au lendemain des élections législatives. – *(AFP.)*

ASIE

■ **HONGKONG : le plus grand camp de réfugiés vietnamiens de** Hongkong a été fermé, vendredi 3 janvier, près de vingt ans après le début de l'exode des « boat-people ». La fermeture du camp de haute sécurité de Whitehead a suivi le transfert vers des camps de transit du dernier groupe d'environ 530 détenus vietnamiens, qui seront rapatriés dans leur pays les 7 et 14 janvier. – *(AFP.)*

■ **BIRMANIE : la junte militaire a autorisé Aung San Suu Kyi** à présider, samedi 4 janvier, un meeting réunissant cinq cents de ses partisans à l'occasion du 49e anniversaire de l'indépendance de la Birmanie. La responsable de l'opposition s'est engagée à intensifier ses efforts pour la démocratisation du pays en dépit des restrictions dont son parti est l'objet. – *(AFP, AP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : cinq ouvriers du bâtiment** ont été décapités dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier à Douaouda (30 kilomètres à l'ouest d'Alger), a rapporté, samedi 4 janvier, le quotidien *El Watan*. Les cinq hommes, originaires de l'intérieur du pays, ont été exécutés sur leur chantier. La commune de Douaouda a connu une série de tueries de civils au cours des dernières semaines, imputées à des groupes armés islamistes. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : une ligne directe** reliant la défense aérienne d'Israël à un réseau de satellites américains a été inaugurée, vendredi 3 janvier. Elle permettra à l'Etat juif d'être averti en temps réel de tirs de missiles sol-sol contre son territoire, a indiqué un porte-parole de l'armée. – *(AFP.)*

Echec d'une implantation de colons en Cisjordanie

BEIT EL (Cisjordanie). Plus de deux cents colons israéliens, qui ont tenté, vendredi 3 janvier, de créer une implantation sauvage en Cisjordanie, ont dû battre en retraite, provisoirement, quelques heures plus tard, après que l'armée eut menacé de les déloger par la force. L'installation de sept maisons mobiles sur une colline proche de l'implantation de Beit El, près de Ramallah, au nord de Jérusalem, a provoqué de vives protestations palestiniennes, au moment où les négociations sur hébron traînent en longueur. *« Nous n'avons pas réglé la plupart des points importants »*, a déclaré un responsable palestinien qui a requis l'anonymat, cependant que l'un des ministres palestiniens, Nabil Chaath, déplorait que *« dans de nombreuses situations, les Américains adoptent une position très proche de celle des Israéliens, ce qui rend difficile la conclusionn d'un accord »*. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE MONÉTAIRE La gauche n'a pas réagi à la nomination, par le conseil des ministres du 3 janvier, de deux proches de M. Chirac au Conseil de la politique monétaire de la Banque de France. En revanche, l'UDF a vivement fait part de son mécontentement. M. Monory n'admet pas qu'aucun de ses candidats n'ait été désigné. M. Léotard, président de la confédération libérale et centriste, n'a pas caché ses inquiétudes pour l'indépendance de la banque centrale. ● UNE RÉFORME de la procédure de nomination est souhaitée par le président du Sénat et par celui de l'Assemblée nationale afin qu'ils puissent librement désigner leurs représentants au CPM, comme c'est le cas dans les instances comparables. ● LES VŒUX du gouvernement au chef de l'Etat, vendredi, ont permis à celui-ci de confirmer ses deux priorités pour 1997 : la réforme de l'Etat et la lutte contre le chômage des jeunes.

L'UDF s'inquiète des risques pesant sur l'indépendance de la Banque de France

René Monory, soutenu par Philippe Séguin, veut modifier la procédure de nomination au Conseil de la politique monétaire pour retirer au gouvernement la possibilité d'imposer ses choix. En répondant aux vœux d'Alain Juppé, Jacques Chirac a confirmé sa volonté de « garder le cap »

LE RÔLE de l'opposition est-il aussi de savoir se taire ? La nomination, vendredi 3 janvier, de deux personnalités proches du président de la République au Conseil de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France (*Le Monde* du 4 janvier) n'a suscité, à l'exception de Georges Sarre (MDC), aucune réaction à gauche. Elle a provoqué, en revanche, des remous à droite. Au silence public des ministres UDF répond l'indignation de responsables de la confédération libérale et centriste. La nomination de Jean-René Bernard et celle de Pierre Guillen, dont se félicite Paul Marchelli, membre non orthodoxe du CPM, entraîne l'irritation de René Monory, de François Léotard et de Pierre Méhaignerie.

Ce que révèle, à leurs yeux, la mise à l'écart de Jean Boissonnat, dont le renouvellement du mandat était proposé par le président du Sénat, engendre leur mécontement. Ne cachant pas sa colère, M. Monory (UDF-FD) « *regrette les conditions* » dans lesquelles les deux entrants ont été désignés. « *En ne choisissant aucun des candidats proposés par les présidents des deux Assemblées*, souligne-t-il, *le gouvernement n'a pas respecté l'esprit de la loi du 4 août 1993 relative au statut de la Banque de France, qui organise la diversité et l'équilibre du recrutement des membres du CPM, ni la pratique institutionnelle qui s'était dégagée des premières nominations.* » En conséquence, M. Monory « *entend prendre rapidement une initiative législative afin que soient garanties les prérogatives des autorités de nomination* ». Sur ce point, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, soutient « *totalement* » son homologue et il qualifie la procédure de nomination de véritable « *usine à gaz* ».

SOLIDARITÉ GOUVERNEMENTALE

Le président de la confédération, M. Léotard (UDF-PR), « *regrette* » lui aussi le départ de M. Boissonnat. « *Très attachée au maintien d'une politique monétaire conforme à la situation du pays et à nos engagements européens,* déclare-t-il, *l'UDF réaffirme la confiance qui est la sienne dans la nécessaire indépendance de la Banque de France et dans l'aboutissement normal du processus d'union monétaire.* » L'ancien ministre d'Edouard Balladur exprime ainsi ses doutes sur la volonté du chef de l'Etat de préserver cette indépendance et ses interrogations sur la mise sur le marché de l'euro à la date prévue.

Dernière pièce de cette troïka UDF, le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Méhaignerie (FD), synthétise les regrets du premier et les craintes du deuxième en déclarant : « *Ce choix m'attriste et m'inquiète.* » Il ajoute : « *Il y a incohérence entre, d'une part, le discours présidentiel sur la construction européenne ainsi que sur la nécessité d'adapter la société française et, d'autre part, le renvoi d'un homme de conviction qui est l'un des meilleurs pédagogues de ce projet.* »

Issu de la même famille de pensée, Jean Arthuis (UDF-FD), ministre de l'économie et des finances, n'a pas ces états d'âme. Solidarité gouvernementale oblige, ces nominations correspondent, selon lui, « *à un objectif de stabilité du franc* » et ont été faites « *en pleine confiance pour assurer la continuité de la politique monétaire* ». Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou (UDF-FD), qui ne faisait pas mystère de son soutien à M. Monory lors de la préparation des nominations, choisit le silence. Dans le passé, pourtant, il n'a pas lésiné sur les gestes symboliques, en invitant M. Boissonnat aux « rencontres » de Force démocrate sur le franc et la politique monétaire, le 26 novembre 1995. Plus récemment, M. Bayrou a insisté sur l'importance de l'échéance de la monnaie unique. Il en a même fait, implicitement, le 16 novembre 1996, la condition de sa participation au gouvernement.

ULTIME DISCUSSION ?

Dans l'anonymat, certains ministres ne cachent pas qu'ils auraient préféré voir renouveler le mandat de celui dont l'ancien premier ministre Edouard Balladur avait voulu la nomination. Ils pensent même qu'Alain Juppé était plutôt de cet avis, tout comme Jean Arthuis, et que le chef du gouvernement aurait tenté de plaider cette cause, jusqu'au dernier moment, face au chef de l'Etat. Tout juste peut-on remarquer que, donné pour sûr la veille du conseil des ministres, le ticket Guillen-Bernard l'était beaucoup moins jusqu'à l'achèvement de la réunion du gouvernement. Si une ultime discussion a eu lieu entre le président de la République et son premier ministre, rien n'en a transpiré autour de la table du conseil.

Bien au contraire, à une virgule près, M. Chirac a repris les mots de M. Juppé, après le rapport présenté par M. Arthuis sur les nominations. Selon le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, « *le président de la République et le gouvernement ont tenu à renouveler toute leur confiance dans la capacité du conseil de politique monétaire et de la Banque de France indépendante pour conduire la politique monétaire dans la stabilité et dans la continuité qui sont nécessaires pour l'intérêt de l'économie française et pour la réalisation de notre objectif européen* ». Ils répondaient, par avance, au mécontement de l'UDF et au risque que soit mal compris le choix présidentiel.

Olivier Biffaud

Le calme des marchés

Les marchés ont réagi très calmement à l'annonce vendredi 3 janvier dans la matinée de la nomination pour neuf ans de Pierre Guillen et Jean-René Bernard au Conseil de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France. Le franc fléchissait un peu mais pas de façon très significative, passant de 3,3720 francs pour un mark à 3,3800, avant de finir la journée à 3,3760, soutenu par la remontée du dollar face à la devise allemande.

Les marchés de taux ont peu bougé après l'annonce des nominations et le contrat notionnel du Matif s'est même un peu ressaisi, limitant alors ses pertes. La Bourse de Paris a, dans le même temps, augmenté légèrement ses gains. Pour un certain nombre d'analystes, les deux nouvelles nominations pourraient permettre au pouvoir exécutif d'avoir un peu plus d'influence sur les décisions du CPM, mais sans modifier dans ses grandes lignes la politique de stabilité du franc face au mark menée par le gouverneur Jean-Claude Trichet.

Une procédure contraire au droit commun

LA CURIEUSE procédure qui a permis au président de la République d'imposer deux de ses proches au Conseil de la politique monétaire a, peut-être, été utilisée pour la dernière fois. C'est en tout cas le souhait de René Monory, soutenu en l'espèce par Philippe Séguin. Le président du Sénat voudrait faire entrer cet organe de direction de la Banque de France dans le droit commun des autorités administratives indépendantes. Une nouvelle rédaction de l'article de la loi régissant les conditions de nomination au CPM a déjà été préparée au Palais du Luxembourg. Il s'agit simplement de permettre aux présidents des Assemblées de désigner librement leurs représentants sans intervention du gouvernement.

Un des fruits de la seconde cohabitation pourrait ainsi disparaître. C'est pour limiter les prérogatives de François Mitterrand qu'Edouard Balladur avait inventé un mécanisme complexe : les présidents du Sénat, de l'Assemblée nationale et du Conseil économique et social proposent une liste de postulants comportant trois fois plus de noms que de postes à pourvoir, le conseil des ministres faisant ensuite librement son choix. La présence du président du CES parmi les autorités proposantes accroît encore la marge de manœuvre du gouvernement ; à la tête d'une assemblée en partie composée par le premier ministre, il est forcément sensible aux souhaits de celui-ci. Ainsi, le nouveau CPM est composé de trois membres proposés par Jean Mattéoli, le président du CES, de deux qui l'ont été par M. Séguin et d'un seul qui le fut par M. Monory.

La tradition plaide en faveur de la réforme souhaitée par le président du Sénat. Elle ne remonte qu'à 1958 avec la création du Conseil constitutionnel, mais depuis elle a toujours été respectée. Dans toutes les « autorités » où siègent des représentants des présidents des Assemblées, ceux-ci désignent des personnalités en toute liberté, le président de la République choisissant, de son côté, ses propres délégués. C'est le cas du Conseil supérieur de la magistrature, du Conseil supérieur de l'audiovisuel, de la nouvelle Autorité de régulation des télécommunications. Il est vrai que, lors de la réforme de la Commission des opérations de Bourse, au printemps dernier, le gouvernement avait proposé que, comme pour le CPM, le conseil des ministres choisisse trois personnalités sur une liste présentée par les présidents du Sénat, de l'Assemblée et du CES. Mais, à l'initiative de M. Monory, le Parlement avait modifié le projet afin que ces trois présidents nomment chacun librement un représentant. Il veut simplement faire de même pour la Banque de France.

Thierry Bréhier

Réactions prudentes en Allemagne

BONN
de notre correspondant

Sans se risquer à un quelconque commentaire public sur les dernières nominations au Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, les milieux allemands concernés n'en ont pas moins suivi l'évolution des événements avec beaucoup d'intérêt.

Bien que Pierre Guillen et Jean-René Bernard ne soient pas très connus en Allemagne, leur biographie circulait déjà, bien avant vendredi, dans les couloirs de la chancellerie fédérale ainsi que dans ceux du ministère des finances et de la Bundesbank. Leur désignation a été accueillie avec prudence. « *Il paraît peu probable que Jacques Chirac ait pu choisir des anti-Maastrichtiens* », estimait un haut fonctionnaire bonnois bien renseigné sur les états de service des deux nouveaux membres du CPM. A Francfort, on s'interroge encore avec une pointe d'inquiétude : « *Il serait déplorable que les partisans de la stabilité ne soient plus majoritaires au conseil de la Banque de France.* »

« UNE LOI NATURELLE »

Cette prudence est nourrie par l'expérience historique : « *En Allemagne, on a déjà vu beaucoup de gens qui, une fois nommés au conseil de la Bundesbank, ont vite fait d'oublier leur réputation antérieure. Cela a été le cas d'innombrables candidats proches de tel ou tel parti au pouvoir ou dont on disait qu'ils étaient partisans d'une relance par les taux d'intérêt ou bien d'une politique monétaire soumise aux impératifs de l'emploi. A chaque fois, ces personnalités se sont avérées, une fois membres du conseil, de très rigoureux défenseurs de la stabilité, à l'exclusion de toute autre préoccupation politique.* » Autrement dit, quand on siège au conseil d'une banque centrale indépendante, on coupe vite le cordon avec le pouvoir et on intègre la philosophie d'une monnaie stable et forte : « *C'est une loi quasiment naturelle* », assure un haut fonctionnaire du ministère des finances.

Quant aux membres du conseil de la Bundesbank, ils sont, eux aussi, nommés par le pouvoir politique – en l'occurrence par le président de la République, sur recommandation du gouvernement fédéral ou des Länder. L'avis rendu par la Bundesbank, après audition du candidat, n'a jamais été pris en compte quand il a été négatif, ce qui est arrivé plusieurs fois. De plus, la plupart des membres du Zentralbankrat (l'équivalent du CPM, qui siège tous les quinze jours) sont adhérents d'un grand parti. Il n'est un secret pour personne que Hans Tietmeyer, le président de la « Buba », est membre de la CDU et proche du chancelier Kohl.

Lucas Delattre

La chaleur des vœux entre le chef de l'Etat et ses « amis » ministres

FICHU FROID *qui s'insinue partout*, jusque dans les pistons des instruments à vent de la Garde républicaine, qui les glace, les gèle et les musèle. Dans la cour de l'Elysée, vendredi 3 janvier, le président de la République a grelotté et la *Marseillaise* est restée bloquée dans les pistons comme le dernier des usagers de la SNCF dans le sud-est.

Heureusement, il y a la chaleur d'Alain Juppé. Avec tout son gouvernement, comme le veut la tradition, il est venu présenter ses vœux au chef de l'Etat. Il a parlé, sans notes, d'un ton « *affectueux* », confient les témoins, en exprimant à Jacques Chirac ses sentiments de « *déférente amitié* » et sa « *gratitude* ». « *Le gouvernement et moi-même avons été heureux de faire ce que nous avons fait, en confiance avec vous* », a-t-il observé, ajoutant que « *même et surtout dans les moments difficiles* », cette confiance présidentielle « *n'a jamais manqué à aucun d'entre nous* ».

Chaleureux, Alain Juppé a décidé de l'être aussi avec son équipe : le gouvernement, a-t-il dit, doit être mieux que par le passé « *attentif à la concertation et à la participation, ce mot qui résonne si fort pour beaucoup d'entre nous* ». Appelant ses ministres à « *secouer le poids des habitudes et à se montrer tenaces et imaginatifs* », il leur a promis que, désormais, les « *décisions* » se prépareraient « *dans un climat de dialogue* ». Chaleureux, le premier ministre a aussi décidé de l'être avec sa majorité parlementaire, avec laquelle, a-t-il affirmé, les relations sont « *excellentes* ». « *C'est un gouvernement en ordre de marche que vous avez devant vous* » a souligné Alain Juppé.

> « Même et surtout dans les moments difficiles », la confiance présidentielle « n'a jamais manqué à aucun d'entre nous »

Chaleureux, Jacques Chirac a répondu aux ministres « *qui sont aussi des amis* », que la tradition républicaine s'est bien adoucie. Du temps du général de Gaulle, leur a-t-il raconté en souriant, c'était le 1er janvier, à neuf heures, que le chef de l'Etat recevait l'hommage du gouvernement. Puis il a plongé dans ses notes, parce que, a-t-il expliqué, « *moi, je n'ai pas l'aisance du premier ministre* ». Il a félicité, remercié les ministres pour « *l'œuvre accomplie en 1996* », en saluant « *l'action déterminée et généreuse* » du gouvernement. Il leur a demandé de « *garder le cap* » en 1997, en dressant, au passage, une longue, très longue liste de devoirs : « *être à l'écoute de nos concitoyens, faire œuvre de pédagogie, poursuivre les réformes nécessaires pour notre pays et pour les Français, faire preuve de toujours plus d'imagination* », mais aussi « *aller plus loin, trouver des solutions nouvelles, encourager tous les acteurs à se mobiliser, aider les partenaires sociaux* ».

Le président de la République a prévenu qu'il ramasserait la copie sur la fiscalité, – qu'il convient d'alléger « *dans la mesure du possible* » –, sur les mesures en faveur de la consommation et de l'investissement, sur la simplification de « *la paperasserie et des tracasseries* » administratives et sur la « *consolidation* » de la croissance « *qui reste la principale clé de l'emploi* ». Il attend aussi « *des résultats plus significatifs dans la lutte contre le chômage et notamment le chômage des jeunes* ». De ces efforts, il attend une récompense : « *que les Français retrouvent la foi dans l'avenir et parviennent à vaincre la tentation du renoncement* ». « *Et maintenant, au travail !* » a-t-il conclu.

L'après-midi a été plus convenue. Le président de la République a courtoisement reçu les vœux du Conseil constitutionnel, présenté par son président, Roland Dumas. L'ancien ministre socialiste des affaires étrangères s'est félicité du « *plein respect des décisions prises et des conséquences à en tirer, par les autorités concernées* ». Jacques Chirac lui a rendu la politesse, en soulignant la « *qualité* » du travail du Conseil constitutionnel. « *L'Etat de droit s'en est trouvé renforcé, ainsi que le respect de la hiérarchie des normes* » a-t-il observé, en rappelant qu'il avait demandé au gouvernement « *d'approfondir la réflexion sur le fonctionnement de notre système judiciaire, sur les conditions de son indépendance ainsi que sur le respect de la présomption d'innocence, dont la déclaration des droits de l'homme et du citoyen fait un principe de base de notre vie en commun* ».

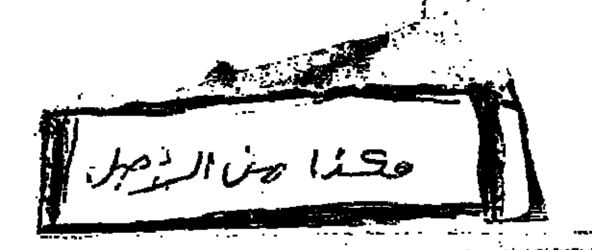
Entre deux échanges de civilités, le froid était revenu. Brutal, en chiffres, en bilan, en morts, il s'était échappé du dossier que Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, présentait devant le premier conseil des ministres de l'année. Jacques Chirac s'est inquiété, M. Emmanuelli l'a rassuré. Le froid a soufflé, juste un instant encore, lorsque le dossier des deux nominations au Conseil de politique monétaire a été abordé. Jacques Chirac avait choisi. René Monory, et l'UDF, en ont frissonné.

Pascale Robert-Diard

■ **IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE : le procureur général de la cour d'appel de la Réunion** *a transmis au ministre de la justice* une demande de levée de l'immunité parlementaire du député et maire (divers droite) du Tampon, André Thien Ah Koon. Cette demande a été formulée par le juge d'instruction Philippe Hoarau, chargé du dossier portant sur des opérations immobilières effectuées au Tampon et sur les relations entre le député réunionnais et le groupe industriel taïwanais Wang qui a investi dans les entreprises de celui-ci.

■ **DÉMISSION : le maire (RPR) de Talant (Côte-d'Or)**, Baptiste Carminati, mis en examen et placé en détention provisoire depuis le mois d'octobre 1996, a présenté sa démission au préfet de la Côte-d'Or. *Suppléant de Robert Poujade, député (RPR)*, M. Carminati avait été mis en examen le 22 octobre pour « *délit d'ingérence* » et « *abus de biens sociaux* » dans le cadre d'une information judiciaire sur des travaux réalisés dans ses propriétés et sur leur financement.

■ **ANNULATION : le Conseil d'Etat a confirmé** récemment l'annulation de l'élection municipale de Bages (Pyrénées-Orientales), commune administrée par Serge Soubielle (div. d.) depuis novembre 1995. Le tribunal administratif de Montpellier avait annulé cette élection, en janvier 1996, parce que « *le vote s'était poursuivi une heure après la fermeture des bureaux* », lors du premier tour. Il avait été saisi par Jean-Claude Madrénas (UDF-CDS), qui avait été battu. M. Madrénas avait, en 1993, été victime d'une tentative d'assassinat (*Le Monde* daté 29-30 septembre 1996).



FROID Trains arrêtés, routes impraticables : une partie du réseau routier et ferroviaire français est resté bloqué durant la nuit du 3 au 4 janvier, obligeant les pouvoirs publics à prendre des mesures d'urgence et à faire appel, dans certains cas, à l'armée. Samedi matin, on constatait pourtant, à la faveur du redoux, une reprise du trafic, en particulier dans le Sud-Est de la France. Face à la grogne des usagers, le PDG de la SNCF, Louis Gallois, a reconnu qu'il y avait eu manque d'informations pour les passagers des trains bloqués. ● LA DRÔME, et en particulier la ville de Montélimar, a été l'un des départements les plus touchés. Le préfet a dû, vendredi soir, déclencher le plan Orsec. ● LES SERVICES DE MÉTÉO FRANCE prévoient une nouvelle vague de froid intense à partir de lundi. Plus sec que ces derniers jours, ce froid pourrait ne pas trop aggraver les conditions de circulation.

Les retours de vacances sont perturbés par les intempéries

Une partie du réseau routier et ferroviaire français est resté bloqué durant la nuit du 3 au 4 janvier. Une tendance à la reprise du trafic se dessinait samedi matin. Les services de Météo France prévoient une nouvelle vague de froid à partir de lundi

POUR la deuxième nuit consécutive, une grande partie de la France a été paralysée dans la nuit de vendredi 3 à samedi 4 janvier, tant sur le plan ferroviaire que routier, obligeant les pouvoirs publics à prendre des mesures d'urgence et à faire appel dans certains cas à l'armée. Ainsi de nombreux axes routiers ont été fermés à la circulation en raison des pluies verglaçantes qui avaient succédé à la neige, le sablage et le salage étant rendus difficiles par l'accumulation des véhicules. Dans la soirée, le ministre des transports, Bernard Pons, a demandé aux personnes *« appelées à se déplacer de différer leur départ »*, les prévisions météorologiques faisant *« apparaître des risques importants d'une aggravation des conditions climatiques sur la plus grande partie du territoire »*, notamment pour le début de la semaine.

Aux alentours de 23 heures, vendredi, l'A6 a été fermée pour quelques heures dans le sens Sud-Nord à hauteur de Villefranche-sur-Saône (Rhône) à une trentaine de kilomètres au nord de Lyon et dans le sens Nord-Sud à Belleville-sur-Saône (Rhône), distant de Lyon d'une cinquantaine de kilomètres. Au sud de Lyon, l'A7, coupée entre Valence et Lyon depuis vendredi matin, n'a été rouverte à la circulation du Sud vers le Nord que samedi vers 1 heure. En revanche, dans le sens Nord-Sud, six cents véhicules restaient bloqués, samedi matin, par le verglas, au col du Grand-Bœuf, entre Vienne et Saint-Rambert-d'Albon. Cependant, la situation était en nette voie d'amélioration, samedi en début de matinée dans la Drôme, où cinq mille véhicules étaient bloqués, dont de nombreux depuis deux jours, entre La Coucourde et Montélimar, distants de 13 kilomètres.

PLAN ORSEC

Dans la soirée, le préfet avait déclenché le plan Orsec et la ville de Montélimar mis en place de nombreux centres d'hébergement pour accueillir ces *« naufragés de la route »*, dont bon nombre ont passé deux nuits dans leur voiture. Ainsi, les services de secours ont pu débloquer une voie sur la nationale, samedi vers 6 heures, permettant aux premiers des cinq mille véhicules immobilisés de quitter enfin la région.

Le trafic restait également difficile sur l'A10 (Paris-Bordeaux), où cinq mille automobilistes ont dû être secourus et hébergés la nuit dans différents locaux administratifs de Saintes (Charente-Maritime), et l'A11 (Paris-Le Mans), où le verglas a fait sa réapparition, samedi matin. Rouverte à la circulation dans la nuit entre Paris et Poitiers à la suite des opérations de salage et de sablage, l'A10 restait cependant fermée, samedi matin, entre Poitiers et Saint-André-de-Cubzac. Et, dans les Landes, l'A64 demeurait interdite aux poids lourds entre Pau et Lestelle (Pyrénées-Atlantiques).

Dans l'Indre, enfin, piégés par le verglas, quelque deux mille vacanciers, qui empruntaient l'autoroute A20, ont dû être hébergés dans des centres d'accueil d'urgence ouverts par la préfecture. L'armée a également été requise pour participer à la distribution de vivres et de couvertures. Dans la Manche, la préfecture a décidé d'interdire le transport de vingt-cinq mille élèves dans les zones rurales, lundi 6 janvier, jour de la rentrée scolaire.

Tandis que le Centre national d'information routière (CNIR) renouvelait ses consignes de prudence aux conducteurs en leur conseillant de ne pas prendre leur véhicule samedi, le ministère des transports recommandait aux personnes obligées de se déplacer de *« prévoir des équipements spéciaux (chaînes ou pneus cloutés), des vêtements chauds dans le véhicule, d'emporter des boissons non alcoolisées »* et des denrées alimentaires. Sur la route, il leur était conseillé de rester à l'écoute des radios généralistes ou autoroutières.

Côté rail, la SNCF se déclarait samedi matin *« raisonnablement optimiste »* quant à une amélioration du trafic ferroviaire dans le Sud-Est, mais faisait part de ses craintes concernant le réseau Sud-Ouest, la façade atlantique subissant à son tour la formation de glace sur les caténaires, empêchant l'alimentation électrique des trains. La circulation des TGV était assurée avec *« un programme allégé »* entre Paris, Lyon ou Valence, la SNCF mettant en place un service de navettes Diesel de remplacement en raison de l'impossibilité de faire rouler les TGV sur les tronçons entre Lyon ou Valence et Avignon. Les liaisons ferroviaires électriques étaient également impossibles, samedi matin, entre Poitiers ou Angoulême et Bordeaux, de même qu'au sud de Bordeaux, sur la façade atlantique, en direction de l'Espagne, la SNCF utilisant toutefois des navettes Diesel sur ces voies. A Bordeaux, quatre mille cinq cents usagers bloqués avaient été hébergés sur place, vendredi soir, ou acheminés à destination par des trains Diesel ou des autobus.

De son côté, La Poste a annoncé qu'elle avait *« pris des mesures exceptionnelles pour le transport du courrier en région Rhône-Alpes et Méditerranée »*. Plusieurs liaisons aériennes ont ainsi été mises en place dès vendredi soir entre Paris et Marseille pour acheminer le courrier habituellement transporté par les réseaux ferroviaires et routiers et ce, jusqu'à l'amélioration des conditions de circulation. Enfin, GDF a annoncé vendredi que les ventes de gaz naturel en France avaient battu, jeudi, leur précédent record historique datant du 7 février 1991, avec quelque 2,4 milliards de kwh, soit 40 % de plus que la consommation habituelle d'un jour d'hiver.

★ **Informations : réseau routier : *08-36-68-20-00 ou Minitel 3615* ROUTE. Réseau ferroviaire : 0-800-130-130 (perturbations du trafic) et 08-36-35-35-35 (autres renseignements).**

Louis Gallois reconnaît le manque d'informations

Face à la grogne des usagers, le président de la SNCF, Louis Gallois, a reconnu, vendredi 3 janvier sur TF 1, qu'il y avait eu un manque d'informations des passagers bloqués dans le Sud-Est, mais a expliqué cette carence par les incertitudes liées aux conditions météorologiques. *« Nous ne savions pas leur dire l'heure à laquelle ils pourraient repartir »*, a expliqué M. Gallois, qui a précisé que le givre se reformait très rapidement sur les caténaires après le dégivrage pratiqué par les services techniques. *« Nous ne sommes pas parfaits »*, a dit M. Gallois, en plaidant que la SNCF devait toutefois faire face à *« une situation exceptionnelle »* et en soulignant que les cheminots qui travaillent sur les voies effectuaient un *« travail formidable »*.

La SNCF s'est engagée à rembourser sous forme de bons de transport les voyageurs ayant subi un retard de plus de trois heures jeudi. Cette mesure concernera quinze mille à vingt mille personnes et coûtera environ 10 millions de francs.

Nouvelle vague de froid à partir de lundi

Météo France annonce qu'une nouvelle vague de froid intense touchera le pays à partir du lundi 6 janvier avec des températures comprises entre –10 et –14 degrés. La présence d'une zone anticyclonique de plusieurs milliers de kilomètres, au nord, et d'une très importante dépression sur la zone méditerranéenne, au sud, avec des vents tournant en sens contraire, explique que les températures soient *« inférieures à la normale »* sur la plus grande partie du territoire français.

Après un bref redoux dimanche, les courants sibériens secs et glacés venant du nord-est, chargés d'humidité, et donc de pluies verglaçantes ou de neige, par les incidences dépressionnaires venues du Midi, devraient de nouveau se manifester en début de semaine et se prolonger. Les météorologues, ne voyant pas venir les courants atlantiques capables de contrarier cette froidure, prévoient en effet un *« phénomène durable »*. Le froid pourrait s'intensifier mais devenir plus sec, ce qui n'aggraverait pas les conditions de circulation.

A Bordeaux, la SNCF loge les voyageurs bloqués

BORDEAUX
correspondance

Dans la région bordelaise, vendredi 4 janvier, le vent et la pluie avaient succédé depuis le début de l'après-midi au froid vif qui recouvrait le Sud-Ouest depuis plus d'une semaine. Si, à Bordeaux même, la pluie n'eut guère d'incidences, il en alla tout autrement en banlieue, au point que la ville fut pratiquement isolée par une ceinture de verglas de 10 kilomètres.

La liaison ferroviaire avec Toulouse et Montpellier ne fut pas pour autant interrompue. En revanche, l'axe Nord-Sud devint impraticable en fin d'après-midi pour tous les convois électriques. Dans la soirée, les responsables de la SNCF, constatant que les pentographes racleurs n'arrivaient plus à dégivrer les caténaires, établirent avec la préfecture un plan d'urgence pour loger 1 500 personnes sur place.

Cette estimation a largement dépassé les besoins. Si, vers 18 heures, plusieurs milliers de personnes se trouvaient bloquées en gare de Bordeaux dans une cohue indescriptible, leur nombre allait peu à peu diminuer. Les uns attendaient les locomotives Diesel qui, au compte-gouttes (deux vers Paris, une vers Hendaye), permirent d'aider plusieurs centaines de passagers à repartir. Les autres se logaient par leurs propres moyens. Mais il n'avait pas été tenu compte des voyageurs habitant sur place.

Tant et si bien qu'à peine cinq cents personnes ont dû, au total, être hébergées aux frais de la SNCF, dans trois cents chambres à proximité de la gare et dans un grand hôtel du centre-ville. La plupart d'entre elles venaient de Paris, et l'on annonçait leur départ pour le milieu de la matinée samedi 4 janvier.

Samedi matin, la situation était calme en gare de Bordeaux. Quelques voyageurs partis la veille de Madrid et venus en autobus depuis Hendaye attendaient le premier des douze trains Corail qui devait remonter vers le Nord et le TGV, en service à partir de Poitiers. D'autres, en petit nombre, achetaient des billets. La direction régionale de la SNCF, ne prévoyant pas d'amélioration de la circulation, a mis en place un dispositif identique pour samedi soir. Elle s'attendait toutefois à ce qu'il y ait moins de monde à se lancer dans l'aventure du voyage en TGV. – *(Intérim.)*

Gel, neige et circulation

● **Janvier 1971 :** l'autoroute A7, recouverte de 60 centimètres de neige, est fermée autour de Montélimar (Drôme). Le plan Orsec est déclenché. En raison du gel, la navigation est interrompue sur la Saône.
● **Janvier 1978 :** le train rapide Paris-Briançon déraille à Veynes (Hautes-Alpes) en raison d'abondantes chutes de neige.
● **Janvier 1979 :** la région parisienne est paralysée et la circulation des trains entre Paris et Orléans est arrêtée en raison de congères de 4 mètres de haut.
● **Janvier 1981 :** le Languedoc-Roussillon et le Midi-Pyrénées subissent une tempête de neige qui immobilise des trains.
● **Décembre 1985 :** le froid et la neige perturbent la circulation dans les Alpes. La France bat des records de froid (jusqu'à – 25 degrés).
● **Décembre 1990 :** la région Rhône-Alpes est paralysée. L'accumulation de la neige sur les lignes électriques et les caténaires provoque la rupture de câbles. L'autoroute A 43 est fermée et les liaisons ferroviaires sont suspendues entre Lyon et Chambéry.
● **Janvier 1994 :** des milliers d'automobilistes sont bloqués dans la vallée de la Tarentaise (Savoie) pendant le chassé-croisé des vacances.
● **Décembre 1995 :** de fortes chutes de neige provoquent 184 kilomètres de bouchon sur les grands axes de la région parisienne.

La nuit improvisée d'Argenton-sur-Creuse

LIMOGES
de notre correspondant

En fin d'après-midi, vendredi 3 janvier, il devint évident qu'Argenton-sur-Creuse allait devoir affronter une nuit difficile. La nationale 20 y aborde en pente raide les premiers reliefs du Massif Central, et la chaussée était transformée en patinoire. Or, en fin de semaine, ce sont 1 500 véhicules à l'heure, dont pas moins d'un quart de poids lourds, qui transitent sur le contournement de la ville. De fait, la brigade locale – 10 gendarmes et 7 motards – signalait à la tombée du jour les premiers véhicules en détresse et les premiers carambolages.

Réunion d'urgence vers 18 heures à la mairie. Le maire, l'ancien ministre des finances Michel Sapin, avait rapidement fait le tour des disponibilités hôtelières de la ville : sur 150 chambres, il en restait à peine 30. Il fallait vite trouver des solutions, les naufragés de la route commençaient à affluer : enfants en bas âge, une jeune femme enceinte, des personnes âgées, des étrangers aussi – Hollandais, Belges, Britanniques.

La ville compte deux lycées. L'un, escarpé, était inaccessible, isolé par le verglas ; l'autre, le lycée professionnel, fut donc réquisitionné, les agents rameutés par téléphone. *« Dès 20 heures, nous étions pleins*, dit Michel Jego, conseiller d'éducation, de permanence pendant les vacances. *Outre les chambres d'internat, il a fallu occuper l'infirmerie et même les locaux administratifs en y disposant des matelas. »* 250 personnes au total y trouvèrent refuge.

Il en restait autant dehors. La salle des fêtes fut hâtivement transformée en centre d'accueil. Guidés par les gendarmes et les pompiers, plus de 200 voyageurs y furent accueillis, vaille que vaille, jusqu'à 2 heures. Quelques-uns furent également hébergés chez des particuliers.

Le maire avait alerté les boulangers et les restaurateurs de sa commune pour une opération « petit déjeuner ». Au lycée professionnel hôtelier, le chef de cuisine, Yannick Pinault, est aussi sous-lieutenant des pompiers. Samedi matin, il avait préparé un petit déjeuner pour rendre presque conviviale la mésaventure des hôtes forcés de l'établissement.

La neige continuait à tomber, samedi matin, sur la ville et sur les routes verglacées. Le problème restait donc posé de l'acheminement de tous ces naufragés de la route. Les trains, même quand ils roulent, ne sont pas fréquents en gare d'Argenton-sur-Creuse...

Georges Chatain

Montélimar, cité-dortoir pour automobilistes en errance

MONTÉLIMAR
correspondance

Au cours des deux nuits des jeudi 2 et vendredi 3 janvier, ce ne sont pas moins de six mille cinq cents personnes qui ont fait une halte forcée à Montélimar (Drôme), transformée en entonnoir. Au flot ininterrompu de touristes revenant de la Côte d'Azur ou d'Espagne s'ajoutait un nombre imposant de chauffeurs routiers, rejetés sur les routes nationales 7 et 86, depuis le nord du Vaucluse et du Gard. Contrairement à ce qui s'était passé en 1971, ce n'est pas la neige qui a tout bloqué mais le gel et les pluies verglaçantes.

Vendredi, en fin d'après-midi, le préfet n'avait pas d'autre solution que de déclencher le plan Orsec. Depuis près de quarante-huit heures, la ville surfait sur le verglas. Les infrastructures publiques (quatre établissements scolaires, une salle polyvalente, la caserne militaire et celle de la compagnie républicaine de sécurité, l'hôpital) étaient ouvertes aux réfugiés de la route, offrant dès jeudi deux mille sept cents places au confort convenable.

SOLIDARITÉ DES HABITANTS

Montélimar, isolée, se transforma alors en place forte avec, au cœur du dispositif, son office de tourisme, où s'installa la cellule de crise. La première nuit, celle de jeudi à vendredi, vit nombre de familles paralysées par le froid s'endormir dans leurs voitures ; d'autres s'obstinaient à rouler au pas durant des heures alors que la circulation était bloquée de toutes parts.

Le premier matin fut chaotique. Bernard Laurent, le secrétaire général adjoint de la mairie, a eu peur. *« On avait l'impression que les gens étaient morts dans leurs véhicules. On a eu peur devant leur comportement : anéantis, ils ne voulaient rien savoir. »*

Les efforts de la ville et de certaines entreprises disposant de véhicules de travaux publics permirent de dégager les artères urbaines, vendredi. La solidarité des habitants fit le reste. Les réfugiés qui n'avaient pas pu être accueillis dans les établissements publics furent logés par des riverains. Près de quatre cents familles, soit environ mille à mille deux cents personnes, trouvèrent ainsi un lit. Seule colère apparente : l'absence d'information à propos de la circulation sur l'autoroute voisine. Le maire de la ville, Thierry Cornillet (RPR), ne fut pas le dernier à proclamer son indignation.

LES NOUGATS DU RÉCONFORT

Dans la soirée de vendredi, les services de la mairie ont pris l'initiative de dévier les camions du centre-ville vers la périphérie, où les sapeurs-pompiers distribuèrent boissons et nourriture. Des « touristes en exil », en majorité des étrangers, erraient encore en centre-ville. Ce fut l'occasion pour certains élus, au côté des hôtesses, d'exercer leur talent en espagnol ou en anglais, un peu moins en flamand. Aux uns et aux autres étaient remis quelques inévitables nougats.

A 23 heures, vendredi, les centres d'hébergement affichaient complet. Or de plus en plus d'automobilistes, coincés plus au nord, rebroussaient chemin vers la cité du nougat. Un nouveau flot de réfugiés envahit la ville. Heureusement, à minuit, les Montiliens continuaient de se diriger vers le bureau d'offres d'hébergement pour offrir des lits aux infortunés. Un de ceux-ci, attablé devant un bol de soupe, lança, philosophe, au maire venu soutenir ses troupes, dont de nombreux bénévoles : *« Demain est une autre journée, monsieur le maire. »*

A 2 heures, la situation était redevenue à peu près calme. Dehors, il continuait de pleuvoir mais il ne gelait plus. Dès les premières heures du matin, samedi 4, la circulation commençait à reprendre. Les réfugiés de la route évacuaient lentement la ville. L'office du tourisme, lui, restait ouvert, avec la cellule de crise toujours en place.

Pascal Beaumont et Christian Groussou

COMMENTAIRE

ALÉAS

Le froid en hiver. La neige et le verglas pendant la période des fêtes. A qui la faute ? Non seulement les sociétés occidentales supportent de moins en moins les aléas, ces événements imprévisibles qui, en quelque sorte, constituent la part du destin, mais elles ont également tendance à ne plus accepter ce qui, nature oblige, relève du largement prévisible. Chaque événement suppose ses responsables et ses coupables. Comme disait le sociologue François Ewald, il règne aujourd'hui une sorte d'*« infantilisme de la responsabilité »*. Un système de défausse qui consiste, en définitive, à constamment s'exonérer de ses propres responsabilités.

Est-ce à dire, pour autant, que la SNCF et les services publics n'ont en rien failli durant ces quelques jours ? A l'évidence, un zeste de prévoyance et d'informations supplémentaires n'aurait pas fait de mal. Restera, dans les prochaines semaines, à disserter sur ce paradoxe du progrès technologique qui voit aujourd'hui fonctionner à peu près normalement des trains express régionaux et des trains grandes lignes classiques, tandis que les TGV sont, eux, immobilisés. Comme si le progrès, lui aussi, voulait gommer les saisons.

Franck Nouchi

DISPARITION

Michel Heller

Le dénonciateur de « l'utopie au pouvoir »

MICHEL HELLER, historien et écrivain, est mort à Paris, vendredi 3 janvier, après une brève maladie. Il était l'un des meilleurs analystes du système communiste.

Né en 1922 à Moguilev (Biélorussie), Mikhaïl Iakovlevitch Heller avait fait ses études à l'université de Moscou, où il s'était spécialisé dans l'histoire allemande. Arrêté en 1950, à vingt-huit ans, pour *« propagande antisoviétique »*, il passe six ans en déportation avant d'être libéré à la faveur du dégel khrouchtchévien. Il se fixe alors à Varsovie, où il travaille comme journaliste à l'agence PAP, mais aussi pour la revue d'opposition *Kultura*, basée à Paris, sous le pseudonyme d'Adam Kruczek. En 1969, il émigre définitivement en France, dont il acquerra la nationalité quelques années plus tard.

C'est le début d'une intense activité d'historien et d'enseignant, qui le fait vite connaître bien au-delà des milieux spécialisés parisiens. Un premier ouvrage sur *Le Monde concentrationnaire et la Littérature soviétique* (L'Age d'homme, 1974) est quelque peu éclipsé par *L'Archipel du Goulag* de Soljenitsyne, publié presque en même temps. Mais *L'Utopie au pouvoir, histoire de l'URSS de 1917 à nos jours*, qu'il écrit avec Alexandre Nekrich (Calmann-Lévy, 1982), vient à son heure comme une magistrale dénonciation d'un système alors « en majesté », mais dont le déclin a déjà largement commencé. Au-delà de Staline, l'auteur s'en prend au fondateur Lénine, et il met le doigt sur la propension du régime à masquer ses échecs économiques derrière des pseudo-succès de politique extérieure : *« L'expansion*, écrit-il, *devient la seule forme de vie du socialisme mûr. »*

C'en est trop pour les hiérarques du Kremlin, qui, par un décret signé d'Andropov en date du 30 décembre 1982, le privent de sa nationalité soviétique. Un « honneur » réservé, depuis Soljenitsyne, aux dissidents les plus prestigieux... Michel Heller écrit ensuite *La Machine et les Rouages* (Calmann-Lévy, 1985), un autre essai célèbre sur la formation de « l'Homo sovieticus ». Il y développe notamment avec bonheur ses idées sur le rôle de la langue « soviétique », du Verbe servant de masque pour camoufler les faits et dépersonnaliser l'individu. *« Le système*, écrivait-il dans les colonnes du *Monde* dès 1979, *est un mélange de fiction que le Verbe nomme réalité, et de réalité que le Verbe rejette comme étant de la fiction. »*

C'est avec la même verve que Michel Heller analyse la perestroïka et les dernières convulsions du régime, notamment dans un autre livre plutôt sévère pour Gorbatchev (*Le 7e Secrétaire*, Orban, 1990). Depuis lors, cet observateur infatigable commentait avec un mélange de passion, d'humour et de scepticisme une « transition » dont il attendait surtout une décommunisation, laquelle était loin d'être achevée à ses yeux. Il venait de corriger les épreuves d'une monumentale *Histoire de l'empire russe*, à publier chez Plon. Un ouvrage très attendu par ses nombreux lecteurs, élèves et amis.

Michel Tatu

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Olivier et Sophie,
Augustin
DEREN-MOROT

ont la joie d'annoncer la naissance de

Colombe,

à Paris, le 16 décembre 1996.

28, rue Saint-Paul,
75004 Paris.

Anniversaires de naissance

Marie, Marie-Gabrielle

Dix-huit ans... déjà ! Dix-huit ans, enfin ?

Très heureux anniversaire.

Antoine, Frédérique,
Dominique, Papa,
Pierre-Emmanuel...
Et toute la famille.

Décès

– Mme Geneviève Crifo,
sa femme,
Jean-François et Françoise Crifo,
Catherine et Jean-Pierre Gillet,
ses enfants,
Laurence, Emmanuelle, Isabelle,
Julien,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel CRIFO,

survenu à Saint-Nazaire, à l'aube de sa *quatre-vingt-cinquième année.*

La cérémonie religieuse et *l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité* familiale, le 3 janvier 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Montbéliard. Metz. Nancy.

Le docteur Bruno Delage,
Sa femme, Florence, née Labourel,
Et leurs enfants,
M. Thierry Delage,
Sa femme, Thérèse, née Bodig,
Et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Hélène Guerin,
sa mère,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Anne Marie DELAGE,
née GUERIN,
officier des Palmes académiques,
professeur agrégé hors classe,
ancien professeur
de Lettres supérieures,

survenu le 1er janvier 1997, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 3 janvier, à Montbéliard (25), suivie de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière de Nancy-Préville (54).

– Mme Jacques-Henry Forest,
son épouse,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Famille et alliées,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jacques-Henry FOREST,

le 24 décembre 1996, aux Saintes-Marie-de-la-Mer, où il a été inhumé.

Une messe sera célébrée le samedi 11 janvier 1997, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, Paris-18e.

Elle réunira ceux qui l'ont connu et aimé.

– Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès du

pasteur Marcel GOSSELIN,

survenu le 31 décembre 1996, à l'âge de soixante-seize ans, à Boissise-le-Roi.

Le culte d'action de grâces sera célébré le lundi 6 janvier 1997, à 15 heures, au temple de *Melun (Seine-et-Marne)*, 8, avenue Thiers.

– Mme Gisèle Hébert,
sa sœur,
M. et Mme André Poirier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Louis Levéziel,
Le docteur Annie Quetin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Hélène HÉBERT,
ancien chef de service
du département d'anatomie
et de cytologie pathologiques
du Centre René-Huguenin,

survenu à Paris, le 1er janvier 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 janvier, à 10 h 30, en *l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place* Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière de Montrouge (Hauts-de-Seine).

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons pourront être adressés à la RCS Centre René-Huguenin, 35, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud.

– Danuta et Leonid Heller,
Anna Heller,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel HELLER,
écrivain, historien,
professeur émérite
de l'université Paris-Sorbonne,

leur père et grand-père,

survenu le 3 janvier 1997, à l'âge de soixante-quinze ans.

L'inhumation aura lieu le mercredi *8 janvier*, à 15 heures, au cimetière de Montmartre.

(Lire ci-dessus.)

– Denyse et Bernard Marchand,
Françoise et Robert Charondon,
ses nièces et neveux,

Ses petits-neveux, petites-nièces, arrière-petits-neveux et arrière-petites-nièces,
La famille Thauvin,
Mme Renée Labise,

Et tous ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard LEGRAND,
capitaine de vaisseau (e.r.),
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 3 janvier 1997, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Cérémonie religieuse, le mardi 7 janvier, *à 10 h 30, en l'église* Saint-Nicolas de Maule.

7, rue du Buat,
78580 Maule.
92, avenue de Villiers,
75017 Paris.
8, rue des Alpes,
26000 Valence.

– Elle emporte notre amour,
Ses onze années de lumière,
Le chemin de nos vies.

Nous gardons son sourire,
Son souvenir, l'espoir de la retrouver.

Thérèse MELTZ

est partie le 29 décembre 1996.

Martine et Olivier,
Romain, Renaud, Raphaël, Thibaud, Thérèse, Vivien, Roland, Théo,
ses frères.

– Mme Robert Plaisant,
Les familles Plaisant et Lebourgeois,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert PLAISANT,
professeur honoraire
de la faculté de droit du Mans,

survenu le 1er janvier 1997, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 janvier, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de *Sainte-Croix du Mans.*

Le défunt repose à la maison funéraire, 70, rue Hoche, au Mans.

147, rue de Malpalu,
72000 Le Mans.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Elie MSIKA.

Ses obsèques auront lieu le mardi 7 janvier, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira.

Son souvenir est à associer à celui de ses parents décédés en 1967 et en 1984.

– La Chapelle-sur-Loire (37).

Mme Rolande Picard,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Philippe-Marie PICARD,
artiste peintre,

survenu à La Chapelle-sur-Loire, le *1er janvier 1997, à l'âge de quatre-vingt-un* ans.

Le Port d'Ablevois,
37140 La Chapelle-sur-Loire.

– Marie-Madeleine Pierre,
sa mère,
Nicole Broudin-Pierre
et ses enfants,
Florence Roussat,
ses enfants et petits-enfants,
Françoise et Philippe Joanon
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Gérard PIERRE,

le 27 décembre 1996, dans sa cinquante-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

109, rue de Bellevue,
92100 Boulogne.

– Claude RIBBE
a la douleur de faire part du décès de sa fille,

Marie-Eudes,

survenu à Bonnat (Creuse), le 3 janvier 1997, à l'âge de quinze mois.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Haras du Mesnil-Eudes,
14100 Lisieux.

Micheline ROZE,
née RUOTTE

a choisi de nous quitter le 29 décembre 1996, à l'âge de soixante-neuf ans.

Un ultime adieu lui sera adressé par les communautés catholique et protestante en l'église *Saint-Lubin* de Rambouillet, le mardi 7 janvier 1997, à 14 h 15.

L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau de Rambouillet.

De la part de

M. Jacques Roze,
son époux,

Jeanne et Christophe Roze-Coquet,
Danielle Roze-Béguin,
ses fille, gendre et belle-fille,

Ségolène et Konia,
ses petits-enfants,

Mme Léone Tallon
et ses enfants,
Mme Jacqueline Alcadien
et ses enfants,
Mme Jacqueline Cointault
et ses enfants,
ses sœurs, belle-sœur, neveux et nièces,

Mme Veuve Victor Toffin
et ses enfants,

Les familles Roze, Béguin, Alcadien, Tallon, Cointault et Toffin.

On se réunira à l'église.
Vos témoignages de sympathie seront recueillis sur un registre du souvenir.

7, square de la Providence,
78120 Rambouillet.

– Les familles Tokhadzé, Nicoladzé, Villecourt, Stewart
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 26 décembre, à Clermont-Ferrand, de

Mme Nicolas TOKHADZÉ,
née HAMBACHIDZÉ,
veuve du colonel TOKHADZÉ.

Un service sera célébré vendredi 10 janvier, à 19 heures, en l'église Sainte-Nino, 6-8, rue de la Rosière, à Paris.

– M. Robert Bouteaud,
son époux,
M. et Mme Gérard Marquet
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme *Manou Zaksas,*
sa cousine,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Hélène
TOURNAIRE-BOUTEAUD,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenu le 1er janvier 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 janvier, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, 19 *bis*, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e, où l'on se réunira à 15 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière communal du Kremlin-Bicêtre.

80 *ter*, avenue de Fontainebleau,
94270 Le Kremlin-Bicêtre.

– François Coupry, président de la *Société des gens de lettres de France,*
Les membres du comité,
Jean-Marie Drot, président de la Société civile des auteurs multimédia,
Le délégué général, Laurent Duvillier,
Les sociétaires,
ont la tristesse de faire part du décès de

Hélène TOURNAIRE,
ancienne trésorière
de la Société des gens de lettres de France,
chevalier dans l'ordre
des Arts et des Lettres,

survenu le 1er janvier 1997, dans sa quatre-vingtième année.

Ils s'associent à la douleur de la famille.

Hôtel de Massa,
38, rue du Faubourg-Saint-Jacques,
75014 Paris.

– Les Sofica Sofinergie
ont la tristesse de faire part du décès de leur président et fondateur,

Pierre VERNIMMEN,

à l'âge de cinquante ans.

Il a été inhumé le vendredi 3 janvier, à Jouy-en-Josas.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu du

Comte Gilles du VIVIER
de FAY SOLIGNAC,

le 2 janvier 1997.

De la part de
Mme Roland Laudenbach,
sa sœur,

Le marquis et la marquise du Vivier de *Fay Solignac,*
Le comte Aymar du Vivier de Fay Solignac,
ses neveux,

Arthus et Marie du Vivier de Fay Solignac,
Hector et Eléonore du Vivier de Fay Solignac,
ses petits-neveux,

La marquise du Vivier de Fay Solignac,
sa belle-sœur,

La baronne Jacques de Luze,
sa tante,

Son dévoué Giuseppe Leoni.

Le service religieux aura lieu le lundi 6 janvier, à 9 h 30, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert à Paris, l'inhumation au *cimetière Saint-Pierre* à Chantilly.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, disparaissait, bien trop tôt,

Régine ARVIV-SEKNADJÉ.

Petite reine, nous pensons à toi.

– Il y a dix ans, le 9 janvier 1987,

Marguerite COLLOWALD

nous quittait, après une longue maladie.

« Crieri » pour les proches et les amis, c'était *le courage et la joie de vivre* : c'était aussi une forte participation à la vie associative.

A Bruxelles, en Alsace et ailleurs, nous nous en souvenons.

Paul Collowad, Isabelle, Thierry et *Claire Wachters.*

– Pour le neuvième anniversaire du décès de

Me Georges SCEBAT,
avocat,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
national du Mérite,
officier du Mérite sportif,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Commémorations

– L'Appel unifié juif de France,
L'Agence juive pour Israël,
convient tous ceux qui ont connu

M. Michel TOPIOL

à lui rendre hommage lors d'une réunion *commémorative qui se tiendra le mercredi* 8 janvier 1997, à 18 heures précises, à l'espace Rachi, 39, rue Broca, 75005 Paris.

Conférences

– Publication des conférences de l'Etoile. **La religion, les maux et les vices, le mal, le péché, le pardon,** ***pourquoi*** ? Avec Jacques Attali, Georges Bortoli, Jacques Duquesne, Josy Eisenberg, Marcel Gauchet, Guy Gilbert, Jacques Lacarrière.

Prix 80 francs franco. Commande *Christianisme*, BP 189, 93208 Saint-Denis Cedex.

Soutenances de thèses

– ***Catherine Lorent*** soutiendra sa thèse, en vue de l'habilitation à diriger des recherches, le mardi 7 janvier 1997, à *9* heures, dans la *salle* des Actes de Paris-IV-Sorbonne.

« L'inspiration orientale dans la musique de Florent Schmitt. Contribution à l'étude de l'orientalisme en France. »

– **Jean-Yves Pellegrin** soutiendra lundi 6 janvier 1997, à 14 heures, en Sorbonne (université Paris-IV, bibliothèque de l'UFR d'études anglophones), sa thèse de *doctorat intitulée* : **Parcours identitaire dans les fictions de Saul Bellow.**

Spécialité : littérature et civilisation d'Amérique.

Sous la direction de M. le professeur Jean-Robert Rougé.

– Claire Bernard-Pallas soutiendra sa thèse de doctorat intitulée : **Art et pouvoir. Arts plastiques et politique culturelle sous le franquisme (1939-1951)**, sous la direction de M. le professeur *Serge Salaün, samedi 11 janvier 1997*, à 14 heures, université de la Sorbonne Nouvelle Paris-III, 13, rue de Santeuil, *Paris-5e*.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

CARNET DU MONDE
Téléphone :
01-42-17-29-94 01-42-17-38-42
Télécopieur : 01-42-17-21-36

Les pasionarias d'Apartado



Berceau de la guérilla, dans le golfe d'Uraba, en Colombie, Apartado est devenue la ville des veuves et des orphelins. Refusant cette fatalité, des femmes courageuses ont pris les commandes des principales institutions, afin de lutter contre la violence quotidienne

SUR le grand Livre blanc de la paix, installé à l'entrée de la mairie de la petite ville d'Apartado, située dans la région bananière du golfe d'Uraba, au nord-ouest de la Colombie, un visiteur a écrit en lettres fines : *« J'aime les femmes parce qu'elles sont la vie... »* Dans la petite chambre qui sert de secrétariat, un gros cafard volant se meut doucement sur le carrelage. Il fait chaud et lourd. Il est environ midi. Appuyée sur le comptoir d'accueil, debout, une petite femme en robe légère, perchée sur de hauts talons noirs, soupire au téléphone : *« Mais, colonel, ce n'était ni un syndicaliste ni un porte-parole politique, c'était un simple fonctionnaire, sans représentation, un jeune homme simple. Je me sens si mal pour l'équipe, ils ne vont pas commencer à tuer mes fonctionnaires seulement pour m'obliger à me taire ? »*

Mme le maire d'Apartado, car c'est elle, s'efforce de passer du rire aux larmes pour ne pas s'effondrer et risque quelques plaisanteries pour occulter son désespoir. Un de ses employés, âgé de moins de trente ans, a été assassiné la veille et sa langue a été arrachée. Sur le mur, une affichette proclame : *« C'est seulement avec le pouvoir de la parole et le bon sens que prodigue la raison que nous pourrons, en Colombie, atteindre les si désirés objectifs de paix que tous nous attendons. »* Et Gloria Isabel Cuartas Montoya, quarante-cinq ans, tente d'exposer par téléphone à un des chefs de l'armée colombienne le « Pacte de respect à la vie » qu'elle voudrait imposer. En couverture du Livre blanc de la paix, il y a aussi inscrit : *« La paix est un droit et un devoir qu'il est obligatoire d'accomplir, article 22 de la Constitution de 1991. »*

En écrivant *« les femmes sont la vie »*, le visiteur anonyme de la mairie ne croyait pas si bien dire. De janvier à juin, sur les 692 personnes assassinées dans la région, 565 étaient des hommes. A Apartado, ville sinistrée, Mme le maire, qui a été élue sur une liste de consensus en août 1995, affirme fermement : *« Si j'étais un homme, ils m'auraient déjà tuée. »* D'autres femmes courageuses sont à la tête des principales institutions de la région qui luttent contre la violence. Elles sont en général jeunes et jolies, et s'abritent derrière leur féminité comme un ultime rempart contre la mort.

La coordonnatrice de la Fiscalia (l'équivalent de notre police judiciaire) est une femme, ainsi que trois des cinq inspecteurs qui, détectives de choc, arrivent les premiers sur les lieux des massacres. Le Défenseur du peuple – une figure juridique mise en place par la Constitution de 1991, dont le rôle est d'entendre les citoyens et de faire aboutir leurs plaintes le plus rapidement possible – est une avocate de trente ans, rousse et pétillante, qui remarque froidement : *« D'habitude, on parle des droits de l'homme, mais, ici, il faut parler du droit à la vie, car c'est celui-là qui n'est pas respecté. »*

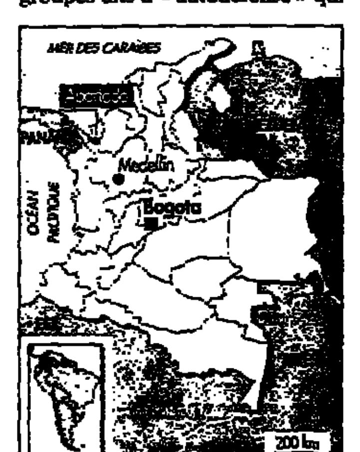
Une autre femme, Carmen Pilar, avocate spécialiste des droits de l'homme, avait été nommée procureur à Apartado, en février 1996. Ses deux prédécesseurs, dont une femme, avaient été assassinés. Elle vient de démissionner. D'Apartado, elle dit : *« Vous savez, j'y ai beaucoup pleuré. »* Notamment en lisant les premiers récits de tortures exercées sur des familles de paysans. Mais elle n'a jamais pu se faire à *« la peur collective et irrationnelle, sans raison ni signification, qui plane sur la ville »*.

Car la région d'Uraba, qui vit quasi exclusivement de ses grandes exploitations bananières, semble avoir été définitivement oubliée de l'Etat colombien et de sa Constitution progressiste. Ici, depuis plus de dix ans, la guérilla, les groupes de paramilitaires, les trafiquants de drogue et l'armée se livrent une guerre sans merci dont les populations sont les premières victimes. Selon la mairie, il y a dans toute la région plus de 25 000 réfugiés. A Apartado seulement, ville la plus importante et chef-lieu administratif, on compte, pour 90 000 habitants, plus de 1 000 veuves et 4 500 orphelins. Et là, il n'y a pas que la chaleur des Caraïbes qui est pesante. Le silence l'est aussi. Les habitants ont les visages graves et fermés de ceux qui peuvent mourir demain. Personne n'est prodigue de sa parole : mieux vaut ne pas afficher d'opinion, ne pas avoir d'amis pour ne pas se faire d'ennemis. En 1995, les autorités ont répertorié 1 258 assassinats, dont 200 lors de massacres collectifs.

L'agro-industrie bananière date des années 60. Ces grosses exploitations, qui exportent dans le monde entier, appartiennent à quelques riches propriétaires terriens qui vivent aujourd'hui en majorité à l'étranger. Elles ont attiré la main-d'œuvre de tout le pays. La région, située à la frontière du Panama, comme un isthme servant de jonction entre les deux océans, l'Atlantique et le Pacifique, a toujours servi de terre d'accueil aux populations des départements voisins qui fuyaient la violence politique ou la misère.

C'EST un des berceaux de la guérilla colombienne qui, longtemps, s'y est substituée à l'Etat, complètement absent de ces terres chaudes et trop éloignées de la capitale. Stratégiquement, c'est un endroit-clé pour les contrebandiers : ils passent depuis toujours les armes des insurgés, et la drogue depuis une dizaine d'années. C'est aussi une région qui, déjà du temps des colonies, faisait rêver les autorités qui souhaitaient y construire un canal reliant les deux océans – idée relancée en mai 1996 – ou une cité idéale dont les plans reposent à la Bibliothèque nationale. Périodiquement sont évoquées les virtuelles richesses de ses sous-sols : charbon, pétrole, or, uranium...

Mais l'Uraba retombe toujours dans l'oubli. Dans les années 80, les gros propriétaires, fatigués d'être rançonnés et kidnappés par la guérilla qui prélevait ainsi son « impôt révolutionnaire sur les personnes », ont organisé des groupes dits d'« autodéfense » qui se sont vite transformés en mini-armées agissant avec la bénédiction des autorités militaires. Ensuite, avec l'explosion du marché de la drogue, les trafiquants se sont alliés aux milices paramilitaires pour faire fuir les paysans de leurs terres afin de les racheter bon marché. Tout ce monde s'affronte, sans foi et sans loi, pour un bout de terre ou un semblant de pouvoir. Tortures et exactions sont légion. Chaque mois, des images terrifiantes sont diffusées par les journaux télévisés et s'affichent en une des quotidiens comme un horrible film qui se répète à loisir et qui aurait pour titre sempiternel *Massacres en Uraba*.



Chaque fois le scénario est le même. Un groupe d'ouvriers agricoles – dix, vingt, trente, selon les cas – est assassiné, soit dans le bus qui les mènent à l'exploitation bananière, soit sur le lieu de travail même, soit dans un quartier populaire. Parfois, une balle perdue atteint un enfant, une femme. La guérilla assassine les ouvriers et les paysans si elle les soupçonne d'avoir collaboré avec l'armée. Les paramilitaires les exécutent parce qu'ils soutiennent la guérilla ou simplement pour faire du *« nettoyage social »*. Les « narcos » parce qu'ils veulent récupérer leur lopin de terre et d'autres encore juste parce qu'il s'agit d'une guerre et que leur père, leurs frères ou leurs enfants ont été assassinés. Les paysans ont donc fui la campagne. Les ouvriers agricoles aussi, qui refusent aujourd'hui de vivre près des exploitations. L'un d'eux affirme : *« Nous vivons dans un état de nervosité extrême, à attendre la mort. Tous les matins, nous pensons que, peut-être, c'est aujourd'hui que nous ne reviendrons plus. »* Il a six enfants.

« D'habitude, on parle des droits de l'homme, mais, ici, il faut parler du droit à la vie, car c'est celui-là qui n'est pas respecté »

Pour toutes les jeunes femmes qui luttent, la solitude est grande. Mme le maire plaisante avec tout le monde, mais elle sait aussi qu'elle ne peut être amie ou amante de personne. S'afficher avec un homme, qui donc appartiendrait forcément à une faction, serait signer son arrêt de mort. Sa vie est en danger, mais elle se promène sans escorte, vit seule et interroge naïvement : *« Je peux me protéger, certes, mais qui protégera les maisons des voisins ? »* Avant d'avouer, malicieuse : *« De toute façon, je crains les armes. »* On la surnomme « Mère courage » – n'a-t-elle pas été élevée chez les carmélites ? – ou le « Napoléon de l'Uraba », puisqu'elle bat la campagne. On l'admire.

Les médias colombiens l'ont proclamée « Femme de l'année » en 1995. Elle dérange le gouvernement central, empêtré dans une des plus graves crises politiques de son existence, à propos duquel elle dit : *« A cause d'eux, j'ai un problème de légitimité comme autorité locale. Quand j'ai besoin d'une réponse urgente, qui puis-je appeler à Bogota, puisqu'ils sont tous occupés à autre chose ? Comme le pays n'est pas gouverné, chaque institution se replie sur elle-même, se ferme et s'implique de moins en moins. »* Elle se lève tous les jours à 5 h 30, prie énormément pour *« cette expérience formidable »* et pour renoncer *« à sa vie personnelle, à son intimité et se consacrer à la communauté »*. Tous les jours, on lui apprend qu'un plan a été découvert pour attenter à sa vie. Et Gloria raconte sans sourciller : *« La fois où j'ai vraiment eu peur, j'étais toute seule chez moi, un jour de Fête des mères. Il y avait une coupure d'électricité assez longue. J'étais dans le noir et je ne savais pas quoi faire, à qui téléphoner. »*

Maria Villegas, dans son petit bureau de Défenseur du peuple qu'elle a ouvert il y a un peu plus d'un an, annonce, péremptoire : *« 95 % des plaintes sont des problèmes d'ordre public. La majorité a lieu par omission de l'Etat ou avec la complicité de l'Etat*, et, renchérit-elle, *les gens ont peur de dénoncer officiellement. Tout le monde a peur. »* Elle aussi, *« forcément, comme tout le monde »*, même si elle croit *« fermement que les acteurs de la violence peuvent avoir une certaine considération pour les femmes »*, considération qui la mettrait à l'abri.

MARTA MAGNOLIA, trente et un ans, inspecteur judiciaire, demande à chaque fois *« à l'âme de la personne assassinée de l'aider à retrouver son meurtrier et prie »*. Elle a laissé sa fille de treize mois à Medellin pour accomplir son rêve de toujours : devenir « fiscale ». Sa vie se passe dans l'immeuble où sont rassemblés les bureaux et les appartements de la Fiscalia et sur les lieux des crimes. Elle ne sort qu'avec ses compagnons de travail et, de toute façon, planche souvent jusqu'à minuit. *« Personne ne veut sortir avec un « fiscal » ou un employé*, dit-elle en souriant, *je les comprends. Ils ont peur d'être tués juste pour avoir été vus avec moi. »*

Au milieu de cette terreur, le maire d'Apartado semble d'une vitalité impressionnante. Gloria Isabel Cuartas n'arrête pas de se faire entendre. Elle est allée plaider la cause de sa région au Parlement européen, auprès des organisations non gouvernementales (ONG) belges, suisses ou anglaises. Elle est toujours en campagne, à l'affût de soutiens. Graça Machel, la première dame du Mozambique, qui dirige les programmes des Nations unies concernant la situation des enfants en milieu de guerre, est passée par Apartado.

L'ONG européenne Pax Christi a envoyé une mission d'évaluation. Plus récemment, des femmes du Burundi et de Bosnie sont venues soutenir celles d'Uraba. La Croix-Rouge internationale officie dans la région, notamment pour la recherche des personnes disparues. Gloria Isabel Cuartas encourage toutes les initiatives et, surtout, celles des communautés qui cherchent à s'organiser. Tous les jours, elle visite aussi sœur Caroline, dominicaine de choc, qui arpente la campagne en Jeep pour venir en aide aux veuves et aux orphelins qui se trouvent sans travail, sans toit et sans protection sociale, grâce à son association Compartir.

En décidant de ne pas se taire, le maire d'Apartado a réussi à ce que l'on se souvienne de l'existence d'Uraba. La guerre dure depuis dix ans mais cela ne fait qu'un peu plus d'un an que les Colombiens savent qu'on y meurt chaque jour encore plus qu'ailleurs. Mais le dénouement, malgré tous les efforts, semble lointain. Car, comme interroge tristement Carmen Pilar : *« Que peuvent devenir des enfants devant lesquels ont été torturés et assassinés les parents ? N'est-ce pas un véritable symptôme de pathologie de la société ? Ce qui se passe ici ne doit-il pas être traité comme un problème de santé publique ? »*

Anne Proenza
Dessin : Philippe Praquin



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Médiateur : Thomas Ferenczi
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

La politique sous le joug de l'économie

Suite de la première page

L'Etat recule partout. La France se bat à reculons puis cède, bastion après bastion, sous la pression de l'économie capitaliste. L'Europe est libérale. Les privatisations et les déréglementations privent l'administration de ses instruments régaliens. Les firmes préfèrent choyer leurs actionnaires en se focalisant, à l'américaine, sur la Bourse, plutôt que de devenir *« citoyennes »*, à la française, avec un volontarisme sur l'emploi. Les grèves n'empêchent pas les entreprises de services publics de se comporter, pas à pas, *« comme les autres »*.

Refusant d'admettre que l'économie moderne a changé de nature, la classe politique feint de croire qu'il ne s'agit que d'un changement d'échelle géographique. Les reculs d'aujourd'hui sont tactiques : ils sont nécessaires à la construction européenne. Sitôt la monnaie unique créée, on pourra revenir à l'ordre politique ancien, relancer l'activité par le budget européen, soumettre la monnaie aux gouvernements, abaisser l'euro face au dollar dévalué ! Le « modèle » français, agrandi aux Quinze, renaîtra ! Qui peut encore y croire ?

Si les combats du politique *« contre »* les inégalités économiques semblent se solder par des défaites, c'est faute de trouver un nouvel équilibre entre la politique nationale et l'économie mondialisée. Cessant de passer de la révolte à la soumission, il faudrait que le pays parvienne à apprivoiser ce capitalisme « global », diabolisé par la classe politique – hormis le cercle restreint des amis d'Alain Madelin – comme le monstre fauteur de toutes nos misères. La classe politique, en effet, est restée avec des schémas de l'ère industrielle où la politique avait un rôle clair : *« Entendez-vous avec la CGT et l'économie française tournera bien »*. A la production et la consommation de masse, correspondaient des rapports de force politiques clairs, sinon toujours pacifiques. Au « fordisme » correspondait bien le gaullisme.

Les économies modernes mettent en jeu des mécanismes autrement délicats. La Banque de France, par exemple, est en fait elle-même très démunie face à des marchés bien plus riches qu'elle. Ses réserves de changes s'élèvent à 122 milliards de francs tandis que sur les marchés s'échangent plus de 1 000 milliards de dollars par jour. Une banque centrale, surtout celle d'un pays moyen, a des marges de manœuvre très réduites. Croire qu'elle décrète ses taux comme bon lui chante, c'est se tromper d'époque.

Pour agir, la banque doit jouer non plus sur les stocks de monnaies (ses achats et ventes de devises) mais sur les attentes des marchés sur ces stocks. Tout est là : psychologie, théorie des jeux, rapidité technologique, mathématiques des probabilités. La perception de la réalité par les agents compte autant que la réalité : nous sommes loin des temps faciles des changes fixes !

Dans ce cadre, pour influer utilement sur la politique monétaire de la Banque de France, il eut sans doute été plus efficace de nommer des personnalités qui connaissent ces mécanismes et qui puissent argumenter pied à pied face à Jean-Claude Trichet. A critiquer les experts, en pensant qu'au fond, tout est encore affaire de politique et de rapports de pouvoir, on se condamne à subir leurs raisonnements chiffrés et solides et, devant les risques de la décision, à leur céder. Mieux vaut savoir les contrer sur leur terrain.

COMBAT DÉCALÉ

Si le combat des politiques français paraît décalé, c'est aussi affaire d'institution. Le jacobinisme collait avec la reconstruction keynésienne d'après-guerre. L'Etat inspirait, l'Etat finançait. Désormais les brevets, les produits et bien entendu les *capitaux circulent librement*. Leur « contrôle » reste possible, les autorités publiques ont encore un rôle. Mais il passe moins par des *décisions régaliennes* que par des solutions propres à la sphère économique. Pourquoi, par exemple, certains pays européens de la zone mark (Pays-Bas, Danemark), avec les mêmes taux que nous, réussissent-ils mieux que d'autres contre le chômage ?

Un pouvoir centralisé comme celui de la France, doté d'une inspiration de type gaullienne (le volontarisme d'en haut), ne peut que mal s'y prendre. Faut-il que le pouvoir politique abandonne une part de ses anciennes prérogatives à des institutions indépendantes ? La monnaie hier. La justice aujourd'hui ? Demain, le contrôle de la science ? La légitimité des urnes doit céder, là aussi, devant la légitimité de l'efficacité. Révolution en France !

Si la démocratie n'est plus aussi *immédiate – parce que l'élu ne décide plus directement –*, elle demeure intacte : le peuple peut changer la loi pour revenir sur le statut desdites institutions. Le pouvoir politique retrouverait une légitimité en n'étant plus que celui qui organise les pouvoirs. Ce ne serait pas moins noble et, n'en déplaise à la classe politique, le citoyen y gagnerait.

Eric Le Boucher

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Charles Rebois

■ Pour sortir de ce cercle vicieux, Alain Juppé a osé entreprendre des réformes. Certaines de première importance, comme celle du système de santé. D'autres, non moins nécessaires, n'ont pas été menées à bien parce qu'elles heurtaient des intérêts catégoriels. Le premier ministre a été payé de beaucoup d'impopularité. Demain, justice lui sera rendue. Il n'a jamais été aussi méritant qu'en décembre 1995, quand il a dû affronter presque seul un conflit qui révélait les pesanteurs de la société française. Beaucoup reste à faire. Pour remédier au chômage, Jacques Chirac place ses espoirs dans le retour à la croissance, mais les effets qui en résulteraient ne seront pas immédiats. En revanche, l'allègement de la fiscalité, l'augmentation de la consommation et de l'investissement contribueront à rendre le moral aux Français.

L'HUMANITÉ
Jean-Paul Piérot

■ Il serait bien hasardeux de prévoir l'évolution de la crise en Serbie, à la suite du premier geste réel du gouvernement depuis que s'est enclenché, il y a plus de sept semaines, le bras de fer entre une opposition fortement mobilisée et le président Milosevic (...) L'opposition ne brille pas par sa cohérence et sa clarté, rassemblant monarchistes et authentiques démocrates, nationalistes et pacifiques (...) Milosevic paie la lourde facture d'une guerre qui, au lieu de renforcer tous les Serbes dans un seul Etat, laisse un pays affaibli, une population appauvrie, des réfugiés en déshérence. Les sirènes du nationalisme ont débouché sur un cauchemar et le réveil est bien difficile. Puisse, cette fois-ci, la sagesse prévaloir, qui évitera au peuple serbe les affres de la guerre civile.

Le Monde
ÉDITORIAL

Une justice russe en pointillé

EN adoptant un nouveau code pénal, la Russie vient, en apparence au moins, de franchir un pas important sur la voie de la démocratisation. Cet événement mérite d'être souligné au moins autant que le lancement des privatisations ou que les débuts de l'économie de marché en 1992. Dans un pays où, depuis les tsars, l'arbitraire est la norme, où, il y a cinquante ans seulement, l'aveu tenait lieu de preuve et où, hier encore, l'homosexualité était considérée comme un délit passible de prison, la volonté de mettre en avant les droits et les libertés de l'individu, comme le stipule le nouveau document, peut être saluée.

Prioritaires dans l'ancien code pénal soviétique de 1960, la sécurité d'Etat ou la préservation du système politique ont disparu au profit de notions, totalement nouvelles pour la société russe d'aujourd'hui, comme le *« principe humaniste »*, selon lequel le *« châtiment pénal »* n'a pas pour but *« d'humilier la dignité humaine ou d'imposer des souffrances physiques »*, une précision qui a son importance dans un pays où des millions de personnes ont péri au goulag. Mais suffit-il de voter des textes pour que les choses évoluent ? On peut raisonnablement s'interroger sur la façon dont ce nouveau code pénal sera appliqué.

Si la Russie, soucieuse de se conformer aux exigences du Conseil de l'Europe, dont elle est devenue membre en 1996, souhaite donner d'elle une image positive, les bonnes intentions ne doivent pas faire oublier la réalité. Ici, la loi n'a toujours aucune espèce de valeur, la police est corrompue et l'arbitraire est toujours de mise.

L'aveu est encore considéré comme une preuve dans la pratique judiciaire, les conditions carcérales sont déplorables. Les prisons regorgent de toxicomanes, d'alcooliques ou d'auteurs de délits mineurs, tandis que les clans mafieux, protégés au plus haut niveau de l'Etat, se partagent les revenus juteux du pétrole, de l'alcool ou des casinos sans être le moins du monde inquiétés.

Quant aux articles « économiques » du nouveau code, notamment celui censé inciter la population et les entreprises à payer leurs impôts, ils font sourire les citoyens, qui aimeraient être persuadés que les entreprises les plus puissantes acquittent aussi leurs devoirs fiscaux. Par exemple, Gazprom, le géant du gaz, protégé du premier ministre Viktor Tchernomyrdine. La référence en matière économique est plutôt la *« krycha »*, la protection mafieuse, sans laquelle il est impossible à tout homme d'affaires de travailler.

Car il ne suffit pas d'avoir des textes, encore faut-il se doter des instruments nécessaires à leur application. Et ceux-ci font défaut dans une Russie totalement livrée à elle-même après soixante-quinze ans d'omniprésence de l'Etat. Les Occidentaux, qui ne barguignent pas pour envoyer des milliards de dollars aux autorités de Moscou, devraient maintenant penser à aider tous ceux qui, sur place, vont tenter de faire coïncider les textes et la pratique.

L'AVIS DU MÉDIATEUR



S'il est un thème qui revient avec une belle régularité dans le courrier des lecteurs, c'est celui de la défense de la langue française, sous toutes ses formes : appels à la correction grammaticale, lutte contre l'invasion de l'anglais, dénonciation des barbarismes et des solécismes, mises en garde contre le mauvais emploi des mots, condamnation des fautes d'orthographe. C'est ce dernier aspect qui fait l'objet de la chronique ci-dessous. De nombreux correspondants en effet, souvent membres d'association de défense de la langue française, épluchent avec soin nos articles et nous font part, tantôt de leur surprise attristée, tantôt de leur véhémente indignation, devant les erreurs que la précipitation de l'édition quotidienne ne permet pas de corriger en temps utile.

Le respect de l'orthographe

par Thomas Ferenczi

CHAQUE jour, ou presque, des lecteurs nous indiquent avoir repéré dans les colonnes du *Monde* des fautes d'orthographe qui suscitent chez eux des accès de colère. Il est vrai que trop d'erreurs et de négligences parsèment encore nos phrases. La vigilance de nos correcteurs, sous la direction de Jean-Pierre Colignon, épargne à nos lecteurs une bonne quantité de bourdes, mais nos délais de fabrication, de plus en plus courts, leur interdisent d'intervenir sur les articles envoyés tardivement à la composition.

Ces fautes ne sont pas toujours imputables aux rédacteurs du *Monde*. Ainsi Xavier Darcos, qui fut professeur de khâgne au lycée Louis-le-Grand avant d'être nommé directeur du cabinet de François Bayrou puis conseiller auprès d'Alain Juppé, attire-t-il notre attention sur la façon dont est orthographié, dans un placard publicitaire du *Monde* du 17 décembre, le titre du film de Sandrine Veysset, prix Louis-Delluc 1996, *Y aura-t-il de la neige à Noël ?*. On peut lire : *Y'aura t'il de la neige à Noël ?*

Passons sur la première apostrophe, après le *y*, que notre correspondant ne commente pas. La seconde, après le *t*, lui inspire les remarques suivantes : *« On confond visiblement un signe euphonique intervocalique (du type* "viendra-t-il ? "*) et un pronom personnel (*"te", *avec l'élision finale du -e, du type :* "je t'aime"*). Malgré les apparences, ce n'est pas un détail. Tout est là : on mélange la chose, une quasi-inanité sonore, et la personne, qui est tout. Dira-t-on bientôt :* "je-t-aime" *? »*

Le coupable, en l'occurrence, n'est pas la rédaction du *Monde*, mais la faute est assez répandue pour qu'on la signale ici. D'autres erreurs proviennent de confusions de mots. N'était-il pas question dans un récent « Monde des livres » (celui du 27 décembre) d'une identité *« vascillante »* (au lieu de *« vacillante »*), sous l'influence probable de l'adjectif *« oscillant »* ?

Un lecteur attentif, Jean Meuriot, de Suresnes, nous a envoyé il y a quelques semaines une longue liste de bévues relevées dans plusieurs organes de presse, et en particulier dans *Le Monde*. Outre les nombreuses fautes d'accord (un verbe au singulier avec un sujet au pluriel, ou inversement ; un participe passé au masculin avec un complément d'objet direct, placé avant le verbe, au féminin ; etc.), notre correspondant nous rappelle quelques erreurs fréquentes : *exhorbitant* (au lieu d'*exorbitant*), *dilemne* (au lieu de *dilemme*), *il conclue* (au lieu de *il conclut*), *Paris bruisse* (au lieu de *bruit*), *ballade* (chanson) confondue avec *balade* (promenade), *envie* avec *envi* (dans l'expression *à l'envi*), *acception* avec *acceptation*, *censé* avec *sensé*, *subornation* avec *subordination*, *repère* avec *repaire*, *décade* avec *décennie*, *près de* avec *prêt à*, *quelque* (adverbe invariable au sens de *environ*) et *quelques* (adjectif), etc.

Ajoutons-y *mysoginie* (au lieu de *misogynie*), *réthorique* (au lieu de *rhétorique*), *relai* (au lieu de *relais*), *cahotique* (au lieu de *chaotique*) ou encore, au chapitre des mots anglais, dont de nombreux lecteurs regrettent l'abus, *looser* (au lieu de *loser*). Attention aussi, pour les langues étrangères, à la justesse des citations et des traductions. Une lectrice de Londres, Claire Trocmé, nous signale, à juste titre, une double erreur dans l'extrait d'un texte de David Bowie à la « une » du *Monde* du 25 décembre : il fallait lire *« Don't want to be a richer man »* et comprendre *« Je n'ai pas envie d'être plus riche »*.

« N'y a-t-il pas quelque chose à faire ? », nous demande M. Meuriot. En cette période de vœux, souhaitons, comme l'écrit Edouard Bled, qui vient de mourir (*Le Monde* du 1er janvier), dans l'introduction de son *Cours supérieur d'orthographe*, que *« ces remarques très simples »* engagent les rédacteurs du *Monde* et leurs relecteurs *« à porter plus de respect à leur langue maternelle »*.

L'AVENIR DE SUPERPHÉNIX

Vos articles du 27 décembre [sur Superphénix] frisent la désinformation.

Désinformation sur le titre : *« L'arrêt de la centrale Superphénix marque l'échec du surgénérateur »*. 1. – L'arrêt de Superphénix était prévu pour reconfigurer le cœur en incinérateur de plutonium (et d'actinides mineurs). 2. – Ce n'est pas un échec du surgénérateur, mais au contraire la démonstration de sa souplesse. Il peut créer ou détruire du plutonium à la demande tout en fournissant des kWh. Depuis sa première mise en service, Superphénix a connu en 1996 sa meilleure année d'exploitation.

Désinformation sur le fond : l'échec relatif, s'il y a, n'est pas celui du surgénérateur, mais celui du nucléaire dans l'ensemble du monde, en dehors de la France et du Japon. Il est dû pour l'essentiel à Tchernobyl, en raison des carences du régime soviétique et de celui de ses satellites ; aux actions passionnelles des écologistes ; à l'irresponsabilité des instances politiques dès qu'il s'agit de décisions à long terme.

La crise des pays de l'Est, la relative stagnation économique des pays occidentaux, le trop lent développement des pays du tiers-monde, expliquent la faible tension sur les cours des produits énergétiques, et notamment sur celui de l'uranium.

Le développement en cours de la Chine, de l'Inde, des pays du Sud-Est asiatique, en attendant le réveil des pays de l'Est et le démarrage de l'Amérique du Sud, conduira inévitablement à de nouvelles tensions sur les cours des combustibles fossiles, et donc la relance du nucléaire est inéluctable. Elle conduira bien entendu à une tension sur le cours de l'uranium (d'autant que les stocks stratégiques des pays de l'Est qui pèsent aujourd'hui sur le marché s'épuisent). Le recours au surgénérateur, qui tire cent fois plus d'énergie du même gramme d'uranium naturel, ira de soi, sauf évidemment apparition d'énergies nouvelles.

Pierre Clauzon,
Sceaux (Hauts-de-Seine)

DIABLERIE CUBAINE

Le Monde du 20 novembre consacre sa page 2 à la rencontre entre Fidel Castro et Jean Paul II. Au centre de la page, un dessin : un temple austère, avec barreaux en guise de vitraux, faucille-marteau en lieu de crucifix. On y voit Fidel, genou à terre, dans la position du pénitent demandant le pardon de ses fautes. Des fautes qui ne sont rien de moins que des crimes à l'encontre de martyrs de la foi : cinq de ces malheureuses victimes, enchaînées, crucifiées à la manière du Christ, sont suspendues aux murs du temple. Leur sang goutte encore et se répand en flaques sur le sol.

L'instant d'étonnement passé, on s'interroge sur l'inspiration et la motivation du dessinateur. Ce dernier a-t-il eu connaissance de faits qui auraient échappé aux historiens ou chroniqueurs ? Car enfin, si l'ex-guérillero, et peut-être trop longtemps chef de l'Etat, doit bien avoir, au long d'une carrière aussi mouvementée, enregistré à son passif quelques péchés, il n'est pas, que l'on sache, le monstre sanguinaire bourreau de chrétiens que *Le Monde* nous dessine (...). La caricature se fait en grossissant les traits. Certes. Est-elle pour autant en droit de déformer la vérité, jusqu'au point d'accuser un homme – fût-il homme d'Etat – de crimes qu'il n'a pas commis et qui n'ont pas été commis ?

Georges Coustols,
Croissy-sur-Seine (Yvelines)

PARADIS PERDU

Un grand journal économique français titrait il y a déjà quelques mois, chiffres à l'appui : *« Demain, nous serons tous précaires. »* Il n'est pas douteux que *« précarité »* est l'un de ces mots fétiches, qui reviennent le plus souvent dans l'Hexagone à propos de la situation économique française. Il ne s'agit pas de nier l'existence de situations individuelles difficiles, parfois dramatiques. Il s'agit, par contre, de s'élever contre les amalgames caricaturant comme précaires des situations professionnelles s'inscrivant dans un marché du travail désormais hautement mobile. Les chantres de la précarité sont des nostalgiques du *« paradis perdu »* du plein emploi. Or cet eldorado sacralisé n'a jamais été qu'une courte parenthèse dans l'histoire moderne de notre pays, comme plusieurs études viennent de nous le rappeler. Le mythe de la précarité est indissociable du mythe de la stabilité ! Pour quels motifs devrait-on diaboliser l'évolution rapide en cours vers la flexibilité en l'affublant d'un terme qui évoque irrésistiblement une régression ? Ce n'est pas en lui tournant le dos que nous l'arrêterons !

Alain Tanugi,
Paris

POUR ALAIN MESILI

En apprenant par l'appel de Régis Debray, dans *Le Monde* du 24 décembre, la détention et le procès d'Alain Mesili à La Paz, nous nous sommes souvenus du camarade de travail qu'il a été pour nous il y a une vingtaine d'années. C'était un garçon passionné à la fois par sa formation de guide de haute montagne et par la culture qu'il découvrait en travaillant dans une librairie. Particulièrement sensibilisé aussi à tout ce qui se passait dans le monde, du fait d'une enfance douloureuse d'orphelin : il n'a pas connu son père, « mort pour la France » pendant la guerre d'Algérie. Ceux d'entre nous qui l'ont rencontré depuis savent qu'il n'avait pas changé après son installation et son mariage en Bolivie. Guide apprécié des spécialistes d'alpinisme andin, il voulait aussi être proche de ceux qui luttaient là-bas pour une société meilleure. Jusqu'où a été son engagement ? Régis Debray écrit, pièces à l'appui, que le dossier de l'accusation est vide. L'Alain Mesili que nous connaissons est le type même d'homme généreux dont les idées peuvent suffire à faire un accusé. Mais cela ne peut suffire à en faire un coupable.

Jean-Paul Archie (éditions Ombres, Toulouse) ;
Jean-Philippe Bernigaud (ancien directeur commercial des éditions La Découverte) ;
Bernard Emery (ancien directeur de la librairie La Joie de Lire) ;
Nathalie Ganier-Raymond (avocat) ;
Alain-Bertholе Martin (éditions Climats, Montpellier) ;
Fanchita Maspero (traductrice) ;
François Maspero (écrivain).

DISTRIBUTION Il s'est encore ouvert en France près de 340 grandes surfaces en 1996, malgré le gel et les *lois restrictives imposés par le gouvernement.* ● SEPT MILLE EMPLOIS ont été crées dans les hypermarchés, dont le parc s'est accru de 32 magasins en 1996. *Les supermarchés sont en perte de vitesse, avec près de deux fois moins d'ouvertures qu'en 1995 et la perte de 1 000 emplois.* ● APRES DES ANNÉES DE GIGANTISME, la tendance est à *une réduction* de la taille *moyenne des magasins.* ● LE GOUVERNEMENT ne relâche pas son *étreinte sur les grands distributeurs, après l'entrée en vigueur de la loi Raffarin* sur l'urbanisme commercial. ● LA COMMISSION NATIONALE d'équipement commercial, constituée *fin décembre,* et les commissions départementales, seront chargées d'examiner chaque demande de création de surface pour tout magasin de plus de 300 mètres carrés.

Plus de 300 grandes surfaces ont été créées en 1996

Le gel gouvernemental des autorisations d'ouverture n'a pas empêché la grande distribution d'agrandir ou d'ouvrir des hypermarchés et des supermarchés. Le ralentissement des investissements est cependant très net lorsqu'on prend en compte les mètres carrés nouvellement implantés

BILAN PARADOXAL pour le ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, Jean-Pierre Raffarin, chargé par Jacques Chirac de mettre un terme à l'expansion des grandes surfaces en France. Malgré le gel *législatif instauré en 1996 durant six mois,* puis la loi contraignante concoctée par M. Raffarin pour réglementer l'urbanisme commercial, le parc français d'hypermarchés (magasins de plus de 2 500 m²) s'est encore accru de 32 unités en 1996, et celui des supermarchés *(plus de 500 m²) de 307 unités, si l'on en croit L'Atlas* de la grande distribution, publié annuellement par la revue spécialisée *LSA.*

Les décisions de M. Raffarin ne pouvaient, en fait, avoir d'incidence sur les ouvertures de magasins proprement *dites, auxquelles le feu vert avait été donné parfois plusieurs* années avant. Elles ne pouvaient porter que sur les seules autorisations administratives. De ce point de vue, le ministre peut se considérer comme satisfait. Le nombre de mètres carrés autorisés devrait être tombé autour de 600 000 en 1996, contre plus de 800 000 en 1995 et près de 2 millions en 1992, avant les premières mesures de gel, prises dès 1993 par Alain Madelin, le prédécesseur de M. Raffarin.

Les statistiques publiées par *L'Atlas LSA* révèlent un net ralentissement des investissements de la grande distribution depuis 1993. Le nombre de véritables créations de nouveaux hypermarchés est resté le même qu'en 1995, soit quinze magasins, et celles-ci ne représentent « que » 86 530 m², contre 112 758 m² l'année précédente. Le reste correspond à l'agrandissement de dix-sept supermarchés existants.

*Les ouvertures de deux hyper*marchés géants, sous l'enseigne Continent (groupe Promodès), à Chelles (Seine-et-Marne) (15 000 m²) et dans le centre commercial Grand Littoral, à Marseille (16 000 m²), resteront probablement les dernières du genre. La tendance, affirme *LSA,* est désormais à des hypermarchés plus petits, d'une superficie inférieure à 5 000 m², baptisés « très grands supermarchés » (TGS). *Sur huit nouveaux magasins,* le numéro un français, Leclerc, a ainsi ouvert six TGS en 1996.

POURSUITE DU RALENTISSEMENT

La catégorie des supermarchés, secteur en expansion *constante ces dernières années,* enregistre pour la première fois une chute spectaculaire des créations : 178 contre 298 en 1995. Signe des temps : le premier réseau français de supermarchés, le groupement Intermarché, qui dispose d'un parc de 1 557 ma*gasins, n'en a ouvert que six en* 1996. Intermarché réfléchirait désormais à la création de petits magasins de moins de 300 m², le seuil en deçà duquel on peut se passer d'une autorisation administrative. Le nombre de nouveaux supermarchés *de hard discount,* particulièrement dans le collimateur du ministre du commerce, est tombé de 208 à 107.

Côté créations d'emplois, le bilan est contrasté. Chaque hypermarché ouvert en 1996 a embauché en moyenne *120 personnes, contre 86* en 1995. Cela provient essentiellement du fait que chez Leclerc *« les rayons non alimentaires sont générateurs d'emplois »,* relève *LSA.* L'effectif total des 1 106 hypermarchés recensés en France s'est accru de *près de 7 000 emplois en 1996,* atteignant 214 000 salariés. En revanche, dans les 7 613 supermarchés, le volume global d'emplois recensés au 1er janvier 1997 (174 000 personnes) était inférieur d'un millier au niveau relevé un an plus tôt.

En 1997, les ouvertures *et les autorisations d'implantations de*vraient continuer à se ralentir. Le gouvernement, une fois le gel parvenu à son terme, le 13 octobre, ne s'est pas pressé de mettre en place les nouveaux outils prévus par la loi Raffarin. Le décret d'application n'est paru au *Journal officiel* que début décembre. La composition de la nouvelle commission nationale d'équipement commercial (CNEC), qui sera chargée *le cas échéant* de réexaminer les autorisations délivrées par les commissions départementales (CDEC), n'a été constituée que le 26 décembre.

Le décret a reconduit à sa présidence le conseiller d'Etat François Lavondès, mais il est désormais en*touré de sept membres – dont un,* Claude Nespo, *désigné* par le ministre du commerce et un autre, Marie-Claude Petit, présidente de la Fédération nationale des familles rurales, par le ministre des affaires sociales – qui devront dégager un quasi-consensus sur chaque dossier d'ouverture.

Quant aux CDEC, elles sont loin d'être toutes constituées par les préfets. Autant dire que la prochaine autorisation d'ouverture ne sera probablement pas délivrée avant plusieurs mois.

Pascal Galinier

Les grandes enseignes d'hypermarchés

Les 1 106 hypermarchés français sont regroupés sous neuf enseignes contrôlées par huit groupes ou groupements d'indépendants.

● **E. Leclerc** : 387 magasins d'une surface moyenne de 4 200 m².
● **Auchan** : 142 magasins, dont 90 de 6 200 m² sous l'enseigne Mammouth, et 52 Auchan de 10 500 m².
● **Carrefour** : 115 magasins de 9 900 m².
● **Casino** : 112 magasins Géant de 6 600 m².
● **Promodès** : 82 magasins Continent de 6 500 m².
● **Cora** : 56 magasins de 8 300 m².
● **Intermarché** : 80 magasins de 3 200 m².
● **Système U** : 30 magasins Hyper U de 3 200 m².

Larry Ellison, PDG d'Oracle, veut renverser la suprématie de Microsoft sur l'informatique personnelle

LARRY ELLISON contre Bill Gates. Oracle contre Microsoft. Ce combat est annoncé depuis plus d'un an. *Il va s'engager dans les semaines qui viennent et de*vrait constituer l'un des sommets de l'actualité 1997 de l'industrie informatique. En jeu ? L'avenir de l'ordinateur personnel. Continuera-t-il à se décliner en fonction des désirs et développements de Microsoft – *mais aussi du fabricant de microprocesseurs* Intel – dont les logiciels trustent plus de 80 % des machines installées dans le monde ? Ou commencera-t-il à basculer vers le « NC », cet ordinateur de réseau *(network computer)* dont Oracle dit qu'il sera plus simple, moins coûteux – *moins de 5 000 francs – et dont le fonction*nement sera articulé autour du réseau mondial Internet ?

Après avoir beaucoup promis en 1996, Larry Ellison doit maintenant relever le défi. A Paris, fin décembre, il s'est livré à une démonstration de ce NC, ni plus épais ni plus large qu'un décodeur de chaîne de télévision à péage. *Les premiers modèles de*vraient être disponibles dans les prochaines semaines.

Le PDG d'Oracle s'est, depuis près de vingt ans, construit une solide réputation au sein de la profession informatique. Il n'a certes pas *la* notoriété d'un Bill Gates, *mais les deux individus* ne manquent pas de points communs. Comme Bill Gates, Larry Ellison est l'un des hommes les plus riches des Etats-Unis, avec une fortune évaluée à 6 milliards de dollars. Comme Bill Gates, il ne fit pas *d'étincelles à l'université, qu'il quitta lui aussi* avant d'en être diplômé.

Le parallèle s'arrête là. Extrêmement élégant, Larry Ellison se donne des allures de dandy aux costumes gris impeccablement coupés, à l'opposé des manières de collégien de Bill Gates. Dans ses apparitions en public, il ne perd pas une occasion d'attaquer ou de moquer celui qu'il veut *faire apparaître comme* son ennemi numéro un, même si, en privé, il avoue lui avoir parlé au téléphone la semaine précédente, pour convenir d'un déjeuner.

Le passé distingue aussi les deux hommes. Quand Bill Gates menait une *enfance aisée,* Larry *Ellison se débattait dans* une histoire familiale compliquée. Né à New York en 1944 d'une mère juive hongroise et d'un père italien catholique, il est abandonné par sa mère, qui l'élevait seule, à l'âge de neuf mois. Sa grand-tante maternelle, originaire d'Al*lemagne, et son grand-oncle,* originaire de Russie, le recueillent et lui donnent leur nom : Ellison, d'après Ellis Island, le lieu où ils touchèrent le sol américain.

Dès son plus jeune âge, l'autorité l'insupporte, surtout si *« elle est exercée sans raison, sans logique ».* Il n'aime pas suivre les sentiers battus. *« Je n'ai jamais suivi aveuglément le sens commun. J'ai toujours essayé de penser par moi-même. Ce qui dans les affaires s'est révélé très intéressant, parce que la seule façon d'avoir un avantage concurrentiel est de trouver les failles du sens commun. Vous devez être différent pour être meilleur »,* confie-t-il.

« Tu ne seras jamais capable de rien », assène régulièrement son père adoptif à Larry Ellison enfant. Excellent en maths et en physique, il obtient des notes minables ailleurs. *« En français, je pense que j'ai eu la plus mauvaise note jamais obtenue par quiconque à l'université de Chicago !,* avoue-t-il aujourd'hui sans complexe. *Nous parlions anglais à la maison, et je ne voyais aucune raison d'apprendre une autre langue. »*

Sa vie universitaire achevée *plus vite que prévu, il fait ses pre*mières armes dans des sociétés informatiques comme Ampex et Amdahl. En 1977, il crée sa propre société, dont il détient encore 23 % des parts, le reste étant coté en Bourse. Outre l'informatique, il se passionne pour les biotechnologies et les technologies de l'éducation, et investit sa fortune personnelle dans ces trois domaines. *« Dans l'enseignement, on essaie de résoudre des problèmes du XXIe siècle avec des outils du XIXe »,* s'insurge-t-il.

Annie Kahn

Le deuxième fabricant mondial de logiciels

Oracle est le deuxième fabricant de logiciels dans le monde, derrière Microsoft. Sa spécialité : le marché – dont il détient 44 % – des systèmes de gestion de base de données relationnelles, c'est-à-dire des logiciels capables de gérer de vastes quantités d'informations, tels que les plans de remplissage d'une flotte d'avions, ou la gestion des stocks, des commandes et des livraisons dans une entreprise. Rentable *depuis sa création,* à l'exception d'une *année noire,* en 1991, Oracle a réalisé un chiffre d'affaires de 4,2 milliards de dollars (environ 21 milliards de francs) et un résultat net de 603 millions au cours de l'exercice 1995/1996 (clos le 31 mai). Au terme du premier semestre de l'année fiscale 1996-1997, les ventes étaient en hausse de 36 % et les bénéfices de 31 %. La firme n'a cessé de faire évoluer sa gamme de produits. En mars 1996, elle a démarré la vente d'un serveur multimédia. Elle s'est également placée sur le marché des serveurs d'hébergement des sites Internet.

Des actionnaires minoritaires jugent que le groupe Lazard sous-estime La France

SI LES REGARDS des milieux d'affaires sont braqués vers Lazard, ce n'est pas *seulement* à cause des *tensions entre* Michel David-Weill, qui dirige les trois maisons de New York, Londres et Paris, et son gendre Edouard Stern, qui a perdu son rang de dauphin (*Le Monde* du 3 janvier). C'est aussi à cause du projet d'offre publique d'achat (OPA) d'Eurafrance, l'une des holdings de Lazard, sur sa filiale La France, qui détient les principaux intérêts du groupe dans l'assurance (notamment dans l'assureur italien Generali). Le prix de 1 300 francs par action proposé dans ce *projet d'OPA, déposé le* 18 décembre, est contesté par les actionnaires minoritaires, parmi lesquels les investisseurs américains Franklin et Guy Wyser-Pratte (5 % du capital).

Pour *défendre leurs intérêts,* plusieurs actionnaires minoritaires ont mandaté Colette Neuville, présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM), qui estime *désormais* représenter environ 11 % *du capital* de La France. L'un des minoritaires, Robert Friedman, qui gère depuis Londres les investissements en Europe des fonds américains Franklin, prévient : *« Si le marché français veut attirer les capitaux internationaux, il n'est pas possible de laisser Eurafrance agir comme elle le fait. Cela risque de tuer la confiance dans toutes les nouvelles émissions sur ce marché. »* Franklin investit plus de 100 milliards de francs dans le monde, dont un cinquième en Europe.

Se fondant sur leurs propres analyses et sur celles réalisées par plusieurs sociétés de Bourse, les minoritaires estiment que les titres La France valent entre 1 600 et 1 800 *francs, certains analystes allant* jusqu'à 2 200 francs. Lazard, de son côté, estime les actifs de La France – dont le cours a été suspendu à 1 150 francs avant l'annonce du projet d'Eurafrance – à 1 450 francs par action.

« Le simple fait qu'il y ait un tel écart entre les évaluations des analystes et celle d'Eurafrance montre qu'une clarification par une expertise indépendante est nécessaire », explique Mme Neuville. Cherchant, pour l'instant, un terrain d'entente, l'ADAM a annoncé qu'elle avait demandé à un expert indépendant *d'évaluer* La France. *Mais* cela n'est possible qu'avec l'accord de l'actionnaire majoritaire. La balle est donc dans le camp d'Eurafrance, qui peut accepter l'évaluation, la confier à un autre expert ou la refuser en bloc. Dans ce dernier cas, les minoritaires attendront avec encore *plus* d'attention la décision du Conseil des marchés financiers (CMF) – qui doit se réunir le 8 janvier – sur la recevabilité de l'OPA.

Sophie Fay

Accord des quatre partenaires sur le nouveau statut d'Airbus

APRÈS plusieurs mois de dialogue de sourds, les quatre partenaires d'Airbus Industrie *« sont convenus de signer dans les prochains jours un protocole d'accord »* sur la réforme des statuts du consortium aéronautique européen, a *annoncé Airbus, vendredi 3 jan*vier, à l'issue de la réunion de son conseil de surveillance à Paris. La précédente réunion, le 13 décembre 1996, s'était soldée par un échec.

Le contenu du projet de protocole, non dévoilé, devrait entériner un rapprochement de principe des positions, jusqu'ici très éloignées, du groupe français Aerospatiale, de l'allemand Daimler-Benz Aerospace (Dasa), du britannique British Aerospace, et de l'espagnol CASA. Les deux premiers, principaux partenaires de l'actuel GIE Airbus (à hau*teur de 37,5 % chacun), ont appa*remment mis de l'eau dans leur vin, poussés par leurs gouvernements respectifs. Dasa, appuyé par British *Aerospace (20 % du GIE),* prônait une intégration industrielle large des partenaires au sein de la future société européenne. Aerospatiale, soutenu par Casa (4,5 % du GIE), préférait procéder par étapes, ne *voulant pas perdre le leadership de* fait qu'il détient dans Airbus, notamment en matière de recherche et de développement. Quant à Jean Pierson, président (français) du consortium, il milite depuis longtemps pour la création d'une socié*té de droit privé qui lui donnerait* enfin une existence économique et fiancière, et pas seuelement commerciale, lui donnant la possibilité de se financer sur le marché, voire de nouer des alliances.

Il reste à évaluer les actifs que les *partenaires sont prêts à mettre dans la corbeille et les soultes que de*vront payer ceux qui ne souhaitent pas aller trop loin. La signature d'un protocole ne marque pas donc la fin mais le début des négociations concrètes.

Le constructeur américain Boeing, contacté vendredi par l'agence *Bloomberg,* s'est félicité par avance d'une *« réorganisation d'Airbus qui serait en phase avec les accords internationaux sur les subventions, et qui sortirait les décisions opérationnelles d'Airbus du contrôle et de l'influence des gouvernements ».* Boeing accuse depuis longtemps son rival européen de bénéficier d'aides publiques massives. Mais au même moment, son PDG, Phil Condit, affirme qu'il a décidé de prendre le contrôle de McDonnell Douglas parce qu'il croit à moyen terme à une remontée des commandes militaires aux Etats-Unis, financées par l'Etat fédéral.

P. Ga

CGM : les dissensions demeurent au sein de la famille Saadé

APRÈS la réunion lundi 30 décembre du conseil d'administration de la CMA et la publication d'un communiqué faisant état d' *« apaisements pour favoriser un rapprochement »* entre les deux principaux actionnaires de la compagnie maritime, les frères Johnny et Jacques Saadé (*Le Monde* du 1er janvier), les dissensions familiales ne semblent pas avoir été complètement levées sur les conditions de reprise de la CGM privatisée. Dans l'entourage de Johnny Saadé, président de la CMA, on indique qu'il n'existe *« aucun accord formel »* sur le rachat de la CGM. Johnny Saadé, qui possède 48,9 % de la CMA à travers la société Mistral de Beyrouth, attend toujours *« un dossier financier complet ».*
On apprend d'autre part, de source syndicale au Havre, qu'une dizaine de navires de la CGM ont été touchés depuis le 22 décembre par des mouvements de grève. Les syndicats s'opposent au plan de réduction de la flotte et de l'emploi présenté par la direction le 17 décembre.

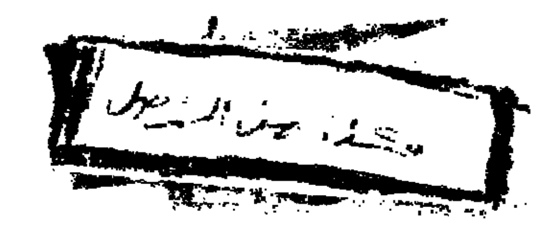
DÉPÊCHES

■ **MGM : un mandat d'arrêt a été lancé le 3 janvier aux Etats-Unis** contre le financier italien Giancarlo Parretti, ancien patron des studios de cinéma MGM, qui semble avoir quitté le territoire américain pour éviter une condamnation en justice. M. Parretti devait être condamné *lundi 6 janvier après avoir été jugé* coupable de falsification de preuves et de faux serment le 2 octobre par un tribunal du Delaware. Selon son avocat, M. Parretti serait revenu en Italie. L'homme d'affaires est aussi sous le coup d'un demande d'extradition par la justice française.

■ **BANCO DI NAPOLI : la banque italienne en cours de privatisation** a sorti 12 364 milliards de lires (42 milliards de francs) de crédits et actifs douteux de son bilan. Selon le *Financial Times* du 3 janvier, même après ce nettoyage, l'offre la plus élevée des candidats à la reprise de 60 % de la banque, déposée par l'assureur INA et la banque publique BNL, ne s'élèverait qu'à 60 milliards de lires (205 millions de francs).

■ **BOUYGUES : le Banco Central Hispano** (BCH) a annoncé, vendredi 3 janvier, qu'il avait cédé la participation de 3 % qu'il détenait dans Bouygues à la fin de 1996 pour 15 milliards de pesetas (600 millions de francs). Le groupe français a vendu de son côté 1,88 % des actions de BCH et n'en détient plus que 1,21 %.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur est placé au premier rang des** groupes dont la situation s'est améliorée en 1996 par les chefs d'entreprise français interrogés par *L'Usine nouvelle* et la Sofres. Par ailleurs, l'opérateur a précisé que sa réorganisation a fait progresser de 10 % le taux d'insatisfaction en interne et non en externe (*Le Monde* du 1er janvier).



BILAN Rarement les pronostics des analystes auront été aussi contrariés sur les places financières qu'au cours de l'année passée. ● APRÈS SES 69 RECORDS de 1995, ils prévoyaient une pause à Wall Street ; la Bourse de New York s'est adjugé 26 % en 1996. ● SUR LES MARCHÉS *OBLIGATAIRES* européens, les experts s'attendaient à une stabilisation des rendements ; le recul des taux s'est poursuivi. ● ILS PRÉDISAIENT en majorité un statu quo des politiques monétaires en Europe ; la Banque de France aura réduit à douze reprises le taux de ses appels d'offres. ● COMPTE TENU des prévisions de croissance médiocres, l'année devait être morose pour les places boursières européennes : Francfort a gagné 26,58 % en 1996 et Paris 23,24 %, sa plus belle performance depuis 1989. ● LA BOURSE DE TOKYO avait la faveur des pronostics ; elle aura été la seule à céder du terrain.

La brillante année 1996 sur les marchés a pris les experts à contre-pied

Le rebond du dollar, l'absence de pressions inflationnistes dans le monde et les progrès accomplis dans la construction monétaire européenne ont permis aux actions et aux obligations d'enregistrer des performances remarquables au cours de l'année écoulée

UNE FOIS ENCORE, les pronostics de la plupart des analystes concernant l'évolution des marchés financiers auront été largement déjoués en 1996. Après la hausse de 33 % de 1995, ils prévoyaient que Wall Street marque une pause : au lieu de cela, la Bourse de New York *s'est adjugé* 26 % en 1996. Sur les marchés obligataires européens, les experts s'attendaient à une stabilisation des rendements, à la suite de la forte détente observée en 1995 : le recul des taux s'est poursuivi cette année (1 % pour le rendement de l'emprunt français à dix ans).

Ils prédisaient en majorité un statu quo des politiques monétaires en Europe, les niveaux de taux directeurs des banques centrales atteints à la fin décembre 1995 *étant déjà très bas* : la Banque de France aura réduit à douze reprises le taux de ses appels d'offres en 1996. Les professionnels, compte tenu des prévisions de croissance médiocres sur le Vieux Continent, anticipaient une année morose pour les *places boursières* européennes : si l'activité est bien restée faible en Europe, Francfort a gagné 26,58 % en 1996 et Paris 23,24 %, sa *plus* belle performance depuis 1988. Enfin, les experts s'accordaient à dire que 1996 serait l'année de la Bourse japonaise : de toutes *les* grandes places internationales, *Tokyo aura été la seule* à céder du terrain.

Que s'est-il donc passé, sur le plan économique et monétaire, pour que *l'évolution* des marchés soit à ce point différente *des prévisions* des analystes ? A posteriori, les experts reconnaissent qu'ils ont sans doute sous-estimé les conséquences positives, pour l'évolution des places financières, de trois phénomènes majeurs observés en 1996 : *le rebond du dollar*, l'absence de pressions inflationnistes dans le monde et les progrès accomplis dans la construction mo*nétaire européenne*.

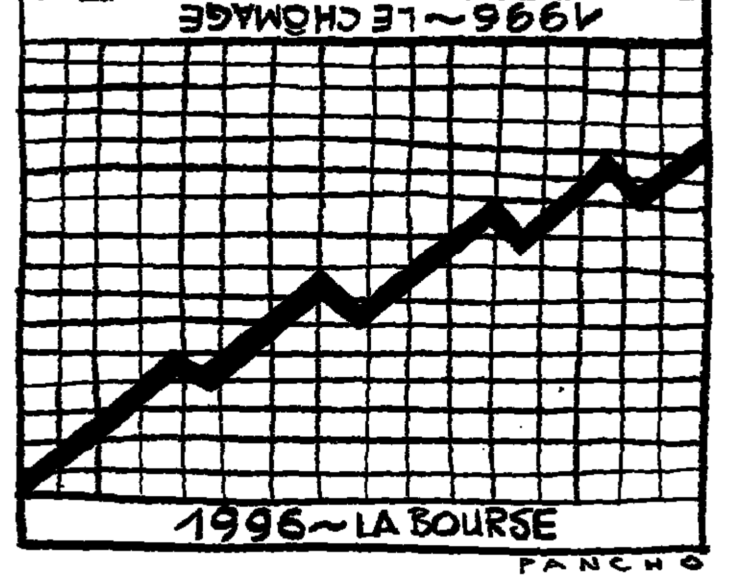
Outre-Atlantique, la cinquième année de croissance soutenue (2,4 % de hausse du produit intérieur brut) ne s'est pas traduite par l'apparition de tensions inflationnistes. La progression des prix à la consommation est restée limitée (3,3 %), malgré une hausse des coûts salariaux liée au dynamisme du marché de l'emploi (le taux de chômage est tombé aux Etats-Unis à 5,4 %). L'absence de tensions sur les prix a permis à la Réserve fédé*rale de ne pas relever ses taux di*recteurs, alors même que le dynamisme de l'activité économique militait pour une telle décision.

« EXUBÉRANCE IRRATIONNELLE »

Ce statu quo a largement contribué au bon comportement des actifs financiers américains en 1996. Les rendements obligataires à trente ans, *qui étaient montés de* 6 %, début janvier, jusqu'à 7,20 % à la mi-juillet, se sont détendus par la suite pour se stabiliser en fin d'année autour de 6,60 %. *Wall* Street, de son côté, a *poursuivi son* irrésistible ascension, dopée par l'afflux de capitaux en provenance des fonds d'épargne collective. La mise en garde, début décembre, *du président de la banque centrale*, Alan Greenspan, évoquant *« l'exubérance irrationnelle »* dont font parfois preuve les marchés boursiers, n'est pas parvenue à calmer l'ardeur des investisseurs américains. Comme aux Etats-Unis, l'Europe a bénéficié de l'ab*sence de tensions inflationnistes*. La Bundesbank et la Banque de France ont pu, dans ce contexte, réduire dans des proportions importantes et inattendues leurs taux *directeurs, qui ont été ramenés à* leur plus bas niveau historique (3 % pour le repo allemand et 3,15 % pour l'appel d'offres français).

Ce climat de détente monétaire s'est accompagné, dans tous les pays européens, d'un assainissement sans précédent des finances publiques destiné à permettre aux Etats de respecter les critères de convergence imposés par le traité de Maastricht.

*Un autre facteur a joué favora*blement sur les marchés financiers européens : les progrès accomplis dans la construction de l'euro. Le succès des conseils européens de *Madrid, en décembre* 1995, *puis de* Dublin, en décembre 1996, a renforcé la conviction des opérateurs selon laquelle l'euro sera bien lancé à *la date* prévue. Cet euro-opti*misme* n'a *pas seulement permis* une stabilisation du marché des devises – le franc s'est légèrement apprécié face au deutschemark et la lire italienne, après une forte remontée, a réintégré le *système* monétaire européen au mois de novembre. Il a aussi permis une convergence des rendements obligataires. L'écart de taux à dix ans entre l'Allemagne et l'Italie a été réduit de près de 4 % *tandis qu'il* a été ramené à zéro pour cent entre la France et l'Allemagne (0,60 % le 1er janvier).



L'INDICE NIKKEI EN REPLI

Les places financières européennes, enfin, ont bénéficié de la poursuite du mouvement de hausse du dollar, favorable aux exportations des entreprises du Vieux Continent. Le billet vert s'est apprécié de 8 % face au deutsche*mark et de 7 % face au franc*.

Ferme vis-à-vis des monnaies européennes, le billet vert l'a été plus encore vis-à-vis de la devise japonaise (+ 12 %). Et, pourtant, ce *mouvement de change pas plus* que le rebond de l'activité économique (la croissance du produit intérieur brut nippon a atteint 3,6 % en 1996) ou l'environnement mo*nétaire extrêmement accommo*dant (taux d'escompte fixé à 0,5 %) n'ont permis à la Bourse de Tokyo de se redresser durablement en 1996. Après être monté jusqu'à 22 700 *points au début du mois de* juillet, l'indice Nikkei a connu une fin d'année catastrophique (– 10 % en décembre) pour afficher, sur un an, un repli de 2,51 %. Les analystes *ont probablement* sous-estimé les effets désastreux de la crise persistante du système bancaire nippon.

Pierre-Antoine Delhommais

Quelques hausses spectaculaires

Les places boursières des marchés émergents ont connu, dans leur ensemble, une année 1996 faste. Le mauvais souvenir de la crise financière mexicaine a été effacé. D'abord, sur le plan économique, *ces pays* ont connu une croissance *soutenue* (*9,3 %* par exemple en Chine, 7,3 % en Pologne et 6,5 % au Brésil), sans tension inflationniste (3,3 % en Malaisie et même 0,4 % en Argentine).

De *surcroît*, le faible niveau des taux d'intérêt observé dans les grandes nations industrialisées a permis aux investisseurs de ces pays de se financer à bon compte, en même temps qu'il les a incités à rechercher *des placements* rémunérateurs. *Cet afflux de capitaux* s'est traduit par une forte progression de certains indices boursiers. La plus belle performance a été réalisée par la Bourse du Venezuela (+ 208,5 %), devant la Hongrie (+ 155 %) et la Chine (+ 77 %). Les *Bourses du Chili* (– *15,2* %), *de Singapour* (– *3,1* %) et de Thaïlande (– 33 %) ont été décevantes.

Les taux d'intérêt ont fortement baissé en Europe

LA DÉTENTE des taux d'intérêt observée en France en 1996 a été bien au-delà des scénarios les plus *optimistes envisagés par les* économistes, à la fin de l'année 1995. Au grand dam des nombreux détenteurs de sicav monétaires, la Banque de France a ainsi abaissé à *douze reprises son* principal taux directeur, celui des appels d'offres, ramené de 4,45 % à 3,15 %. Les taux de marché ont eux aussi fortement baissé. Les *échéances à trois mois ont reflué* de 4,70 % à 3,30 % ; celles à dix ans sont passées de 6,60 % à 5,80 %. Le krach, dont avait été victime le marché obligataire français en 1994, a *été entièrement effacé*.

Les taux d'intérêt français ont bénéficié, tout au long de l'année, d'un environnement économique *particulièrement favorable*. La croissance est restée faible, avec un produit intérieur brut (PIB) en hausse limitée de 1,3 %. De leur côté, les prix à la consommation *sont demeurés sages, progressant* de 1,5 % en glissement annuel, tandis que le gouvernement intensifiait les efforts de rigueur budgétaire afin de ramener *le déficit* public à 3 % du PIB en 1997, ainsi que l'exige le traité de Maastricht. Enfin, la vigueur du franc face au deutschemark a permis à la *Banque de France de détendre* progressivement sa politique monétaire, en restant fidèle à sa stratégie des petits pas.

VIGOUREUSE CROISSANCE DE M 3

La Banque de France s'est à cet égard montrée plus active que la Bundesbank, qui, après avoir abaissé d'un demi-point son taux *d'escompte et* son taux Lombard au mois d'avril, n'a plus modifié, par la suite, ses deux principaux instruments directeurs. Il a, par ailleurs, fallu attendre la fin du *mois d'août pour* qu'elle réduise le niveau de ses prises en pension hebdomadaires (Repo), ramené de 3,30 % à 3 %. La tâche de la banque centrale allemande a été, il est vrai, *rendue difficile* par une croissance vigoureuse de la masse monétaire M 3, son indicateur de référence, qui s'est constamment inscrite au-dessus de l'*objectif* compris entre 4 % et 7 % qu'elle s'était fixé.

Les obligations françaises ont, pour leur part, réalisé des performances nettement supérieures à *leurs homologues allemandes*. L'écart de rendements à long terme entre la France et l'Allemagne est ainsi passé de 0,60 %, le 1er janvier, à – 0,05 % à la fin dé*cembre*. La France a perdu, aux yeux des investisseurs internationaux, son image de mauvais élève en matière budgétaire, alors que, *dans le même temps, celle de « premier de la classe »* de l'Allemagne s'est retrouvée écornée.

Parallèlement, les emprunts français ont été soutenus par les énormes flux d'épargne domes*tique en provenance de* l'assurance-vie.

Enfin, les obligations françaises sont parvenues à se tenir à l'écart de l'évolution heurtée et défavorable du marché *américain* des emprunts. Aux Etats-Unis, le rendement du titre de référence à trente ans est remonté de 6 % à 6,60 %, après avoir atteint un pic de 7,25 % durant l'été, en *raison* des craintes de tensions inflationnistes apparues outre-Atlantique. Malgré ces signes inquiétants, la Réserve fédérale américaine n'a *pas jugé bon de resserrer sa politique* monétaire, estimant que l'économie des Etats-Unis s'orientait vers un atterrissage en douceur.

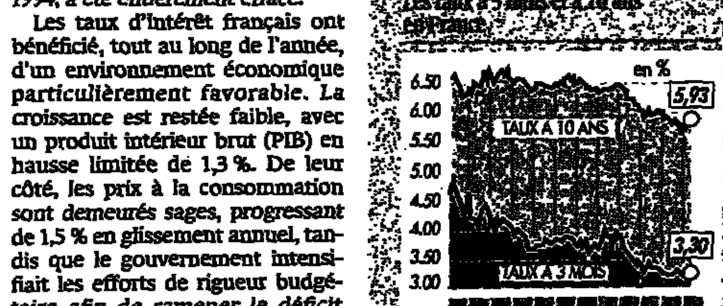
SIGNE FAVORABLE POUR L'EURO

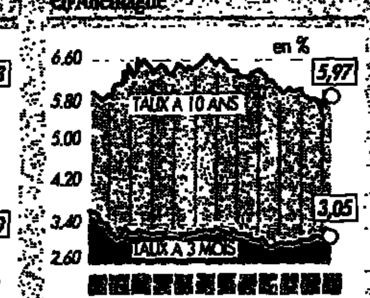
La déconnexion entre les marchés obligataires américains et européens a constitué un des événements majeurs de l'année 1996. Pour la première fois depuis le début du siècle, les rendements à long terme sur le Vieux Continent *sont descendus au-dessous de* ceux observés aux Etats-Unis. Les banques centrales européennes en tirent une grande fierté, y voyant le signe que *l'euro* remplacera *le* dollar en tant *que monnaie de référence*.

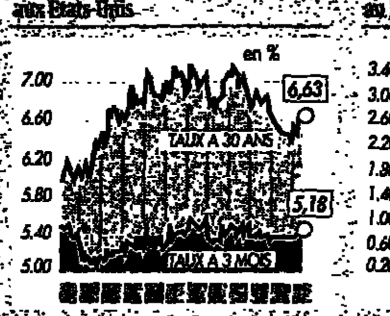
Au Japon, enfin, la politique monétaire a été caractérisée par un *immobilisme parfait, le taux d'es*compte restant fixé à 0,5 %. La banque centrale nipponne a préféré ne pas relever ses taux, de peur *de déstabiliser* la *parité dollar-yen*.

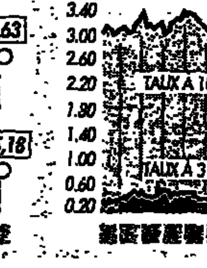
P.-A. D.

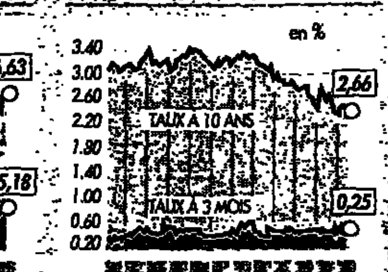
Baisse des taux de rendement











La Réserve fédérale américaine et la Bundesbank auront une influence déterminante en 1997

L'ANNÉE 1997 sera-t-elle aussi favorable aux placements financiers que l'a été 1996, qui aura vu, par exemple, *la Bourse de Francfort gagner plus de* 25 % et le cours des emprunts d'Etat français à dix ans s'adjuger près de 15 % ? Si les économistes apportent des réponses différentes à cette question, *tous s'accordent à dire que la clé de la réponse se trouvera*, une fois encore, dans l'évolution des taux d'intérêt.

Aux Etats-Unis, les analystes comme les investisseurs misent aujourd'hui sur un *ralentissement* progressif *de l'activité économique en 1997, un atterrissage* en douceur (*soft landing*) susceptible d'apaiser de façon spontanée les tensions inflationnistes récemment apparues et liées à la progression des coûts salariaux. Selon ce *scénario*, la Réserve *fédérale américaine* n'aura pas besoin de relever ses taux directeurs, ce qui constituera un environnement *monétaire favorable* à la poursuite du mouvement de hausse des actions. En dénonçant, début décembre, *« l'exubérance irrationnelle »* dont font parfois preuve les marchés boursiers, le président de la *FED, Alan Greenspan*, a toutefois prévenu les opérateurs qu'en cas d'envolée excessive des cours des actions, la banque centrale prendra les mesures nécessaires pour calmer les marchés financiers. A elle *seule, cette mise en garde de la banque centrale* pourrait limiter le potentiel de progression des actifs financiers américains.

L'autre grande incertitude, outre-Atlantique, concerne l'évolution du dollar, qui pourrait avoir des consé*quences importantes sur celle* des actions et des obligations. De nombreux spécialistes continuent à douter de la solidité du mouvement *de reprise du dollar, en raison* du déficit persistant de la balance courante américaine (encore 150 milliards de dollars en 1996).

FRAGILITÉS NIPPONES

Au *Japon*, la situation reste préoccupante et constitue une importante menace pour l'équilibre des marchés financiers internationaux. La politique de rigueur décidée par le gouvernement nippon *devrait, selon les experts*, peser sur une économie encore convalescente. De surcroît, le système bancaire reste très fragile, ce qui pourrait empêcher la Banque du Japon de durcir sa politique, alors même que certains agrégats progressent à un rythme très soutenu.

En Europe, deux grands sujets préoccupent les investisseurs. Le premier tient à l'attitude qu'adoptera cette année *la Bundesbank, qui* continue à exercer une domination monétaire sans partage en Europe. Si la reprise économique outre-Rhin se confirme, la banque centrale allemande ne choisira-t-elle *pas de relever ses taux directeurs ?* Si certains spécialistes pensent qu'en l'absence de tensions inflationnistes et afin de compenser les effets d'une rigueur budgétaire accrue la Bundesbank maintiendra *une politique monétaire* très accommodante, d'autres se montrent moins optimistes. C'est le cas des experts de la banque suisse UBS, qui prévoient que les taux à trois mois allemands, actuellement à 3,10 %, remonteront à 4,50 % à la *fin de 1997. Ce resserrement monétaire* pénaliserait les rendements obligataires (selon UBS, les taux à dix ans allemands, aujourd'hui à 5,80 %, progresseraient jusqu'à 7 % *fin 1997*). *Etant données l'imbrica*tion des deux marchés et la dépendance de la politique monétaire française à l'égard de celle suivie à Francfort, les obligations françaises *pourraient connaître, dans ce scé*nario, une année 1997 moins faste que 1996.

« LES PAYS DU CLUB MED »

L'autre grande interrogation des *analystes concerne le processus de* construction monétaire européenne. Les investisseurs internationaux ont aujourd'hui la conviction que l'euro verra bien le jour le 1er janvier 1999, comme le reflètent, à la fois, le mouvement de convergence des rendements à long terme entre les *différents* pays *européens* et l'affaiblissement progressif du deutschemark face aux autres devises européennes. Certains experts jugent toutefois l'« euromania » *ambiante sur* les marchés financiers quelque peu excessive. D'une part, le respect des critères de convergence par la France et l'Allemagne reste lié au rebond de la croissance en 1997. *D'autre part*, les opérateurs sont, dans leur très grande majorité, persuadés que les pays d'Europe du Sud (Italie, Espagne et Portugal) participeront à la zone monétaire commune dès le début. Or *l'Allemagne* – la Bundesbank en particulier – est fermement opposée à l'adhésion rapide des « *pays du Club Med* », selon l'expression régulièrement employée par les membres du conseil de la banque centrale allemande. Dans ces *conditions*, la santé actuelle des marchés italien et espagnol reste très fragile.

P.-A. D.

REVUE DES ACTIONS

AGROALIMENTAIRE	03-01-97	Diff.
Bongrain	2015	+0,19
Danone	716	-0,69
Eridania Beghin	817	-1,08
Fromageries Bel	4296	-1,24
LVMH Moet Vuitton	1413	-0,63
Pernod-Ricard	279	-2
Remy Cointreau	146,50	+1,10
Saint-Louis	1276	+0,67
	—	—
	—	—

ASSURANCES	03-01-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	167	+4,11
Axa	330,50	+0,39
CAN	104,40	-2,79
SCOR	183,50	-0,27
Union Assur.Fdal	628	+1,29
	—	—
	—	—
	—	—

BATIMENT ET MATÉRIAUX	03-01-97	Diff.
Bouygues	524	-0,75
Ciments Fr.Priv.B	162,40	-0,67
Colas	738	-0,27
Eiffage	225	+10,29
Eurotunnel	6,85	+1,43
GTM-Entrepose	235,50	+0,21
Imetal	766	-1,94
Jean Lefebvre	270,10	+0,78
Lafarge	308,40	-1,93
Saint-Gobain	727	-1,49
SGE	108,20	+2,75
	—	—
	—	—

CHIMIE	03-01-97	Diff.
Air Liquide	785	-4,26
Gascogne (B)	460	+1,54
Michelin	277,10	+1,13
Plastic-Omn.(Ly)	420	+0,47
Rhone Poulenc A	173,20	-2,69
Roussel Uclaf	1527	—
Sanofi	516	+1,17
Synthelabo	574	+2,31
	—	—

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	03-01-97	Diff.
BIC	776	+0,51
Christian Dior	827	-0,24
Clarins	750	-2,84
DMC (Dollfus Mi)	126	-0,86
Essilor Intl	1560	+2,36
Groupe Andre S.A.	400,20	+0,07
L'Oreal	1869	-3,26

Les fusions-acquisitions ont animé la Bourse de Paris

L'ANNÉE 1996 restera, dans les annales de la Bourse de Paris comme un bon cru. Avec une progression de plus de 23 % et une capitalisation boursière qui frise les 3 000 milliards de francs, en progression de 500 milliards sur l'année, la place parisienne n'a pas à rougir de sa performance face à Wall Street et sa kyrielle de records historiques. Tous les secteurs de la Bourse de Paris terminent l'année à la hausse, même si les performances font ressortir d'importantes disparités. Rien de comparable, en effet, entre le score affiché par la distribution (+ 64,7 %) et les services financiers et l'immobilier avec des gains respectifs de 5,1 % et de 0,2 %.

VALEURS

La distribution termine l'année sur la plus haute marche du podium, alors qu'elle n'avait engrangé, au cours de l'exercice précédent, qu'un peu plus de 16 %. A ce sursaut, une explication : depuis la publication de la loi Raffarin, qui gèle les ouvertures de grandes surfaces en France, les distributeurs n'ont plus que deux choix pour se développer. Soit ils visent un développement hors de nos frontières – à l'image de Carrefour –, soit ils cherchent des cibles en France. Et il semble que cette deuxième solution, faisant la part belle à des restructurations franco-françaises, comme Auchan et son OPA lancée sur Docks de France, ait eut la faveur des boursiers.

Sans que l'on puisse encore parler véritablement d'« opéamania », ces opérations de restructuration et de rapprochement ont dopé ces valeurs. L'ultime opération en date, Carrefour/Cora, a relancé les spéculations. Ces dernières avaient d'ailleurs bénéficié de déclarations de Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME et de l'artisanat, qui estimait alors que d'autres mouvements étaient *« envisageables en France, la réussite de la grande distribution à l'international exigeant des groupes puissants, donc des rapprochements de nécessité »*.

Ce sont également des rapprochements et des rumeurs de rapprochement qui ont contribué, directement, au bond en avant des valeurs pharmaceutiques et, indirectement, aux bons résultats affichés par le secteur des « autres biens de consommation ». Le mouvement de concentration dans ce secteur est en marche : Hoechst a lancé une OPA sur les 46 % de Roussel Uclaf qu'il ne détenait pas encore, et, à la mi-décembre, Elf Aquitaine annonçait qu'il allait se recentrer sur ses métiers de base.

Ne pouvant plus financer de front ses trois métiers – le pétrole, la chimie, et la pharmacie –, Elf est disposé à vendre une partie des 53 % qu'il détient dans Sanofi, 24e laboratoire pharmaceutique mondial. Cette annonce a relancé les spéculations et, même si aucune opération de fusion ou d'acquisition n'est officiellement envisagée, les opérateurs pensent qu'une opération est en gestation. Sanofi ne cache pas vouloir renforcer ses parts de marché. Les analystes relèvent que le laboratoire en a les moyens, disposant de 20 milliards de capitaux propres et d'un endettement nul. Les partenaires possibles pourraient être Rhône-Poulenc, bien que celui-ci ait démenti, ou Synthélabo, filiale de l'Oréal. Quand on regarde aujourd'hui ces valeurs, elles sont toutes à leur plus haut niveau.

Au bas de l'échelle, on retrouve les sociétés financières dont l'indice général affiche une progression de plus de 14 %. Avec une performance d'à peine 4 % pour les valeurs du secteur immobilier. Pourtant, les valeurs financières ont repris le dessus par rapport à leur niveau d'il y a un an. Plusieurs raisons à ce rebond : les valeurs du secteur ont moins provisionné sur l'immobilier, « l'environnement taux » leur a été plus favorable et surtout la recette gagnante de l'année 1996 a été là aussi concentration et rapprochement.

A force de spéculer, les boursiers ont fini par avoir raison : le Crédit agricole a racheté Indosuez et le rapprochement UAP-AXA a donné naissance au numéro deux mondial du secteur de l'assurance.

François Bostnavaron

Moulinex	119,90	-1,72
Salomon (Ly)	444	-0,44
S.E.B.	1038	+2,87
Skis Rossignol	142,50	-0,34
Sommer-Allibert	150,40	-4,20
Zodiac ex.dt divid	1550	-2,45
	—	—
	—	—
	—	—

CRÉDIT ET BANQUES	03-01-97	Diff.
Bancaire (Cie)	603	+0,16
B.N.P.	199,50	-0,99
C.C.F.	234	-3,58
Cetelem	605	+4,49
CLF-Dexia France	452	+1,61
Comptoir Entrep.	9,45	-3,07
CPR	411	-0,96
Cred.Fon.France	66,50	+0,60
Credit Lyonnais CI	130,50	-4,60
Credit National	298,40	-0,03
Societe Generale	549	-3,17
UFB Locabail	466,50	-1,99
UIC	20,30	+4,10
Via Banque	168	+8,73
	—	—

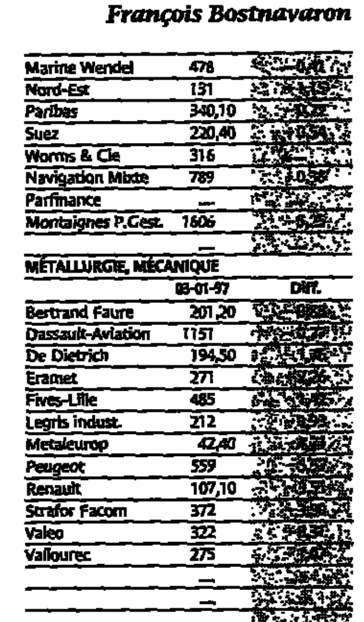
DISTRIBUTION	03-01-97	Diff.
Carrefour	3309	-2,67
Casino Guichard	241,60	+0,29
Castorama Dl (Li)	914	+0,43
Comptoir Moder.	2800	-2,09
Damart	4199	+1,18
Galeries Lafayette	1810	-9,22
Guilbert	1016	+4,85
Guyenne Gascogne	2031	-3,26
Pinault-Prin.Red.	2020	-1,94
Primagaz	600	+0,50
Promodes	1421	+2
Rexel	1546	-1,94
	—	—
	—	—
	—	—

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	03-01-97	Diff.
Alcatel Alsthom	408,70	-2,92
CS Signaux(CSEE)	234	-1,68
Intertechnique	821	-1,91
Labinal	987	+1,54
Legrand	859	-3,89
Sagem SA	3080	-3,56
Schneider SA	239	+1,46

Thomson-CSF	166,60	-1,06
	—	
	—	
	—	
	—	

IMMOBILIER ET FONCIER	03-01-97	Diff.
G.F.C.	464	-2,10
Rue Imperiale(Ly)	5210	+5,26
Sefimeg	383,70	+0,97
Simco	464	+2,88
UIF	423,90	+1,53
Lucia	—	[illegible]
Silic	748	+0,48
Sogeparc (Fin)	820	-1,79
	—	
	—	

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	03-01-97	Diff.
Bollore Techno.	571	+0,19
Cerus Europ.Reun	133,40	+1,44
CGIP	1400	-2,91
Eurafrance	2240	-0,22
Gaz et Eaux	2130	+0,23
Lagardere	141,60	-0,63



Marine Wendel	478	[illegible]
Nord-Est	131	[illegible]
Paribas	340,10	[illegible]
Suez	220,40	[illegible]
Worms & Cie	316	[illegible]
Navigation Mixte	789	[illegible]
Parfinance	—	[illegible]
Montaignes P.Gest.	1606	[illegible]
	—	[illegible]

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	03-01-97	Diff.
Bertrand Faure	201,20	[illegible]
Dassault-Aviation	1151	[illegible]
De Dietrich	194,50	[illegible]
Eramet	271	[illegible]
Fives-Lille	485	[illegible]
Legris indust.	212	[illegible]
Metaleurop	42,40	[illegible]
Peugeot	559	[illegible]
Renault	107,10	[illegible]
Strafor Facom	372	[illegible]
Valeo	322	[illegible]
Vallourec	275	[illegible]
	—	[illegible]
	—	[illegible]
	—	[illegible]

MINES D'OR, DIAMANT	03-01-97	Diff.
Anglo American #	280	-2,06
De Beers #	146,90	-5,22
Driefontein #	53,90	-5,10
Gencor Limited #	13,75	+3,02
Harmony Gold #	40,30	-2,18
Randfontein #	26	-0,57
Saint-Helena #	29,40	-3,16
Western Deep #	152	-5,23
	—	—
	—	—

PÉTROLE	03-01-97	Diff.
Elf Aquitaine	469,40	-1,11
Esso	549	+6,60
Geophysique	348	+1,75
Total	413	-1,85
BP France	—	—
Erap-Elf CPet.	434	-2,14
	—	—

SICOMI OU EX-SICOMI	03-01-97	Diff.
Bail Investis.	764	+2,82
Interbail	221	+0,22
Klepierre	676	+0,59
Locindus	784	+0,77
Selectibanque	71	-0,42
Unibail	500	-2,33
Immobail	102	+0,99
	—	—
	—	—

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	03-01-97	Diff.
Accor	634	+1,60
BIS	—	—
Canal +	1129	-1,74
Cap Gemini	246,50	-1
CEP Communication	359	-1,37
Club Mediterranee	335	+0,30
Eaux (Gle des)	636	+0,15
Euro Disney	10,10	—
Filipacchi Medias	1118	-0,97
Havas	352,20	-3,08
Lyonnaise Eaux	472,10	+1,74
Publicis	469	+3,99
S.I.T.A	1081	-1,09
Sligos	671	-1,32
Sodexho	2813	-0,42
Technip	484	-0,61
Scac Delmas(SVD)	1030	+5,10
Dauphin OTA	315	-0,31
TF1-1	495	+0,60
	—	—
	—	—
	—	—

VALEURS A REVENU FIXE OU INDEXÉ	03-01-97	Diff.
Emp.Etat 6%93-97 #	101,31	-0,04
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

(*) Différence en pourcentage sur un an (du 31 décembre 1995 au 31 décembre 1996).

Le palmarès des valeurs françaises

RÉGLEMENT MENSUEL

LES PLUS FORTES HAUSSES	Variation depuis le 29-12-95
DASSAULT-AVIATION	266,8 %
DASSAULT-ELECTRO.	174,9 %
INGENICO	148,9 %
CARBONE LORRAINE	133,8 %
GÉOPHYSIQUE	129,5 %
CERUS	119,2 %
PINAULT-PRINTEMPS	110,6 %
CIPE FRANCE	110,2 %
ZODIAC	107,6 %
SODEXHO	100,7 %

LES PLUS FORTES BAISSES	Variation depuis le 29-12-95
OLIPAR PROV. REGT	-74,3 %
EIFFAGE	-69,1 %
UIC	-54,8 %
CRÉDIT LYONNAIS CI	-43,4 %
GAN	-41,3 %
DMC	-37,1 %
GTM ENTREPOSE	-30,1 %
SELECTIBANQUE	-27,1 %
D.R. NORD-P.DE C.	-22,6 %
ROCHETTE (LA)	-21,5 %

SECOND MARCHÉ

LES PLUS FORTES HAUSSES	Variation depuis le 29-12-95
MEDASYS DIGITAL	316,8 %
LE BOURGET	233,3 %
MONTAIGNE PART.	230,5 %
INFO RÉALITÉ	224,6 %
COM 1	206,0 %
PENAUILLE	151,9 %
GEBO INDUSTRIES	140,0 %
ALTRAN TECHNOLOGIE	133,8 %
PCAS	132,5 %
SASA INDUSTRIE	128,6 %

LES PLUS FORTES BAISSES	Variation depuis le 29-12-95
MEUBLES TRICOIRE	-93,5 %
GDI	-87,5 %
BANQUE VERNES	-77,8 %
SOFICIM PROV. ECH.	-72,6 %
SOFCO	-67,0 %
CHAUSSERIA	-66,7 %
MONEYLINE	-65,7 %
NISSAN FRANCE	-59,1 %
GRAVOGRAPH	-56,9 %
GÉRARD PASQUIER	-54,0 %

MARCHÉ OFFICIEL

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES	Volume de transactions (en milliards de francs)
ELF AQUITAINE	80,07
TOTAL	62,52
LVMH	54,25
CARREFOUR	48,49
GÉNÉRALE DES EAUX	48,03
AXA	45,45
ALCATEL-ALSTHOM	43,04
L'ORÉAL	37,20
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE A	34,52
RHÔNE-POULENC A	31,80
GROUPE DANONE	31,25
SAINT-GOBAIN	31,18
UAP	28,68
SCHNEIDER	27,62
PARIBAS (FIN.)	26,59

SECOND MARCHÉ

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES	Volume de transactions (en millions de francs)
TF1	5 350,90
HERMES INTL	2 637,83
ALTRAN TECHN.	1 861,99
ADECCO TRAV. TEMPO.	1 641,37
GRANDOPTICAL PHOTO	1 637,96
METROPOLE TV	1 636,34
BUT	1 185,23
GEBO INDUSTRIES	1 151,86
CARDIF	1 072,82
EURO. PROPULSION	977,83
SYLEA	884,14
ASSYSTEM	690,68
MECATHERM	672,87
EURO. EXTINCTEURS	620,72
RUBIS CIE	578,50

L'année des marchés d'actions

IRRATIONNELLE OU PAS, l'euphorie des marchés boursiers ne s'est pas démentie au cours des dernières séances de 1996. N'en déplaise au président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, qui s'est plaint en décembre de *« l'exubérance irrationnelle des places boursières »*. Et Wall Street, jusqu'aux dernières séances de l'année, a continué de donner le ton.

Déjouant toutes les prévisions des experts, la grande Bourse américaine a réussi cette année à gagner encore 26 % après avoir engrangé 33,5 % en 1995. Pas d'alchimie compliquée pour expliquer cette réussite : croissance, plein emploi, et surtout, pas la moindre pression inflationniste. Dans son sillage, la Bourse newyorkaise a entraîné l'ensemble des places européennes, la Bourse de Tokyo faisant exception en terminant l'année sur un recul de 2,55 %.

A la Bourse de Paris, sans conteste, 1996 restera dans la mémoire des boursiers comme un bon cru. Sans grande difficulté, car depuis 1993, les valeurs françaises alignaient les exercices perdants : – 17,1 % en 1994 et – 0,5 % en 1995. En douze mois, l'indice CAC 40 a gagné 23,71 %, la meilleure performance depuis 1989, très proche tout de même de celle enregistrée en 1993 (+ 22,1 %). L'indicateur phare de la place parisienne a même fugitivement gagné près de 25 % au début du mois de décembre (2 349,11 points le 3) avant que l'interprétation des propos du président de la Réserve fédérale sur *« l'exubérance »* des marchés ne lui fasse perdre un cinquième de ses gains.

LA BONNE SANTÉ DU CAC 40

Au cours du premier trimestre, les valeurs françaises ont évolué dans une marge étroite d'une centaine de points entre 1 900 et 2 000 points sans parvenir à dépasser ce seuil *« graphique »*. Au mois d'avril, l'indice CAC 40 a réussi à se hisser autour des 2 100 points et s'y maintenir pendant trois mois. Au mois de juillet, les valeurs françaises renouaient avec les 1 950 points avant d'amorcer une progression quasi ininterrompue qui les conduira à leur record du 3 décembre. A cette date, des prises de bénéfice et un mouvement de consolidation – jugé indispensable par les intervenants, compte tenu de la rapidité de la progression – ont cantonné les valeurs françaises aux alentours des 2 200 points avant qu'elles ne reprennent le chemin de la hausse pour atteindre 2 315,73 points le 31 décembre.

Pour l'année qui débute, les analystes font preuve d'un optimisme tempéré. Le courtier américain Merril Lynch, qui continue à conseiller à ses clients de surpondérer les valeurs françaises, avait déjà confiance dans le marché français en 1996. Pour l'année qui s'annonce, il prévoit un indice CAC 40 à 2 500 points. Les experts de la Caisse des dépôts estiment, pour leur part, que l'indice CAC 40 avoisinera les 2 300 points à la fin du mois de juin. Dans un futur plus immédiat, c'est-à-dire trois mois, le Crédit suisse prévoit, en revanche, un retour vers les 2 080 points et la CPR envisage même un retour vers les 2 000 points.

Outre-Manche, la Bourse de Londres a perdu la première place qu'elle occupait en 1995 et termine en queue de peloton cette année, devant Tokyo, avec un gain de 11,63 %. L'année boursière britannique contraste singulièrement avec celle réalisée en 1995. Cette année-là, les valeurs britanniques avaient effectué un parcours quasiment sans faute, engrangeant pratiquement 600 points au cours de douze mois de hausse. L'année qui vient de s'écouler s'est clairement réalisée en deux temps : jusqu'au mois de juillet, l'indice Footsie des cent valeurs vedettes a marqué le pas, touchant même un plus bas niveau annuel le 16 juillet à 3 632,30 points.

Ce plancher a été le point de départ d'un formidable rebond qui a propulsé la Bourse de Londres au-delà des 4 000 points. Cette première progression s'arrêtera le 21 octobre. L'indice Footsie avait terminé à 4 073,10 avant de perdre plus de 150 points en un mois. Le niveau des 3 900 points ayant offert une belle résistance à la baisse, le marché est reparti de l'avant et de plus belle, car à l'aube de la nouvelle année les valeurs britanniques avaient enfin dépassé le niveau des 4 100 points, nouveau record historique.

A la fin de l'année 1994, quelques analystes estimaient que la Bourse de Francfort allaient franchir le seuil des 2 400 points en 1995. L'indice DAX avait calé à 2 317 points. On comprend mieux au début de cette année que personne ne se soit risqué à pronostiquer le niveau des 2 900 points. Et pourtant, les valeurs allemandes ont atteint ce niveau symbolique. L'indice DAX des trente valeurs vedettes termine l'année sur un gain de 28 % à 2 888,69 points, alors que les analystes les plus optimistes estimaient que l'indicateur phare de la Bourse allemande progresserait de 10 % environ.

SEUIL HISTORIQUE POUR LE DAX

Les 200 premiers points ont été gagnés entre janvier et avril. S'ensuivit une relative stabilité jusqu'au début du mois d'août, avant que les valeurs allemandes ne prennent le train d'une hausse qui ne s'arrêtera véritablement que le 5 décembre. C'est également ce jour-là que l'indice DAX terminait pour la première fois de son histoire au-dessus des 2 900 points, à 2 909,91 points. Depuis, les valeurs allemandes évoluent dans une fourchette comprise entre 2 800 et 2 900 points.

L'évolution de la Bourse de Tokyo s'est effectuée à contre-courant de celle de l'ensemble des grandes places boursières internationales. Tout au moins pour le second semestre. Alors que l'ensemble des Bourses entamaient simultanément un mouvement de progression au cours de l'été, la place nippone, qui, à cette époque, avait atteint un plus haut niveau annuel, le 26 juin, à 22 666,80 points, amorçait une descente qui allait la conduire à son plus bas niveau, fin décembre. Le Kabuto-cho termine donc l'année pratiquement là où il avait terminé la précédente période (– 2,55 % à 19 361,35 points). Il avait déjà débuté l'année 1995 à ce niveau-là. Ce qui revient à dire que les valeurs japonaises n'ont pas progressé d'une fraction au cours des deux dernières années.

Les difficultés persistantes des établissements bancaires, qui représentent encore 30 % des valeurs de l'indice Nikkei, ont largement pesé sur la tendance. D'un point de vue économique, la baisse du yen aurait dû stimuler les valeurs japonaises, mais sur le plan strictement financier, cela n'a pas été le cas. Les investisseurs étrangers se sont désintéressés du marché japonais, alors que les investisseurs nippons ont massivement investi à l'étranger.

F. Bo.

Les marchés obligataires internationaux se font peur

Après une année 1996 très favorable, 1997 a commencé sous de mauvais auspices et rappelle, par certains côtés, le scénario catastrophe du krach obligataire de 1994. Le marché de taux américain craint à nouveau un dérapage inflationniste

Les marchés de taux font preuve, depuis quelques jours, d'une très grande nervosité et sont tous orientés à la baisse. Le mouvement a été amorcé au début de la semaine à Wall Street. La *publication de statistiques* soulignant la vigueur de la croissance américaine a relancé, *selon un* schéma désormais classique, les craintes de surchauffe et de tensions inflationnistes. Le rendement des *bons du Trésor américain* à 30 ans est remonté d'un vendredi à l'autre de 6,54 % à 6,73 %. *Dans le même temps, les taux des* emprunts d'Etat français et allemands à dix ans sont passés respectivement de 5,71 % à 5,90 % et de 5,80 % à 5,94 %. Le paradoxe, c'est que si les derniers chiffres publiés sur l'économie américaine soulignent sa vigueur, la plupart des économistes parient sur un scénario de ralentissement en douceur, au cours des prochains mois, de la croissance.

LE SCÉNARIO n'est pas sans rappeler celui du début de l'année 1994. Les rendements des *emprunts obligataires* s'étaient alors envolés, provoquant une chute brutale des *cours avant que la Réserve fédérale* (Fed) ne procède à une hausse de ses taux en février. Mais au lieu de calmer les marchés et de les rassurer *sur les risques de dérapage inflationniste* le durcissement de sa politique monétaire par la Fed avait encore accéléré la baisse, qui s'était transformée en krach obligataire. L'histoire financière ne se répète jamais à l'identique, et rien ne permet de dire *qu*'un tel scénario va se reproduire.

Les marchés de taux n'en font pas moins preuve depuis quelques jours *d'une très grande fébrilité* et sont tous orientés à la baisse. Le mouvement a été amorcé, comme toujours, à Wall Street. La publication *au cours de la semaine de statis*tiques soulignant la vigueur de la croissance américaine a relancé, selon un schéma désormais classique, les *craintes de surchauffe* et de tensions inflationnistes. Dès mardi 31 décembre, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans s'est envolé. *Le taux s'établissait à 6,63 %* dans l'après-midi contre 6,54 % lundi. L'annonce d'une progression de 4 points à 113,8 de l'indice de *confiance des consommateurs* américains en décembre et d'une forte hausse de 14,2 % des ventes de logements neufs en novembre explique l'attitude des investisseurs. Passé la trêve du 1er janvier, la situation s'est *encore dégradée. Les taux à 30 ans* ont atteint 6,73 % vendredi 3 janvier. Ils avaient bondi jusqu'à 6,77 % jeudi après l'annonce d'une augmentation à 54 de l'indice d'*activité* des directeurs d'achats du secteur manufacturier américain (NAPM) *en décembre*, contre *52,7 le* mois précédent. Quand l'indice dépasse 50 points, c'est que l'économie américaine se trouve en phase d'expansion. *Plus préoccupant, l'indice* des prix payés a grimpé à 51,5 en décembre contre 45,9 un mois plus tôt, ravivant les craintes d'accélération de la hausse des prix. *Si,* vendredi, le marché s'est calmé, un nouveau chiffre est venu s'inscrire *dans* la même tendance puisque les dépenses de construction ont bondi de 1,9 % en novembre, alors que les experts tablaient sur un chiffre inchangé.

Ces différentes statistiques ont réellement surpris les observateurs, qui s'attendaient plutôt à une modération de la croissance. Ces chiffres ne correspondent pas du tout au scénario majoritaire parmi les économistes de ralentissement en douceur (*soft landing*) de l'activité. L'économie américaine entre tout de même dans sa septième année consécutive d'expansion. Les cinquante-sept conjoncturistes d'entreprises et d'universités interrogés pour l'enquête semi-annuelle du *Wall Street Journal* prévoient, à une écrasante majorité, une réduction ordonnée de la croissance.

Le franc résiste

16 heures 3,3783

3 janvier

Source : Bloomberg

La devise française a été peu affectée vendredi 3 janvier par la nomination de deux nouveaux membres du conseil de la politique monétaire.

INFLATION MODÉRÉE

La stabilité des taux d'intérêt à long terme contribuerait au maintien à un bon niveau de l'activité économique, alors que l'inflation devrait rester modérée. Le poids de l'endettement des particuliers devrait peser naturellement sur les dépenses de consommation, ralentissant l'augmentation des bénéfices de entreprises et entraînant une modération des dépenses d'investissement.

Aussi les économistes tablent-il en moyenne sur une croissance de 2 % du produit intérieur brut (PIB) en rythme annuel, au premier comme au second semestre de 1997. Pendant les neuf premiers mois de 1996, le PIB a crû de 2,9 % en rythme annuel. Une large majorité des experts *(49) estiment que la modé*ration de l'inflation incitera la Réserve fédérale américaine à ne pas toucher à ses taux lors de la prochaine *réunion de son comité* monétaire, en février. Il y a un an, le 31 janvier 1996, la Fed avait resserré pour la dernière fois sa politique monétaire, en augmentant d'un quart de point son taux interbancaire au *jour le* jour.

Conséquence de l'accès de faiblesse des obligations américaines, les titres à taux fixes européens ont fléchi. Sur le Matif, le contrat à échéance mars *sur* les emprunts d'Etat à 10 ans est revenu de 129,3 à 127,92 d'un vendredi à l'autre. Dans le même temps, le taux des OAT 10 ans s'est apprécié de 5,71 % à 5,90 %, tandis que le rendement des bunds allemands à dix ans passait de 5,80 % à 5,94 %.

Les opérateurs craignent d'autant plus un accident sur les taux à long terme que l'année passée a été exceptionnelle. Les émissions obligataires *ont atteint un volume record* en 1996 sur le marché international des capitaux, pour la deuxième année consécutive. Les émissions internationales *(toutes devises* confondues) ont augmenté de 46 % à 679,5 milliards de dollars (3 500 milliards de francs), selon les *chiffres annuels de la base de don*nées londonienne Capital Data (société commune entre Euromoney et Computasoft), diffusés jeudi. La *baisse générale des taux d'intérêt* a favorisé l'activité, puisqu'elle a incité les émetteurs à lancer des emprunts avant une remontée du loyer de l'argent. Le nombre des emprunts s'est accru à 4 386 en 1996 contre 3 345 l'année précédente.

La forte demande des investisseurs institutionnels a constitué un environnement propice aux émissions : de nombreux pays émergents *(Mexique, Argentine, Liban,* Russie) en ont profité pour lancer des emprunts, qui ont été bien accueillis par les investisseurs à la re*cherche de meilleurs rendements et* souhaitant diversifier leurs portefeuilles. En 1995, les émissions internationales avaient atteint l'équi*valent de 464,6 milliards de dollars,* ce qui constituait déjà un record. Parmi les devises les plus utilisées, le dollar et le deutschemark ont gardé les deux premières places du classement.

Eric Leser

Le dollar se reprend

Le dollar est nettement remonté face aux principales devises, notamment vendredi 3 janvier, profitant de la reprise sensible de Wall Street et d'une stabilisation du marché obligataire aux Etats-Unis. *Le billet vert a facilement crevé le plafond de 1,56* mark et s'est maintenu à son plus haut niveau depuis quatre ans face au yen.

Le billet vert a bénéficié, devant la devise japonaise, des prévisions d'un retour des investisseurs nippons sur les marchés financiers américains dans les prochaines semaines et d'indications selon lesquelles les banques japonaises auraient acheté d'importantes quantités de dollars durant la nuit de jeudi à vendredi sur les places européennes. Ces achats pourraient se poursuivre au cours des prochains jours. Le dollar s'échangeait vendredi en fin de journée contre 1,5674 deutschemark, 116,43 yens et 5,2915 francs. Une semaine plus tôt, le billet vert était coté 1,5562 mark, 114,86 yens et 5,2443 francs.

Marché international des capitaux : forte demande malgré les incertitudes

LE MARCHÉ a été pris de court par les dernières statistiques économiques américaines qui, bien meilleures que prévu, semblent indi*quer que la croissance poursuit un rythme soute*nu aux Etats-Unis. Les taux d'intérêt ont fortement monté et c'est avec quelque inquiétude que sont attendus les chiffres mensuels de l'em*ploi qui devraient être publiés vendredi 10 jan*vier. S'ils confirment les indications du début du mois, de nouvelles secousses sont à craindre. Pour autant, les spécialistes se montrent *confiants quant au sort des prochaines émissions* internationales. Celles-ci ont de bonnes chances de remporter la faveur des investisseurs qui ont d'énormes *liquidités à placer en ce début d'an*née, *alors même que le volume des rembourse*ments d'emprunts est inhabituellement élevé.

Rien que dans le compartiment de la devise américaine, près de 50 milliards de dollars *d'obligations internationales viendront à* échéance d'ici à la fin du mois d'avril. La demande est si importante que certains se demandent même si l'offre suffira à la satisfaire. Le *fait est que peu de candidats de premier plan* ont confirmé leur intention de contracter prochainement de nouveaux emprunts pour des montants importants. On prête à *l'Italie* et au *Portugal* l'intention de lever bientôt 1 *milliard* de dollars chacun pour une durée de dix ans. Mais ces pays n'ont pas encore confirmé leur plan. Il en va de même pour la province du *Québec dont on es*père qu'elle ne tardera pas trop à se lancer.

Les seuls à avoir vraiment pris rang sont des pays d'Amérique latine. L'Argentine entend se procurer 2 milliards de dollars, scindant son opération en deux tranches, l'une de cinq ans de durée, l'autre de vingt ans. Le Mexique a également *fait part de son intention de se procurer sous peu* 1 milliard de dollars pour dix ans.

En plus de ces émissions destinées à des investisseurs professionnels, plusieurs autres pour*raient voir le jour sous peu, libellées également* en dollars mais qui s'adresseraient à des particuliers. Leur taille serait moins élevée et leur durée beaucoup plus courte. Le niveau actuel des *taux d'intérêt permettrait à des débiteurs de* grand renom d'allécher bien des souscripteurs. En décembre, ceux-ci devaient se contenter de coupons de 5,75 %. Aujourd'hui, les rendements *en vigueur* dépassent les 6 % pour des durées de trois ans.

Pour ce qui est du marché du franc français, des éléments d'ordre technique font que l'offre *risque d'être assez peu importante ces pro*chaines semaines. La plupart des emprunteurs internationaux qui se présentent dans ce compartiment n'ont en *réalité* pas l'emploi de francs et associent à leurs transactions des contrats d'échange, de façon à obtenir les fonds dans la monnaie de leur pays d'origine ou en dollars. *En 1996, ils ont été nombreux à agir de la* sorte car de telles opérations d'échange leur étaient très avantageuses. Actuellement, ces affaires sont devenues coûteuses, si bien qu'il leur *reviendrait plus cher de passer par le franc que de se présenter* directement sur leur propre marché national. C'est ainsi que plusieurs candidats étrangers, des entreprises *publiques* américaines et allemandes notamment, qui souhaitent émettre des obligations à Paris, ont décidé de différer l'exécution de leurs projets.

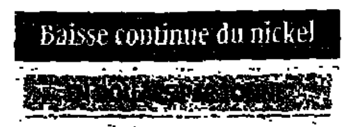
Parmi les rares émetteurs susceptibles de conserver tel quel le produit de leurs emprunts en francs figurent des pays européens qui cherchent à remodeler la composition de leur *dette extérieure en augmentant la part des de*vises qui seront remplacées par l'euro dès le début de l'Union monétaire européenne. L'Autriche est dans ce cas mais si la trésorerie de *Vienne envisage également de lever des fonds* en deutschemarks, elle n'a pas encore indiqué sur quel marché elle se présentera d'abord. La Finlande pourrait également se procurer prochainement des ressources en francs mais on estime généralement qu'elle ne le fera qu'en février ou en mars.

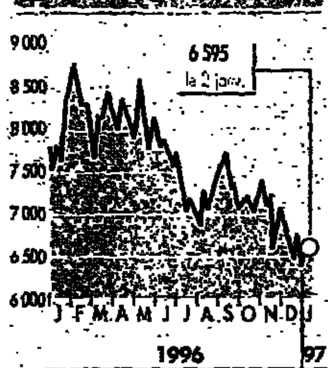
Pour sa part, l'Espagne, qui tient à afficher son intention de participer à l'Europe monétaire de la première heure, a fait connaître sa préférence pour le marché de l'écu.

La Suède, de son côté, mène une politique très différente de celle des autres pays européens, elle continue de se montrer très opportuniste et, inlassablement, lève des fonds là où il lui en coûte le *moins. Cela la conduit à multiplier ses appari*tions qui sont souvent de taille modeste à l'échelle du marché international. Elle a déjà émis deux emprunts en devises en 1997, le premier en dollars *néo-zélandais*, le second en francs suisses.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES





ON NE PEUT PAS DIRE que le nickel aura bien terminé l'année 1996. Après *avoir dépassé* la barre des 8 000 dollars par tonne en mai sur le marché londonien des métaux (LME), son prix était *revenu*, en octobre, aux environs de 7 100 dollars pour dégringoler franchement les derniers jours de décembre à son plus bas niveau depuis plus de deux ans en s'établissant à 6 490 dollars par tonne. Les courtiers ont expli*qué cette chute par la faible* demande depuis de longs mois provenant des producteurs d'acier inoxydable qui représentent les *deux tiers des* débouchés du nickel. Parallèlement, le niveau des réserves du LME s'élevait presque jusqu'au *seuil fatidique de 50 000 tonnes* (elles frôlaient les 40 000 tonnes « seulement » en octobre).

C'est dire si la baisse des *stocks en ce tout début d'année* 1997 a créé la surprise. Les analystes du marché s'attendaient à leur alourdissement, mais quel*ques achats de métal effectués* par les fabricants d'acier ont eu raison de leurs prévisions pessimistes. Les prix ont repris un *peu de poids et s'affichaient* à Londres, vendredi 3 janvier, à 6 550 dollars par tonne pour le contrat de référence (à trois *mois). Il n'est pas sûr que ce* prix soit dépassé de beaucoup avant longtemps et les Cassandre ont quelques motifs de *morosité* : la production mondiale s'annonce décidément très abondante (les trois premiers producteurs sont la *Russie*, le Canada et l'Australie qui a augmenté de beaucoup ses capacités), mais les experts ne s'attendent pas à *une vraie* reprise de la consommation de nickel pour 1997, la demande des fabricants devant rester faible. Par *ailleurs, l'entreprise française* Metaleurop a suspendu provisoirement, pour raisons techniques, la production de sa nou*velle fonderie de plomb en* Allemagne. Elle devrait reprendre à la fin de ce mois. A terme, la capacité annuelle de l'usine sera de 90 000 tonnes de plomb sur une production totale du groupe de 320 000 tonnes. Le plomb a fini sur le *LME*, en fin de semaine, à 704 dollars par tonne.

Carole Petit

Les places européennes sont soumises à l'influence d'un Wall Street volatil

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↘ - 0,04%	↘ - 0,26%	↘ - 1,05%	↘ - 0,04%	↗ + 0,23%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

APRÈS une année 1996 étincelante, 1997 a commencé dans une tout autre *ambiance sur les places* boursières, même si le rebond assez sensible de vendredi 3 janvier a permis d'effacer l'essentiel des pertes enregistrées *mardi et jeudi*.

La plus mauvaise performance de cette semaine coupée par le Jour de l'an est à mettre à l'actif de la Bourse de Paris. *Le CAC 40 a* perdu 1,05 %, *terminant* vendredi à 2 282,76 points après une remontée de 1,14 % ce même jour. Le choc a été d'autant plus rude que, lundi, Paris en était à sa *huitième séance consécutive* de hausse et que l'année 1996 s'était conclue sur la meilleure performance des valeurs françaises (+ 23,71 %) depuis 1989. Illustration de *cette santé un moment* retrouvée : la place parisienne a connu en décembre sa plus forte activité historique avec plus de 3,2 millions de transactions. *Le 31 décembre, la capitalisation* boursière des actions françaises avait franchi le seuil des 3 000 milliards de francs à 3 074 milliards.

En ce début d'année, les conjoncturistes et experts en tout genre se livrent au petit jeu des prévisions : ils sont convaincus *que le mouvement* de hausse se poursuivra sur la place parisienne et la plupart des Bourses européennes, mais soulignent que *les risques s'accumulent outre-Atlan*tique. Les faits leur donnent raison. L'inquiétude est encore venue de Wall Street. Les valeurs françaises ont abandonné 2,54 % jeudi *pour la première séance* de l'année, en écho à la dégringolade de Wall Street qui avait cédé 1,54 % mardi 31 décembre.

Les autres places européennes *ont réagi de la même façon,* puisque Londres a perdu jeudi 1,48 % et Francfort 1,38 %. La nouvelle et forte baisse de Wall Street jeudi au cours des pre*mières heures de la journée* faisait craindre le pire, mais finalement la grande place américaine a fini par se reprendre et même regagner *vendredi la quasi-totalité du ter*rain perdu. L'indice Dow Jones n'a finalement perdu que 0,26 % d'un vendredi à l'autre, mais a fait *preuve d'une grande nervosité,* affichant tour à tour une dégringolade de 101 points mardi en clôture et une envolée de même ampleur vendredi.

Les transactions sur programme informatique ont dominé les échanges à New York durant les séances de mardi et jeudi, tandis qu'une *ruée d'achats dans le sec*teur de la haute technologie a marqué la journée de vendredi. *« Le marché reste très volatil »*, résume Mace Blicksilver, analyste du Crédit lyonnais Securities. *« Tout le monde craint que le marché ne soit trop cher*, ajoute-t-il, *mais en même temps les gérants de portefeuille ont peur d'être exclus d'une autre envolée des valeurs boursières. »* Davidi Shulman, analyste chez Salomon Brothers, mise sur un recul de 10 à 15 % du prix des actions en 1997, en raison notamment d'une réduc*tion des bénéfices des entreprises* et d'une surévaluation des titres. Plus pessimiste, Richard McCabe, de Merrill Lynch, estime que la *correction* devrait être de l'ordre de 20 à 25 %. Après une année *« extraordinaire »* en 1996 (+ 26 %), venant après une hausse de 33,5 % *en 1995, « le risque d'une correction devient considérable »*.

Le scénario des dérapages à Wall Street est presque toujours le même depuis plusieurs semaines. Tout commence par la publication de nouvelles statistiques sur l'économie américaine qui montrent que l'activité est bien *plus soutenue que l'imaginent* les analystes. Une expansion rapide laisse craindre, après sept années de croissance, une résurgence de l'inflation et, par voie de conséquence, un resserrement des conditions de crédit aux Etats-Unis.

La France et l'Allemagne ont beau se trouver dans une situation économique totalement différente *et amorcer à peine une reprise* qui, en raison de son peu de dynamisme, milite pour une politique monétaire *accommodante, toutes* les places financières accusent le coup. Mais Francfort et Londres ont tout de même bien mieux résisté que Paris.

La Bourse de Francfort a réussi à terminer une semaine réduite à trois jours de cotation en Allemagne sur une hausse hebdoma*daire de 0,23 %. La Bourse de* Londres a également fait preuve de solidité. Elle a fêté la fin de l'année, mardi, par un nouveau record, mais a été victime du coup *de froid* passager à Wall Street. L'indice Footsie des cent principales valeurs a terminé vendredi à 4 089,5 points, en baisse de 0,04 %. Lundi et mardi, l'indice avait en*chaîné les records pour finir* l'année au plus haut à 4 118,5 points, après avoir inscrit un record absolu en séance à 4 123,2 points. Mais, mardi soir, Wall Street donnait le signal du repli. La City n'en reste pas moins optimiste pour 1997, entraînée par NatWest, qui prévoit un Footsie à 4 600 points à la fin de *l'année, tandis que* Goldman Sachs figure parmi les plus prudents avec un pronostic de 4 150. En moyenne, les principaux courtiers *prévoient que l'indice* s'établira à 4 315 points dans un an. En attendant des lendemains qui chantent, les investisseurs guettent *la réunion monétaire* du 15 janvier entre le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, et le gouverneur de la Banque d'Angleterre, en considérant tout à fait possible un *relèvement du taux* de base. L'économie britannique donne toujours des signes de forte activité.

Enfin, Tokyo est fermé depuis mardi *et reprendra son activité* lundi 6 janvier. Lors de la seule séance de la semaine, lundi, l'indice Nikkei avait perdu 0,04 %.

E. L.

AUJOURD'HUI

SPORTS

RALLYE-RAID Dans la capitale du Sénégal, 128 motos, 153 autos et camions ont pris, samedi 4 janvier, le départ de la 19e édition du Dakar. Un parcours de deux semaines dans quatre pays africains, jusqu'à Agadez, au Niger, attend les concurrents avec ses pistes difficiles et ses dunes semées de pièges. ● LES RESPONSABLES de l'épreuve ont voulu renouer avec l'esprit des premières éditions de la course créée par Thierry Sabine. Les prototypes d'usine étant exclus, les chances des constructeurs de véhicules tout-terrain sont plus grandes. ● POUR LES AUTORITÉS des pays traversés, la course respecte *« au mieux les populations et préserve l'environnement »*. ● ANCIEN PILOTE devenu organisateur, Hubert Auriol assure que toutes les précautions ont été prises pour éviter une détérioration des pistes par le passage des motos et des 4 × 4.

Les organisateurs du Dakar souhaitent un retour aux origines de la course

L'épreuve créée par Thierry Sabine partait samedi 4 janvier de la capitale du Sénégal pour y revenir dans deux semaines après un périple de 8 500 kilomètres à travers quatre pays africains

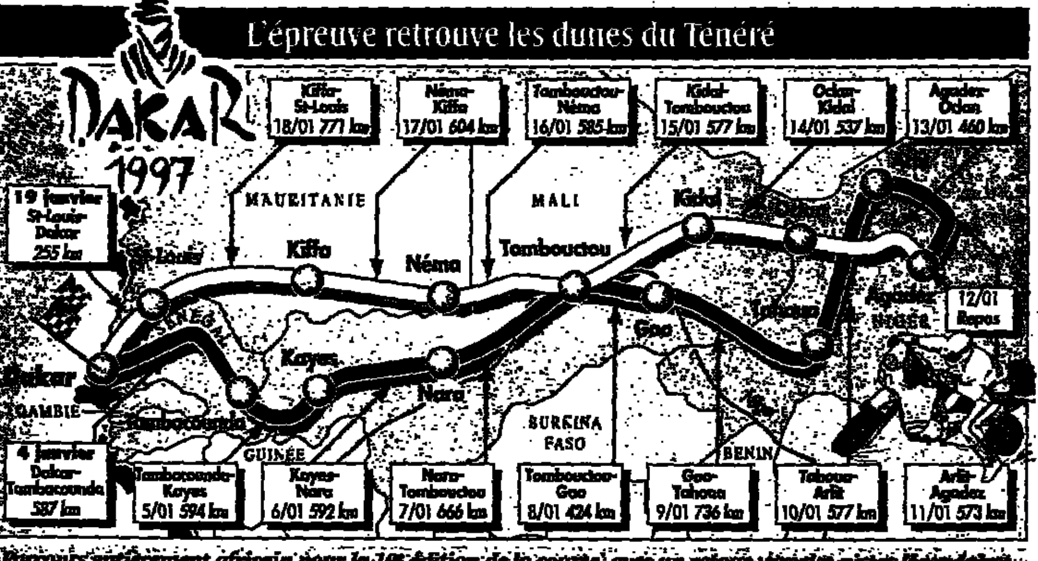
« NOUS AVONS VOULU faire un rallye moins agressif pour les concurrents et pour les populations des pays que nous traversons, avait dit Hubert Auriol en présentant le tracé et le nouveau règlement de la course. *Ce parcours est une manière de dire que l'Afrique a fait le Dakar et que le Dakar appartient à l'Afrique. »* Pour sa 19e édition, le rallye tout-terrain abandonne tout passage en Europe. Il part de la capitale du Sénégal, samedi 4 janvier, pour y revenir deux semaines plus tard, le 19 janvier, après avoir traversé le Mali, le Niger et la Mauritanie.

Depuis 1992, la société Thierry Sabine organisation (TSO) a été rachetée par le groupe de presse Amaury et intégré à Amaury sport organisation (ASO), présidée par Jean-Claude Killy. Ce dernier a choisi un ancien concurrent, Hubert Auriol, longtemps surnommé « l'Africain », pour diriger l'épreuve. Né à Addis-Abeba en 1952, où son père était directeur du chemin de fer franco-éthiopien, il aime l'Afrique, qu'il considère toujours comme *« un continent fabuleux où* [il a] *des souvenirs extraordinaires »*. C'est pour découvrir le Sahara, qui le faisait tellement rêver, qu'Hubert Auriol s'est inscrit en moto au premier Paris-Alger-Dakar, organisé par Thierry Sabine en 1979.

Immédiatement, il attrape le virus pour l'aventure malgré des critiques qui se manifestent en France contre l'organisation d'un tel rallye. L'association Pa'Dak, qui regroupe des militants engagés aux côtés des populations africaines, dénonce alors *« l'utilisation des pays africains comme terrains de jeux »*. Quelques voix s'élèvent aussi contre l'abondance d'images sur le petit écran d'une course qui mêle personnalités, pilotes chevronnés et passionnés prêts à s'endetter pour aller s'ensabler dans les dunes du Ténéré.

Hubert Auriol remporte deux fois l'épreuve dans la catégorie moto en 1981 et 1983. Sa carrière sportive aurait pu être brutalement interrompue en 1987 par une chute à 20 kilomètres de l'arrivée à Saint-Louis, au Sénégal. Les chevilles fracturées, il laisse la victoire à Cyril Neveu, mais revient quelques années plus tard au volant d'un buggy, puis de voitures 4 × 4. Vainqueur en 1992 sur Mitsubishi, il termine 2e en 1994, avant de se voir proposer la direction de TSO.

Pionnier du Dakar, Hubert Auriol est un « disciple » de Thierry Sabine. Il se veut aussi défenseur d'un continent où il retrouve une partie de ses racines. *« J'ai délibérément choisi de faire du Dakar un rallye africain. Partir et revenir de Dakar était d'abord un hommage à la légende de la course qui est toujours passée au Sénégal*, raconte-t-il. *Nous voulions également retourner à Agadez, après cinq années d'absence en raison des troubles au Niger. Avec l'appui des autorités, nous repassions dans un pays pacifié depuis la signature des accords entre les rebelles et le gouvernement. C'est un bel hommage au retour à une vie constitutionnelle normale dans un pays où la guerre civile a fait des centaines de morts. Nous sommes également heureux de retrouver Agadez, une ville qui avait tant profité du passage du rallye entre 1983 et 1991. »*



Parcours entièrement africain pour la 19e édition de la course, avec un retour vers des pistes légendaires.

« PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT »

Les autorités de Bamako se félicitent pour leur part des six bivouacs organisés à l'occasion des deux passages du rallye au Mali, à l'aller et au retour du Niger. *« Le rallye est très suivi par les populations locales*, explique Ouali Conte, conseiller technique au ministère de l'administration territoriale et de la sécurité. *Son passage est l'occasion de grands rassemblements, de véritables réjouissances. Nous travaillons dans un esprit de respect mutuel avec les organisateurs pour établir un tracé qui respecte au mieux les populations et qui préserve l'environnement. Il n'y a pas trop de risques dans le désert, mais il faut faire beaucoup plus attention dans les zones habitées. »*

« Les habitants sont prévenus du passage du rallye par des émissions spéciales des radios locales, poursuit M. Conte. *Les chefs de village sont spécialement informés par les responsables des administrations concernées. Et les organisateurs se sont engagés à travers le cahier des charges à remettre en état les pistes, si elles ne sont plus praticables après le passage des 4 × 4 et des motos. »*

Le rallye a également beaucoup apporté à la Mauritanie, où il passe une nouvelle fois cette année. C'est en tout cas ce qu'affirme Sidi Ould Kleid, qui prépare le passage de l'épreuve avec les organisateurs, et la Commission nationale des rallyes qui regroupe les ministères concernés. *« C'est elle qui donne son accord préalable au tracé*, précise M. Ould Kleid. *Elle peut demander des modifications d'itinéraire pour des raisons de sécurité, pour éviter telle ou telle frontière, un site protégé ou même en raison d'un conflit local avec des Touaregs. »*

La Mauritanie avait regretté d'être contournée par le rallye en 1989. En revanche, les organisateurs avaient pris le risque d'affronter une population *a priori* pro-irakienne et anti-occidentale après la guerre du Golfe. *« Il n'y a jamais eu de réactions hostiles contre le rallye*, reconnaît M. Ould Kleid. *Au contraire, les retombées médiatiques et économiques sont très largement appréciées de la population. Et les organisateurs ont installé beaucoup de pompes pour l'eau lors de leurs différents passages. Ils ont également décidé de financer une école de six classes à Zouerate. »*

André Mathieu, secrétaire général de la Fédération sénégalaise du sport automobile et coordinateur du rallye à Dakar, s'insurge contre l'image que voudraient donner du Dakar quelques Européens. *« On vient toujours donner des leçons aux Africains. Ils sont assez grands pour savoir ce qu'ils ont à faire. Nous gérons les courses dans notre pays comme le font tous les autres pays. En respectant les règlements imposés par la fédération internationale. Il y a toujours des gens qui veulent penser pour les autres. »*

Ces remarques réjouissent Hubert Auriol, qui assure : *« Les Africains savent qu'on peut nous faire confiance. Nous respectons nos contrats. Nous ne laissons pas d'impayés. Nous faisons appel à une société spécialisée pour nettoyer les sites sur lesquels nous passons. Nous voulons avoir le même sens de l'honneur que les Africains eux-mêmes. »*

Christophe de Chenay

Des anciens au départ

La nouvelle organisation du Dakar a donné l'envie à des anciens concurrents de reprendre le volant. Ancien pilote de formule 1, Patrick Tambay est heureux de retrouver une course qui pourtant a souvent été difficile pour lui. Le retour au Niger et au Mali le séduit et il espère que son véhicule SsangYong Musso trouvera la meilleure voie pour franchir les passes d'Arlit ou des autres pièges Ténéré.

L'attrait du désert et l'envie de renouer avec une épreuve qui n'est plus la chasse gardée de quelques grands constructeurs ont convaincu un autre ancien : Henri Pescarolo. *« Cela me fait drôle d'être redevenu un pur amateur »*, expliquait le pilote dans *L'Equipe* du 1er janvier en posant pour une photo devant son 4 x 4 diesel avec son copilote Jérôme Boussier. Un véhicule chargé de pièces détachées afin de pouvoir réparer à tout moment, puisque, comme les autres amateurs, il ne disposera pas d'assistance personnel.

Un nouveau règlement pour redécouvrir l'aventure

POUR RELANCER l'intérêt de la course en empêchant l'inévitable victoire des voitures spécialement montées pour ce seul rallye par les grands constructeurs automobiles (Peugeot, Citroën et Mitsubishi), les responsables d'Amaury Sport Organisation (ASO), holding qui chapeaute maintenant Thierry Sabine Organisation (TSO), avaient adopté en février 1996 une charte qui a été à la base du règlement du Dakar de cette année. Un règlement qui stipule en particulier que la compétition doit *« redonner la priorité à l'aventure et à l'exploit sportif au détriment de la technologie »*. C'est ainsi que les prototypes d'usine sont désormais interdits, comme l'étaient depuis 1993 les motos qui n'utilisaient pas une base mise en vente dans le commerce. *« Nous n'engageons que des voitures dérivées de modèles de série pour pouvoir annoncer avant le départ une vingtaine de vainqueurs potentiels »*, explique Hubert Auriol. Les carburants spéciaux sont également prohibés, parce que *« aucune différence de traitement entre les concurrents n'est acceptable »*.

« Nous fournirons moins de données sous forme de points GPS », explique aussi Hubert Auriol, qui veut limiter l'utilisation des positionneurs par satellite. Le nombre des avions qui, traditionnellement, permettent à la « caravane » des accompagnateurs de suivre ou de précéder la course sera très largement diminué, ce qui réduira les interventions des mécaniciens. Ces derniers pourront ne plus être présents à toutes les étapes.

Les concurrents devront donc être plus autonomes. Les bivouacs pourront ainsi être organisés dans des endroits inédits, presque *« au milieu de rien »*, selon l'expression de l'ancien pilote du désert.

POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

De nouvelles pistes seront utilisées et d'autres horizons seront *« découverts »*, ce qui permettra de diminuer les risques liés à la traversée de zones habitées. La limitation des performances des voitures devrait améliorer la sécurité, comme l'utilisation d'une nouvelle balise de détresse pour repérer les concurrents en difficulté.

Le retrait du Dakar du championnat du monde des rallyes tout-terrain n'a pas réduit le nombre de participants. Les professionnels des usines ont été remplacés par des amateurs, et des anciens as du volant ont même souhaité marquer ce retour aux sources par leur présence.

Au total, ce sont 128 motos, 100 voitures et 55 camions qui se sont embarqués après les vérifications, jeudi 26 décembre, dans le port du Havre à destination du continent africain. Un chiffre qui satisfait les organisateurs ; *« c'est une première victoire »*, assure Hubert Auriol. Il estime que le budget nécessaire pour gagner l'épreuve a été réduit des deux tiers grâce au nouveau règlement et à une durée de course ramenée de trois à deux semaines.

La 19e édition de la course dans le désert a le parfum des années lointaines. *« Nous voulions revenir à l'esprit de départ d'une course-marathon privilégiant l'endurance, avec des véhicules avant tout solides et fiables. J'ai souhaité redonner à chacun la possibilité de rêver »*, se félicite Hubert Auriol. Les jours qui viennent permettront de constater si ce retour aux sources est apprécié des concurrents.

C. de C.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le tirage au sort des 32es de finale de la Coupe de France**, effectué vendredi 3 janvier à Paris, n'a provoqué que deux chocs entre clubs de première division. Les 18 et 19 janvier, Marseille accueillera Lille, et Metz recevra Montpellier. Le sort a en revanche décidé d'une affiche originale. L'US Vervins, petit club amateur évoluant en promotion d'honneur de la Ligue de Picardie, cendrillon de la compétition, rencontrera l'AJ Auxerre, détenteur du trophée.

■ **SKI ALPIN : Sabina Panzanini s'est imposée** dans le slalom géant de Maribor, vendredi 3 janvier. L'Italienne a devancé sur la piste slovène sa compatriote Deborah Compagnoni et l'Autrichienne Anita Wachter, deuxièmes *ex aequo* à 8 centièmes. Leïla Piccard, la première Française, s'est classée vingt-troisième. – *(Reuter).*

■ **BOXE : l'Américain Evander Holyfield, champion du monde des lourds (WBA)**, demande plus de 30 millions de dollars (150 millions de francs) pour le match revanche contre Mike Tyson. *« Je pense que nous ne sommes pas loin d'un accord »*, a déclaré, vendredi 3 janvier, Jim Thomas, son avocat, au ...

Athlète de l'année 1996, Michael Johnson s'est déjà fixé d'autres défis

ATLANTA
correspondance

Le temps traîne souvent en longueur, depuis ces derniers mois, dans la tranquille existence de Clyde Hart. A Waco, au Texas, le décor de son quotidien n'a pourtant pas changé. Une piste à huit couloirs, posée en toute discrétion sur le campus de Baylor University, une salle de musculation, un sentier de footing tracé entre les arbres. Tout est en place, comme avant, mais il manque désormais la présence qui en faisait un lieu unique. Une fine silhouette aux foulées étranges, souvent visible dès le petit matin et encore en mouvement à la tombée de la nuit. Celle de Michael Johnson.

Clyde Hart, son entraîneur, ne l'a guère aperçue sur la piste depuis le 4 août 1996, jour de clôture des Jeux du centenaire. Trois médailles d'or, un historique doublé 200 m-400 m et l'éclat encore brillant d'un record du monde à peine humain (19 s 32 au 200 m) lui ont presque volé son athlète. Il peut le suivre à la trace, grâce aux journaux, de New York à Tokyo, Monaco ou Paris. Mais ses visites à Waco se font rares. Que ferait l'habillage élégant d'homme de l'année 1996 ?

Ces dernières semaines, Michael Johnson a reçu plus de trophées, de récompenses ou de prix d'excellence que ses malles ne pouvaient en contenir. Les Etats-Unis lui ont décerné le Jesse Owens Award, la Fédération internationale d'athlétisme l'a choisi comme athlète de l'année, la chaîne anglaise BBC lui a réservé la place de premier dans son classement sportif, l'agence américaine Associated Press a élu son doublé olympique plus grand exploit athlétique pour 1996. En France, *L'Equipe* en a fait son « champion des champions ». Michael Johnson est allé chercher lui-même, un à un, tous ses nouveaux diplômes.

Il a poliment remercié pour chacun d'eux, pris le temps d'un sourire et de quelques mots, puis repris la route sans tarder. Une règle de conduite dont peu de gens le croyaient capable, persuadés que son goût de l'ombre et d'une vie paisible lui ferait rapidement fuir les dîners mondains. Mais l'intéressé explique ce changement par les obligations de sa nouvelle mission.

Il se sert des mêmes mots pour justifier sa participation, en mai, au duel qui doit l'opposer sur 150 mètres au Canadien Donovan Bailey, le champion olympique et recordman du monde du 100 mètres, pour le titre officieux d'homme le plus rapide du ... *perpétuellement lisse. J'ai le sentiment que Carl Lewis n'a pas saisi toutes les occasions pour le faire, au temps où il était le numéro un. Moi, j'ai vraiment la volonté d'élargir les frontières de ce sport. Je ne peux bien sûr pas réussir seul, mais je ferai tout pour contribuer à cette évolution. »*

> « Je veux essayer de changer l'athlétisme. Carl Lewis n'a pas saisi toutes les occasions pour le faire, au temps où il était le nº 1 »

pour l'athlétisme de faire parler de lui. » Michael Johnson dans la peau d'un missionnaire, engagé dans une œuvre universelle, résolu à rendre au centième ce que le sport lui a offert ? L'image est respectable. Et, qui sait, peut-être crédible. Mais elle est aussi sûrement incomplète.

Sitôt les Jeux achevés, l'athlète américain a entrepris de changer en dollars l'or de ses titres olympiques. Il a complété sa collection de contrats publicitaires, déjà riche de Nike, Coca-Cola et Bausch & Lomb, par trois engagements avec des sociétés japonaises, dont la firme Toyota. Une montre à son nom, fabriquée par Swatch, a été commercialisée juste à temps pour les fêtes de Noël.

Sa première biographie officielle, *Slaying the Dragon*, a été bouclée dans l'urgence pour sortir en librairie avant la fin de l'automne. Un ouvrage étrange, mi-récit sportif, mi-essai philosophique, dont Michael Johnson a assuré la promotion avec la patience d'un habitué de l'édition, bouclant en deux semaines une épuisante tournée de vingt villes. *« J'ai découvert les contraintes de la notoriété*, explique-t-il dans un ... *toute une gamme de pseudonymes. »*

La suite, Michael Johnson en parle déjà avec un regard de gourmandise. Sa fortune faite, il reprendra bientôt le chemin de Waco et une discipline d'athlète. *« J'ai encore le goût du challenge*, explique-t-il calmement. *A Atlanta, mon record du monde du 200 mètres a frappé les imaginations. Certains ont avancé qu'il passerait le siècle. Mais je peux aller plus vite. Cette course n'était pas parfaite. Et elle était, surtout, ma huitième en une semaine. »*

Il veut encore ignorer pour un temps le programme de ses prochaines années et refuse de penser à un deuxième doublé, en l'an 2000 aux Jeux de Sydney. Mais l'idée d'un nouveau défi lui donne déjà des fourmis dans les jambes. *« Je veux courir le 4 × 100 m, cet été, aux championnats du monde*, dit-il. *Les Etats-Unis ont perdu le titre en 1995, puis ils ont encore échoué aux Jeux. Il est temps de reprendre notre bien. »*

Il veut le faire pour le pays, pour lui, pour l'athlétisme. C'est beaucoup, sans doute, mais Michael Johnson se sent de taille à porter seul les charges les plus lourdes.

Esprit français et design fin de siècle

Avec le renouveau du stylisme, l'Hexagone réintègre son rang sur la scène internationale. Souci de qualité, de dessin, d'accomplissement

LE STYLE FRANÇAIS existe-t-il ? Pour son cinquantenaire, la revue *Maison française* aurait pu modifier son titre, ou du moins adoucir le côté tricolore d'une appartenance proclamée à la nation du bon goût. Au contraire, l'équipe dirigée par Claude Berthod a ouvertement abordé, dans ce numéro anniversaire, le thème qui lui venait naturellement à l'esprit : 50 ans de style français. Sans point d'interrogation.

De la 2 CV à la Twingo, de la Cité radieuse au Centre Georges-Pompidou, de la maison de *Mon Oncle* aux tours de La Défense, de la chapelle de Ronchamp à l'Institut du monde arabe, du Solex à la carte à puce et au train Corail, du paquebot *Normandie* au café Costes, y aurait-il un style français au XXe siècle ? Ou bien plutôt une France terre d'accueil des créateurs de l'architecture, de la mode et du design, un pays ouvert au mouvement des idées, à l'évolution des formes, avec ses propres avancées, mais aussi avec ses propres réticences ? Avec ses phases d'épanouissement, de vivacité, et ses périodes de timidité, de compromission et, pour tout dire, de mocheté ? C'est un Français qui a dit : la laideur se vend mal, mais il était parti aux Etats-Unis – Raymond Loewy, dessinateur de locomotives et du paquet des cigarettes Lucky Strike – pour mettre ce précepte en action.

Inauguré dans les entrelacs de l'Art nouveau qui tentait de se débarrasser du kitsch encombré de l'épopée industrielle, le siècle se réveille sous le cri d'alarme radical d'Adolf Loos : *Ornement et crime*, titre du texte publié en 1913 par l'architecte viennois. Dans le désarroi du premier après-guerre, on assiste à une grande mise à plat. La page est blanche, les lignes pures et les couleurs franchement primaires. Le Bauhaus est un atelier-école, une communauté militante et marginale. C'est l'exil des principaux meneurs quittant l'Allemagne après 1933 qui donnera une force de diffusion à l'américaine à ce qui va devenir le « *style international* ». Imposé par l'industrie du bâtiment, subi et jamais vraiment adopté par le public. D'où, sans doute, cette réserve générale, ce refus d'admettre les mêmes principes à l'intérieur des maisons, qui restent durablement attachées au bric-à-brac du « *taudis bourgeois* », selon l'expression polémique du premier éditorial de *Maison française* en 1946.

Si le style du XXe siècle n'est rien d'autre que d'inspiration internationale, comme le montre la nouvelle bible savante – le *Dictionnaire international des arts appliqués et du design*, sous la direction d'Arlette Barré-Despond, que viennent de publier les éditions du Regard –, distingue-t-on nettement, pour notre époque, une section française ? Un style Louis XX, pour parler comme Jacques Prévert et Philippe Starck.

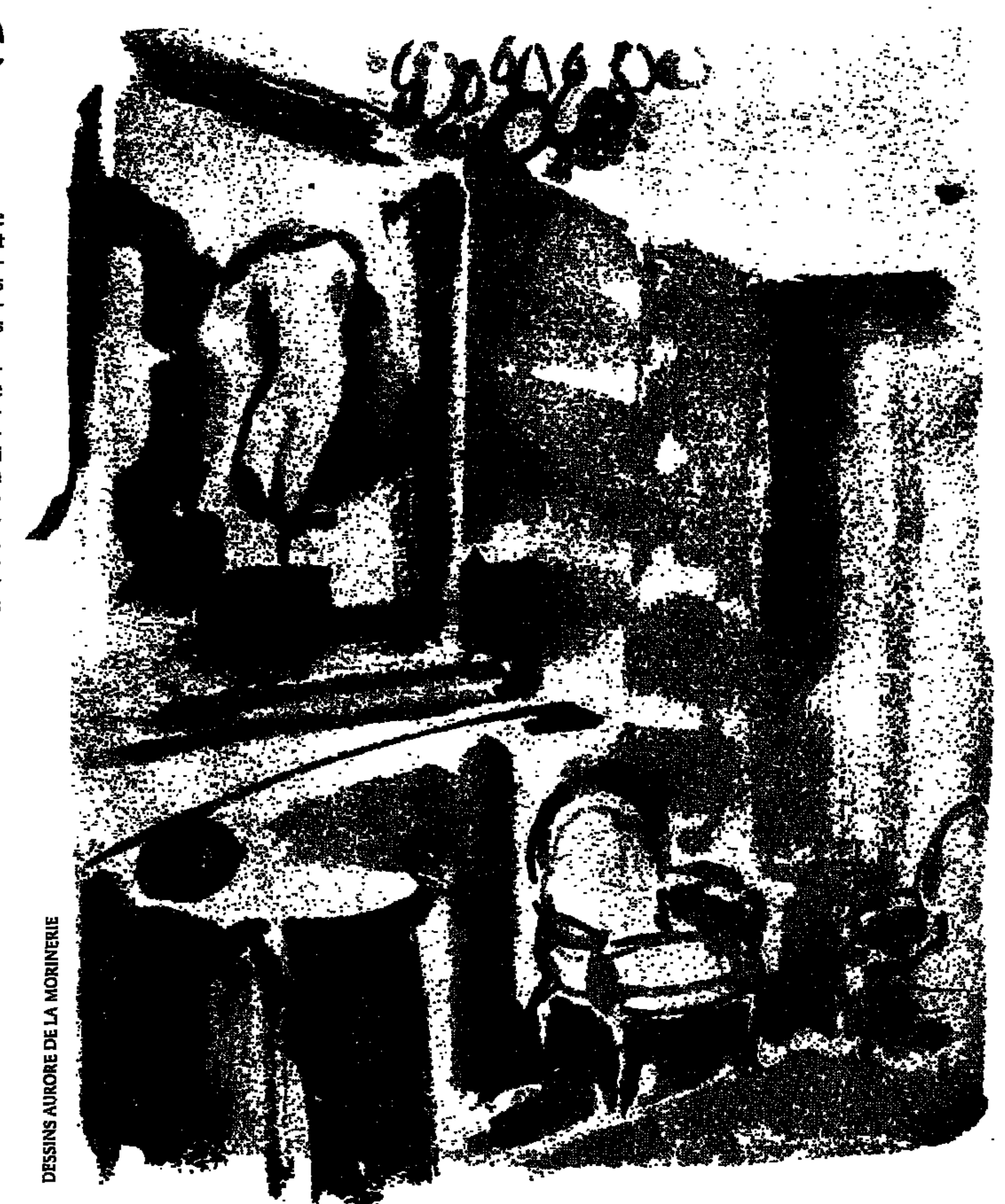
> A la notion de « beau dans l'utile », credo des modernes, succède la trouvaille romantique, l'accumulation et la récupération

Des personnalités de premier plan sont, certes, apparues sur la scène française depuis une quinzaine d'années, encouragées par une demande nouvelle. Ce qui semble être une particularité de la France, contrairement aux démocraties du goût qui dominent chez nos voisins, est surtout cette façon d'attendre le signal de Paris et même du sommet de l'Etat. Le pays tout entier se prêtant, comme il l'a fait au long de son histoire, à ce jeu de miroir avec Versailles, puis avec l'Empire, dont le décor perdure encore chez les notaires et dans les ministères. Comme si l'époque avait du mal à devenir contemporaine.

On se souviendra que le premier geste de François Mitterrand, élu en 1981 avait été de faire redessiner et décorer cinq pièces des appartements de l'Elysée. Donnant ainsi le ton, comme Georges Pompidou l'avait fait avant lui, de la nouvelle esthétique de l'époque. Echo vif dans les capitales régionales, les administrations publiques, les grandes institutions.

A l'ère de la machine, de l'accélération du progrès technique, de l'invention de matériaux nouveaux, répond en sourdine l'interrogation écologiste, le souci du gaspillage, la préoccupation du partage des richesses. A la notion de « *beau dans l'utile* », credo des modernes, succède déjà la trouvaille romantique, l'accumulation et la récupération. Ayant mis cinquante ans à accepter les révolutions formelles des années 20 et 30, le siècle proche de sa fin se hâte de s'écarter des mythes, et, doutant de ses modèles, reprend chaque thème en dérision, le détourne en nostalgie.

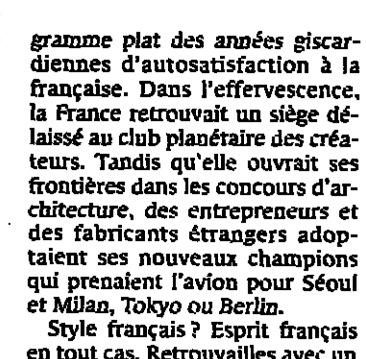
La nostalgie de tout : des poutres apparentes et des sols de pierre nue, des cheminées médiévales ou de la brique des usines, des brocantes rouge et or du Second Empire, des accastillages métalliques d'un tour du monde en solitaire, ou des cuisines de bois brut pour Américains en Toscane. L'heure est internationale, la communication universelle, on veut du solide, que l'on puisse toucher. Et bientôt, arrive la nostalgie du « *mauvais goût* », formes molles des années 50, couleurs acides des années 70, futurisme naïf des années 60. Et pourquoi pas, la nostalgie des vibrantes années 80, quand des inconnus pêchés dans les limbes d'une discipline confidentielle, le design – c'est-à-dire le dessin – allaient signer des bureaux de ministre et des meubles aux Trois Suisses, des musées neufs et des bistrots nouveaux, des cendriers en aile d'avion, des télévisions à bascule ou des presse-citrons à pattes d'araignée.


DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

Engouement, folie, sans doute, pour réagir à la période amorphe qui avait précédé, à l'encéphalogramme plat des années giscardiennes d'autosatisfaction à la française. Dans l'effervescence, la France retrouvait un siège délaissé au club planétaire des créateurs. Tandis qu'elle ouvrait ses frontières dans les concours d'architecture, des entrepreneurs et des fabricants étrangers adoptaient ses nouveaux champions qui prenaient l'avion pour Séoul et Milan, Tokyo ou Berlin.

Style français ? Esprit français en tout cas. Retrouvailles avec un souci de qualité, de dessin, d'accomplissement. Dans toute la diversité de leurs caractères. Andrée Putman, super-vestale de l'immaculé conceptuel, faisait sensation en décorant des hôtels à New York, en Allemagne ou au Japon, tout en redonnant vie au purisme des années 20. Jean-Michel Wilmotte revisitait le patrimoine et jonglait avec les époques sans que l'on discerne le moindre trucage. Tandis que Philippe Starck mystifiait son monde avec des Italiens complices, en accrochant pour Alessi les ustensiles de cuisine à des patères en cornes d'auroch, comme un message de Louis XX à nos ancêtres les Européens.

Michèle Champenois



Du temps qu'il fait, ou qu'il fera

Son nom apparaît, écrit à l'anglaise, sur les modèles décoratifs destinés aux *maisons de campagne qui ne sont plus* tout à fait à la campagne : Evangelista Torricelli, qui, en 1643, détermine la hauteur de la colonne de mercure *correspondant à la pression de l'air* à la surface de la terre, est toujours à l'honneur sur les baromètres qui fonctionnent selon le principe qu'il avait établi.

Mais la plupart des appareils modernes sont régis par une autre technique, celle *du baromètre anéroïde, mise au point* par le Français Vidie au XIXe siècle : une ou plusieurs capsules hermétiques où l'on a fait le vide et qui réagissent aux différences de pression. La qualité du baromètre, sa longévité, sa précision, seront fonction du soin apporté à sa fabrication et du type *de chaînes de* transmission utilisées pour la mesure.

On n'a pas toujours une grenouille à *portée de la main...* Avec les bulletins météo que la télévision dispense généreusement et de plus en plus longuement, on aurait pu imaginer que disparaisse l'objet baromètre, ou qu'il soit réservé aux marins et autres navigateurs. Au contraire, souvenir d'un *geste ancien, il évoque la province aux* gens des villes et, dans son cadre de laiton, posé ou non sur un socle d'acajou, attire le regard par son aspect précieux. Parmi les fabricants français, la marque la plus répandue, Altitude, de Bordeaux, *diffuse des modèles* simples à partir de moins de 200 francs. Ils peuvent être associés à un thermomètre et à un hygromètre (499 francs, chez Nature et Découvertes). En région parisienne, au Perreux *(Val-de-Marne), la maison* Naudet-Dourde, fondée en 1860, emploie une quinzaine de personnes et fournit de grandes administrations, la maison Hermès, ainsi que les opticiens. De 400 francs à 1 400 francs environ. Parfois, le mécanisme est partiellement visible. *Le prix des baromètres au mercure*, conçus comme des accessoires décoratifs, varie de 500 francs à 1 800 francs.

Avant que son aiguille soit en état de répondre à la question rituelle – beau temps / variable / pluie ou vent –, ou bien, dans les versions plus « sèches », *anticyclone / variable / dépression*, l'appareil devra être étalonné sur la pression du jour par un coup de téléphone au répondeur de Météo-France. Avec une correction en fonction de l'altitude.

Anne Bataille

★ Baromètres Naudet-Dourde, 12, rue du Bois, 94170 Le Perreux. Tél. : 01-43-24-48-77. En vente chez les opticiens. Baromètres Altitude, en vente chez les opticiens et dans les magasins Nature et Découvertes (liste sur demande au 01-39-56-01-47, 1, avenue de l'Europe, 78117 Toussus-le-Noble). Réparation de baromètres anciens : François Cheanne, 62, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. : 01-43-26-19-21.

Livres et expositions

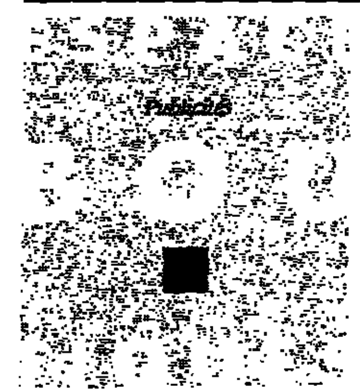
● ***Dictionnaire international des arts appliqués et du design, de 1880 à nos jours.*** Ouvrage collectif sous la direction d'Arlette Barré-Despond. Editions du Regard, 700 pages, 900 ill. 650 F jusqu'au 31 janvier, 730 F ensuite. D'Aalto (Alvar), créateur finlandais, à Zzigurat, groupe d'architectes fondé à Florence en 1969, cet ouvrage bénéficie de la collaboration de plus de soixante spécialistes. Notices biographiques détaillées et critiques, mouvements artistiques et thèmes transversaux, font de ce travail collectif dirigé par Arlette Barré-Despond, déjà auteur de trois ouvrages sur le design français, une encyclopédie de référence.

● ***Philippe Starck Distordre,*** aux éditions Electa/Alessi. 115 pages, 235 F. En quatre langues. Dialogue entre le designer français et l'industriel italien Alberto Alessi, illustré par les photos d'objets produits par cette société spécialisée dans les accessoires de table, mais dont la politique consiste à s'entourer de créateurs reconnus, architectes américains ou dessinateurs italiens.

● **Exposition « Mémoires de Chine »**, meubles et luminaires d'Ettore Sottsass à la galerie C. T. Loo, 48, rue de Courcelles à Paris, jusqu'au 20 janvier. Les dernières créations de l'animateur du groupe milanais Memphis, dans les années 80, qui publie *Le Regard nomade,* textes de voyage et photographies, éditions Thames et Hudson, 224 pages, 165 F.

● **Salon du meuble de Paris**, du 9 au 13 janvier, porte de Versailles. Ouvert (entrée 50 F) le samedi 11 janvier, réservé aux professionnels les autres jours. De 9 à 19 heures. Tél. : 01-40-76-45-00. Des présentations thématiques : Routes de la création, Homo Domus par le VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement), Tables (par le Salon des artistes décorateurs), le travail des écoles de design en France et aux Etats-Unis, ainsi que le « créateur de l'année », Marc Sadler. Participation italienne sur le thème du jardin intérieur. L'entrée donne accès au Salon cuisine et bain et à Paris Sélection Déco.

● **Salon Maison et objet,** parc des expositions de Paris-Nord Villepinte. Du 10 au 14 janvier. De 9 h 30 à 19 heures. Objets de décoration et aménagement intérieur. Entrée réservée aux professionnels. Renseignements, tél. : 01-44-29-02-00.



Neige ou grisaille

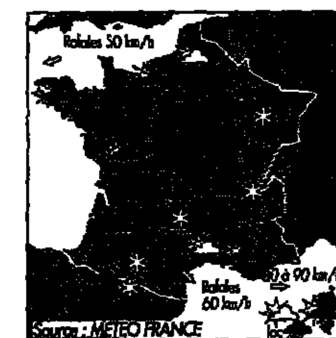
LES CONDITIONS *météorologiques* resteront médiocres sur la majeure partie du pays. La dépression actuellement installée sur le *sud de la France ne se décalera* que très lentement vers l'Italie, et elle donnera encore, au contact de l'air froid installé sur notre pays, des *chutes de neige ; celles-ci* toucheront surtout la région Rhône-Alpes et le sud de la Franche-Comté. Ailleurs, ce sera de la grisaille, tandis que le Sud-Est connaîtra une amélioration bienvenue.

Dimanche, sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes ainsi que sur *le sud de* la Franche-Comté, les chutes de neige, qui auront débuté au cours de la nuit, se prolongeront durant la matinée ; elles s'atténueront ensuite progressivement. Sur les Ardennes, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne et l'ensemble du Massif Central, le ciel sera couvert tout au long de la journée, avec de faibles chutes de neige le matin. Sur le massif pyrénéen, de petites chutes de neige se produiront. Sur les régions méditerranéennes, le soleil arrivera à effectuer quelques percées, aidé en cela par un fort vent d'ouest. De petites averses de pluie seront possibles en Corse.

Partout ailleurs, ce sera une grisaille *brumeuse qui dominera*. On risquera une petite averse de neige ou de pluie sur les Côtes-d'Armor, l'extrême nord du Cotentin, ainsi *que très localement dans* le Sud-Ouest. Des éclaircies seront possibles sur le Nord-Pas-de-Calais. Le vent sera modéré de nord-est *sur les côtes de la Manche, plus* faible de nord sur les deux tiers nord du pays ; sur les régions les plus au sud, le vent viendra du *nord-ouest ou de l'ouest ; il soufflera* fort sur le littoral varois et la Corse, avec des rafales jusqu'à 80, voire 100 km/h sur les caps exposés *de la Corse.*

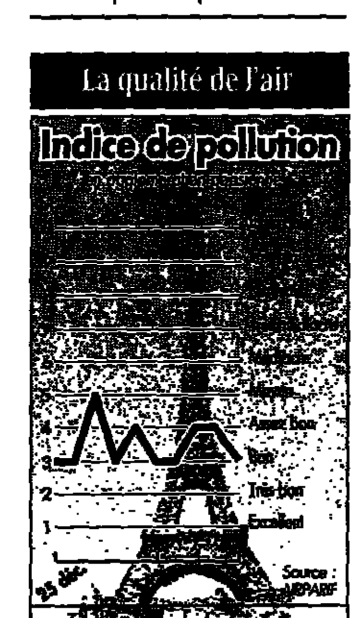
Les températures resteront basses, mais elles ne seront pas aussi glaciales qu'en milieu de semaine : *les minimales seront* comprises entre – 5 et – 7 degrés sur les régions du Nord, du Nord-Est et le Bassin parisien, entre – 2 *et – 4 sur la Bretagne, les Pays de* Loire, le Massif Central et la région Rhône-Alpes, entre – 1 et + 2 sur les zones côtières et les régions du Sud et *jusqu'à* + 4 ou + 5 sur la Côte d'Azur et la Corse. Quant aux maximales, elles ne dépasseront pas – 4 degrés dans le Nord-Est, – 2 sur le Nord et le Bassin parisien, – 1 à + 2 de la Bretagne à la région Rhône-Alpes et sur le Sud-Ouest, jusqu'à 7 ou 8 sur le littoral aquitain et autour du golfe du Lion, et 9 à 11 degrés sur la Côte d'Azur et la Corse.

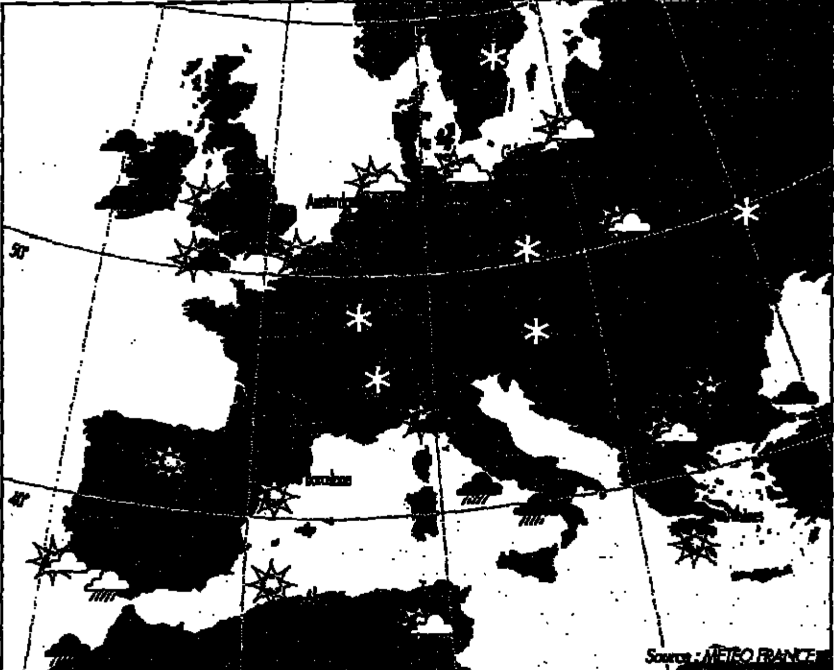
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

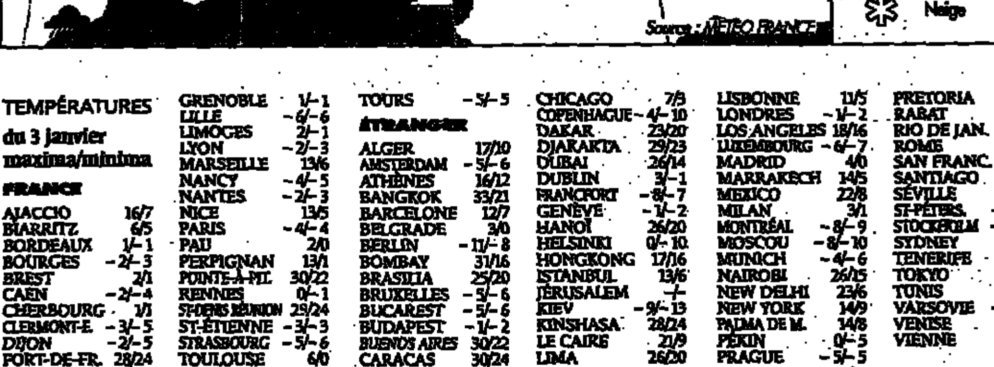


Prévisions pour le 5 janvier vers 12h00

La qualité de l'air

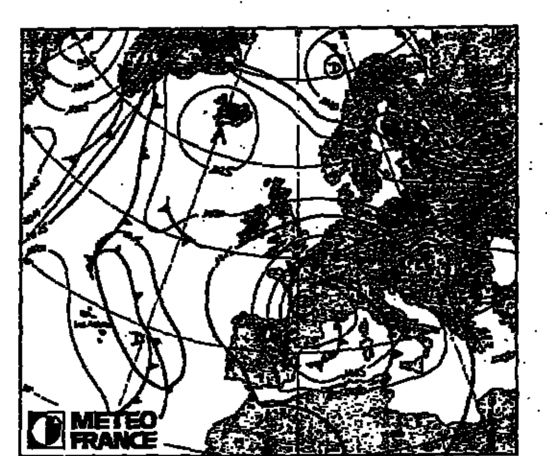




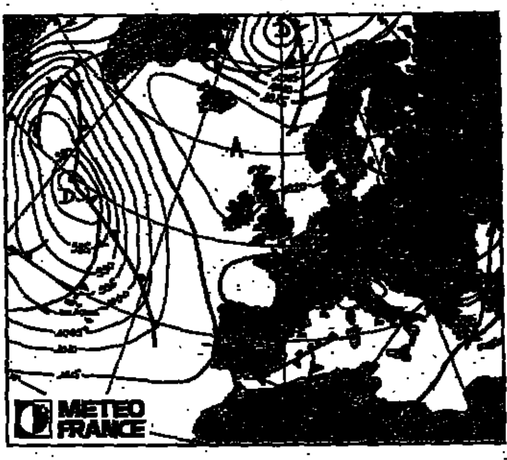


TEMPÉRATURES du 3 janvier maxima/minima

Ville	Max/Min	Ville	Max/Min	Ville	Max/Min	Ville	Max/Min	Ville	Max/Min	Ville	Max/Min
FRANCE		GRENOBLE	1/–1	TOURS	–5/–5	CHICAGO	7/3	LISBONNE	11/5	PRETORIA	27/15
AJACCIO	16/7	LILLE	–6/–6	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	–4/–10	LONDRES	–1/–2	RABAT	15/9
BIARRITZ	6/5	LIMOGES	2/–1	ALGER	17/10	DAKAR	23/20	LOS ANGELES	18/16	RIO DE JAN.	25/19
BORDEAUX	1/–1	LYON	–2/–3	AMSTERDAM	–5/–6	DJAKARTA	29/23	LUXEMBOURG	–6/–7	ROME	15/8
BOURGES	–2/–3	MARSEILLE	13/6	ATHÈNES	16/12	DUBAI	26/14	MADRID	4/0	SAN FRANC.	14/9
BREST	2/1	NANCY	–4/–5	BANGKOK	33/21	DUBLIN	3/–1	MARRAKECH	14/5	SANTIAGO	31/18
CAEN	–2/–4	NANTES	–2/–3	BARCELONE	12/7	FRANCFORT	–8/–7	MEXICO	22/8	SÉVILLE	13/4
CHERBOURG	1/1	NICE	13/5	BELGRADE	3/0	GENÈVE	–1/–2	MILAN	3/1	ST-PÉTERS.	–2/–16
CLERMONT-F.	–3/–5	PARIS	–4/–4	BERLIN	–11/–8	HANOÏ	26/20	MONTRÉAL	–8/–9	STOCKHOLM	–7/–12
DIJON	–2/–5	PAU	2/0	BOMBAY	31/16	HELSINKI	0/–10	MOSCOU	–8/–10	SYDNEY	24/16
FORT-DE-FR.	28/24	PERPIGNAN	13/1	BRASILIA	25/20	HONGKONG	17/16	MUNICH	–4/–6	TENERIFE	21/14
		POINTE-À-PIT.	30/22	BRUXELLES	–5/–6	ISTANBUL	13/6	NAIROBI	26/15	TOKYO	12/4
		RENNES	0/–1	BUCAREST	–5/–6	JÉRUSALEM	–/–	NEW DELHI	23/6	TUNIS	24/10
		ST-DENIS RÉUNION	29/24	BUDAPEST	–1/–2	KIEV	–9/–13	NEW YORK	14/9	VARSOVIE	–9/–12
		ST-ÉTIENNE	–3/–3	BUENOS AIRES	30/22	KINSHASA	28/24	PALMA DE M.	14/8	VENISE	6/5
		STRASBOURG	–5/–6	CARACAS	30/24	LE CAIRE	21/9	PÉKIN	0/–5	VIENNE	–2/–2
		TOULOUSE	6/0			LIMA	26/20	PRAGUE	–5/–5		



Situation le 4 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 6 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le prix des loyers

LA PART du loyer dans les revenus particuliers français variait entre 12 et 20 % *en 1914 suivant* les classes sociales. A présent il varie entre 2 et 10 %, avec une moyenne qui ne doit sans doute pas dépasser 5 ou 6 %. En d'autres termes, il semble qu'on pourrait doubler ou tripler l'ensemble des loyers français sans imposer à la masse des locataires une *dépense proportionnellement* plus forte que celle qu'elle acceptait avant l'autre guerre.

L'Américain et l'Anglais, qui dépensent 25 % de leur budget pour leur loyer, peuvent le faire parce qu'ils nourrissent leurs familles à des prix *raisonnables. Le Français* de 1914 pouvait consacrer 15 % à son loyer parce que la soupe, le vin et le bœuf miroton ne le ruinaient pas. *Le Français de 1930* (budget ouvrier type) *dépensait* en nourriture 60 % de son salaire. Le Français de 1946 en dépense 80 ou 100 %, quand ce n'est pas 120 %. Que la Chambre décrète demain « *Les loyers sont triplés* », il hurlera, on le comprend.

D'ailleurs est-ce une Assemblée élue qui peut le plus facilement attaquer ce problème ? De l'extrême droite à l'extrême gauche, tous les députés qui ont tant soit peu étudié la question sont convaincus qu'il faut revaloriser les loyers. Mais, obligés de prendre position publiquement, la plupart emberlificotent de réserves pudiques ce qui devrait être vérité de bon sens éclatante.

Aussi la sous-commission compétente du commissariat général au plan juge-t-elle qu'un conseil supérieur de l'habitation ferait mieux l'affaire. Au conseil supérieur de fixer les directives générales et de préparer pour la Chambre un projet de refonte totale de la fiscalité immobilière. A des commissions régionales ou locales le soin *d'établir le nouveau* prix des loyers.

Pierre Frederix
(5-6 janvier 1947.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6988

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II								■							
III					■										
IV				■		■			■					■	
V											■		■		
VI					■					■					
VII		■						■							■
VIII			■					■		■		■			
IX					■			■						■	
X			■			■	■			■					
XI	■									■					■
XII			■						■		■				
XIII								■						■	
XIV				■								■			
XV							■			■					

HORIZONTALEMENT

I. Ne voulait que le bien d'autrui. Prend l'eau. – II. Se montrer prévenant. Se faire bien voir. – III. Bien embarrassé. Un homme dont on attend un peu de reconnaissance. – IV. On saute sur son dos. Démonstratif. *Rompre un silence sylvestre.* – V. Arbre. Complément d'approbation. – VI. Ancien royaume. Une attaque sur le front. Est souvent prétendue faible. – VII. Quand on y a un pied, cela va mal. Etoffe. – VIII. *Devint temporairement herbivore.* Evoque une fiche. Est à la disposition de ceux qui n'hésitent pas à *se mouiller.* – IX. *Fruit. Préposition.* Arme de poète. – X. Terme musical. Quelque chose de répugnant. Pour *écarter. Moins séduisant.* – XI. Peut permettre une propulsion. Ancien royaume. – XII. Symbole. Certains *n'arrêtent pas de la chercher.* Temps sombre. – XIII. Maligne quand il y a du charbon. Prononcée. – XIV. Gras et vert. En Algérie. Dupa. – XV. Mise à l'épreuve. Article d'usage courant. Est vouée *au sens unique.*

VERTICALEMENT

1. Une personne qui travaille aux pièces. Peut éclairer le sujet. – 2. Temps *incertain.* Fort lourde. – 3. Qui a donc changé d'idée. Possessif. – 4. Commune mesure. Cela ne fait rien. – 5. Note. Pronom. Prénom épelé. Suit. – 6. Convenu. Découpé *entre lobes opposés.* Ecorce. – 7. Appartiennent à une nombreuse famille. Savait se faire entendre. – 8. Organe de droite ou de gauche. Fut maître à bord. Précise une possession. – 9. Tourne parfois en grinçant. Revient à tout bout de chant. Sonnait et trébuchait. – 10. Joue un rôle *protecteur. S'élève, invisible,* vers les plus hautes altitudes. – 11. Pronom. Treillages. Coule à *l'étranger.* – 12. *A roulé bien des* gens. Le cœur peut en avoir. – 13. Ne pas laisser en place. Accordées. – 14. *Suffit au sage. Frétille sa vie* durant. Ne dure qu'un temps. Pratiques. – 15. Appartient au genre *humain. Oseille. Se livre à des attouchements.*

SOLUTION DU N° 6987

HORIZONTALEMENT

I. Sanisette. – II. Animation. – III. Bagatelle. – IV. Emu. Lee. – V. Tir. Rées. – *VI. Lisage.* – *VII. Blatte. Or.* – VIII. Rieuse. – IX. Nations. – X. Ur. Ennemi. – XI. Saur. Erin.

VERTICALEMENT

1. Sabot. Bonus. – 2. Ana. III. Ara. – 3. Nigeria. – 4. Imam. Strier. – 5. Saturation. – 6. Eté. Egéenne. – 7. Tillée. User. – 8. Tôles. Os. Mi. – 9. Enée. Crépin.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Lundi 6 janvier

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : chefs-d'œuvre de l'art byzantin, 11 h 30 ; *Le Studiolo d'Urbino*, d'Ingres, 12 h 30 ; le nu au XIX[e] siècle, 14 h 30 ; De David à Delacroix, les grands formats du XIX[e] siècle, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **DE L'ARBALÈTE AU FER À MOULIN** (60 F), 14 h 30, sortie du métro Monge côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **LE GRAND PALAIS**, le Petit Palais (extérieur) et le pont Alexandre-III : architectures de l'Exposition universelle de 1900 (45 F), 14 h 30, devant l'entrée du Petit Palais (Monuments historiques).

■ **MONTMARTRE** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Abbesses (Monuments historiques).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** (50 F), 14 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Paris et son histoire).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** (50 F), 15 heures, devant l'église Saint-Etienne-du-Mont (Approche de l'art).

■ **MUSÉE DE L'HOMME** : les collections d'art précolombien (45 F + prix d'entrée), 15 heures, hall d'entrée (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : peinture du XVII[e] siècle dans les Pays-Bas (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sous la pyramide devant l'accueil des groupes (Institut culturel de Paris).

■ **LE VIEUX SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 h 30, sous le porche d'entrée de l'église (Claude Marti).

Mardi 7 janvier

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **UN TEMPLE HINDOUISTE** (55 F), 11 heures, sortie du métro Marx-Dormoy (Christine Merle).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : une œuvre à voir, *La Paye des moissonneurs*, de Lhermitte (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; visite par thème, les impressionnistes (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 ; visite par thème, le symbolisme (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**, 14 heures (50 F + prix d'entrée), place du Puits-de-l'Ermite (Institut culturel de Paris) ; 14 h 30 (45 F + prix d'entrée), place du Puits-de-l'Ermite (Monuments historiques).

■ **LA BOURSE DE PARIS** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, angle de la rue Vivienne et de la rue du Quatre-Septembre (Le Passé simple).

■ **L'HÔTEL MOREAU** et l'exposition « Peintres polonais à Paris, 1900-1918 » (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, quai d'Orléans (Didier Bouchard).

■ **LA MAIRIE DU 12[e] ARRONDISSEMENT** (45 F), 14 h 30, 130, avenue Daumesnil (Monuments historiques).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** : les grandes écoles et le Centre océanographique (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du RER Luxembourg (La Parisienne).

■ **MUSÉE DE MONTMARTRE** : exposition Utrillo, Valadon, Utter (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 12, rue Cortot (M[me] Cazes).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER DE L'OBSERVATOIRE** (45 F), 14 h 30, sortie du RER Port-Royal (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DES ÉPINETTES** (60 F), 14 h 30, angle de la rue Forest et de la rue Caulaincourt (Vincent de Langlade).

■ **LA RUE DU BAC** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Sèvres-Babylone en face de l'hôtel Lutétia (Découvrir Paris).

■ **MUSÉE DE LA MONNAIE** et les ateliers de fabrication en activité (65 F), 14 h 45, sortie du métro Pont-Neuf (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE CAFÉ PROCOPE** (50 F + prix d'entrée), 16 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Approche de l'art).

LE CARNET DU VOYAGEUR

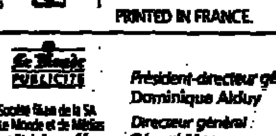
■ **AUTRICHE.** Les magasins autrichiens sont autorisés, depuis le 1[er] janvier, à rester ouverts plus longtemps : jusqu'à 19 h 30, au lieu de 18 heures, en semaine, et jusqu'à 17 heures, au lieu de 12 heures, le samedi. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** British Airways a augmenté le 1[er] janvier le nombre de ses vols non fumeurs, qui représentent désormais près de 90 % du total. Plus de 350 vols à destination de l'Afrique, de l'Europe, du Proche-Orient, du Moyen-Orient et de l'Amérique du Nord se sont ajoutés aux 750 vols déjà non fumeurs. La compagnie britannique a maintenu les vols fumeurs sur les destinations où la demande de sièges fumeurs est élevée : l'Espagne, le Japon, la Corée du Sud, Hongkong, la Chine, Taïwan, les Philippines, le Pakistan, l'Amérique latine, la Russie, l'Ukraine, la Roumanie, la Bulgarie et l'Azerbaïdjan. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU Monde

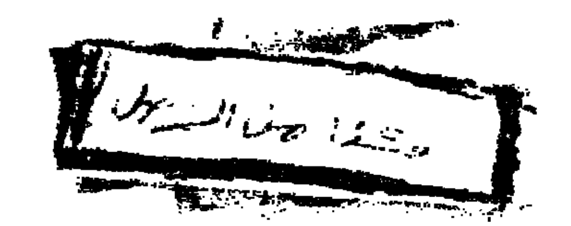
Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD-ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde Publicité
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30



MUSIQUE Avant d'être un produit de grande consommation, l'enregistrement a été un produit luxueux qui permettait de fixer l'art des grands interprètes à leur sommet. Quelques-uns des disques des années 30 n'ont pas été dépassés musicalement, voire techniquement. ● LES PROGRÈS de la technologie ont peu à peu marginalisé les grandes interprétations gravées sur 78 tours dès la fin du siècle dernier, puis pour la monophonie. Seuls quelques collectionneurs les thésaurisaient. ● LE DISQUE COMPACT a paradoxalement sauvé ces archives capitales pour la connaissance de l'histoire de l'interprétation et essentielles au bonheur du mélomane. ● LA MAISON DE DISQUES Dante s'est spécialisée dans la réédition d'enregistrements de grands interprètes oubliés. Son patient travail d'archivage est aujourd'hui récompensé.

Comment le disque compact a sauvé les interprétations historiques

Enregistrés depuis la fin du siècle dernier, certains grands artistes avaient peu à peu disparu des catalogues des grandes maisons de disques sous la pression de la technologie. Ils font un retour remarqué à la faveur du laser

QUI AURAIT PARIÉ que le disque compact, avec sa perfection glacée et son absence de bruit de fond, serait le support idéal des archives de l'histoire de l'interprétation ? Le microsillon s'était, certes, déjà préoccupé du passé, mais d'une façon moins systématique que le disque laser. De rares collections d'archives officielles existaient à la fin des années 70, notamment chez l'américain RCA et plus encore chez le britannique EMI : tous les grands du passé avaient enregistré dans ses studios, de Camille Saint-Saëns à Elizabeth Schwarzkopf, de la Callas à Wilhelm Furtwängler, d'Alfred Cortot à Charles Munch, d'Elisabeth Schumann à Jacques Thibaud.

Aujourd'hui, on trouve sans trop de difficulté des enregistrements dont les plus anciens remontent à la fin du XIXe siècle. La petite taille du CD facilite son exportation. Cet essaimage sauve certaines interprétations rarissimes (parfois conservées en un exemplaire de 78 tours unique) d'une disparition aussi irrémédiable que celle d'une grande partie des archives Polydor (l'ancêtre de Deutsche Grammophon) lors des bombardements de la seconde guerre mondiale.

Le mélomane revient de loin. Les années 60 et 70 étaient celles de la technique d'enregistrement triomphante et de la démocratisation de la haute-fidélité. Les vieux enregistrements ont été relégués aux séries économiques mal gravées, mal pressées et mal présentées, quand on ne les laissaient pas sommeiller ! Vendus 10 francs de l'époque, ces disques firent le bonheur des mélomanes cultivés qui savaient débusquer ces trésors au milieu de nanars... et des fauchés qui firent leur éducation à moindres frais. Découvrir la *Sonate* de Liszt par Brendel, le *Concerto pour violon* de Brahms par Oïstrakh et Samossoud, le *Premier* de Paganini par Kogan et Bruch était sans aucun doute plus déterminant que par... Soyons aimable avec quelques gloires de l'époque déjà oubliées.

« PLUS-VALUE TECHNIQUE »

Quel que soit leur intérêt, ces interprétations étaient balayées par la myopie de la vie musicale et l'importance excessive que les années 60 et 70 accordaient à cette fameuse « plus-value technique » qui hantait les critiques de disques. Herbert von Karajan a incarné ce « positivisme » en enregistrant quatre fois les symphonies de Beethoven : la première en monophonie, la deuxième au début de la stéréo, la troisième juste avant la généralisation de l'enregistrement numérique et la quatrième spécialement pour le CD. Le chef pensait que l'amélioration des techniques servait son art. Il n'empêche que les mélomanes préfèrent ses deux premières intégrales aux deux dernières, enregistrées en dépit du bon sens musical : les bois y sonnent au premier plan et plus fort que le quatuor à cordes dès qu'ils ont une intervention soliste.

Un autre phénomène accentua la relégation des enregistrements anciens. Dans les années 60 et 70, les directeurs artistiques historiques des maisons de disques prirent leur retraite et ne furent pas nécessairement remplacés par des producteurs qui avaient leur culture de l'interprétation et leur connaissance des fonds de catalogue. L'arrivée des nouveaux finit d'envoyer les anciennes interprétations aux oubliettes.

Au début des années 70, faute d'acheteurs, EMI supprima sa série Gravures illustres. Des disques bizarres, sans nom de marque, apparurent bientôt dans les bacs des disquaires. Sur les étiquettes des microsillons de la défunte Bruno Walter Society, du défunt label Roccoco, de Cetra que l'on achetait quasiment en cachette, on pouvait lire des noms mythiques : Arthur Schnabel, Alfred Cortot, Jacques Thibaud, Serge Rachmaninov, Mischa Elman, Kirsten Flagstad, Arturo Toscanini, Myra Hess. Ces artistes avaient fait la fortune des éditeurs, mais leurs interprétations avaient été supprimées car, enregistrées en 78-tours, elles « grattaient » trop. Le discours ambiant les avait dévalorisées.

Et voilà que des éditeurs plus ou moins licites les remettaient sur le marché. A la même époque, les interprètes philologiques du répertoire baroque prirent leur envol en dehors des majors du disque. Les premiers disques de Nikolaus Harnoncourt, de Gustav Leonhardt, de Frans Brüggen, ceux de la tribu des Kuijken étaient produits par Deutsche Harmonia Mundi et Telefunken (petites marques allemandes) ou par Wolf Erichson. Cet indépendant vendait la licence de fabrication et de distribution de sa série Seon (Philips puis RCA vendirent ainsi les mêmes interprétations à quinze ans de distance). Les grands éditeurs ratèrent donc en même temps le marché du baroque et celui des archives, avec l'aide de la critique musicale qui rejeta l'un et l'autre, comme elle réfuta Glenn Gould – en France tout du moins.

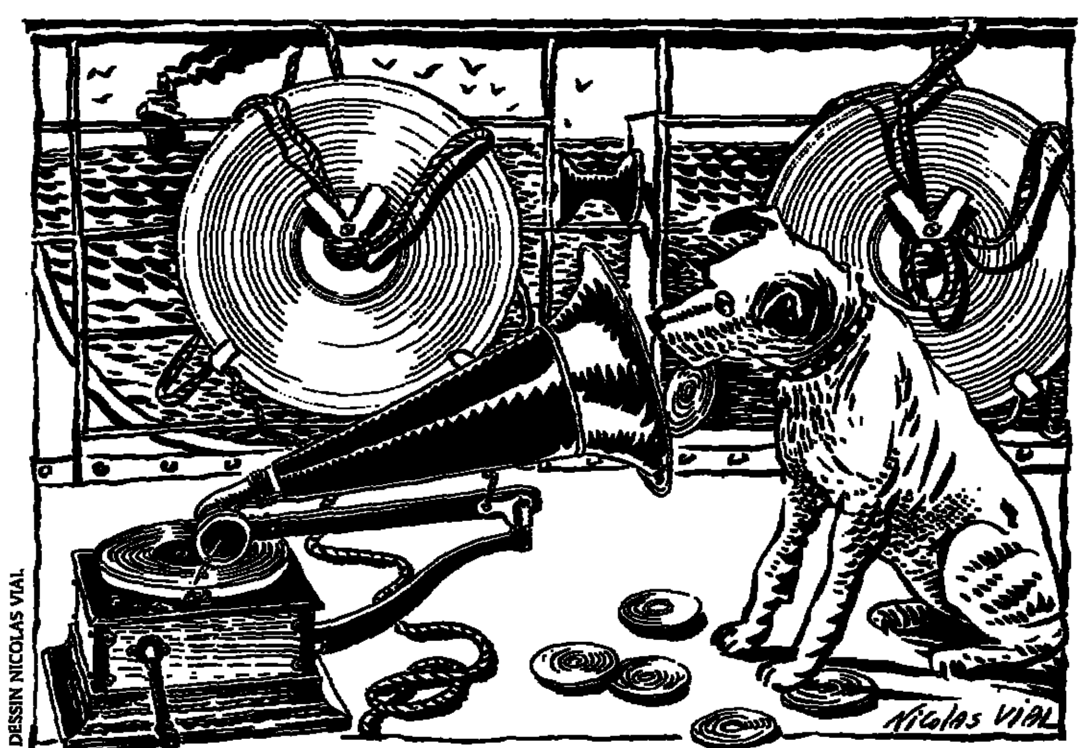
Ce n'est que sous la pression du marché que les pirates américains puis italiens avaient stimulé que les grands éditeurs se préocuppèrent d'une histoire qu'ils ont depuis récupérée. Le premier à avoir réagi fut EMI France, qui inventa sa série « Références ». Le succès retentissant de ces vieux disques ne fut pas spécialement bien vu de la maison mère, qui profita de sa conversion tardive au CD pour en piloter, depuis Londres, la ligne éditoriale et finalement cesser les publications. Officiellement faute de munitions. En réalité, une petite société, baptisée Testament, continue le travail de pionnier d'EMI France.

UN SON PLUS MUSICAL

Qui dit récupération dit appauvrissement. Le baroque des grands éditeurs n'a pas aujourd'hui toujours l'intérêt de celui des petites structures spécialisées qui continuent de défricher les bibliothèques. L'historique le plus captivant se trouve encore chez les éditeurs indépendants et sporadiquement chez les majors. Par chance, les branches françaises d'EMI et de RCA sont encore aux mains de producteurs qui savent écouter les anciens producteurs encore vivants ou des critiques spécialisés (André Tubeuf et Jean-Charles Hofflélé). Après avoir laissé ce pan de sa production en sommeil, CBS, devenu Sony, vient aussi de s'y intéresser en publiant un grand cycle consacré à Bruno Walter (dont les interprétations mono enregistrées avec la Philharmonie de New York sont indisponibles depuis plus de trente ans pour certaines) et la première livraison d'une collection historique dont la qualité de présentation égale l'intérêt musical. C'est aussi qu'une nouvelle génération de producteurs arrive aux commandes. Certains sont des amateurs d'enregistrements historiques, de fins connaisseurs des archives qui sommeillent. Et si les scores de ventes de ces vieilleries ne sont jamais étourdissants sur le moment, leur seuil de rentabilité est plus bas que celui des nouveautés – qui ne se vendent d'ailleurs plus aussi facilement qu'il y a dix ans. Et il y a longtemps que leurs frais d'enregistrement ont été amortis.

Le son des disques historiques est moins fidèle mais paradoxalement plus musical que celui de bien des nouveautés cent pour cent numériques. Qui n'a jamais succombé à la voix de Kathleen Ferrier, au violon de Menuhin enfant, à la sonorité magique de Cortot, au Quatuor Busch ou à la *Première Partita* de Bach par le pianiste Dinu Lipatti ?

Alain Lompech



DESSIN NICOLAS VIAL

Discographie

● **Dante.** *Chopin*, par Robert Lortat : 3 CD HPC025, 032 et 037. Mazurkas et Nocturnes de Chopin, par Yura Guller : 1 CD HPC021. Les premiers enregistrements de Wilhelm Kempff : 2 CD HPC 019 et 023. Liszt par José Vianna da Motta : 1 CD HPC 028. Mélodies françaises par Irma Kolassi : 2 CD Lys 149-150.

● **EMI.** Vient de publier une série d'albums de 2 CD consacrée au piano français et notamment à Magda Tagliaferro (5 69476 2), Yvonne Lefébure (5 69473 2), Jean et Robert Casadesus (5 69467 2) et Jacques Février (5 69464 2). On lui doit la redécouverte de Marcelle Meyer, dont cet éditeur a édité la totalité des enregistements en trois coffrets.

● **Sony.** The 1903 Grand Opera Series, avec Edouard de Reszke, Marcella Sembrich : 2 CD MH2K 62334. Eugène Ysaÿe, The Complete Violon Recordings : 1 CD MHK 62337. Les *Nuits d'été* de Berlioz, par Eleanor Steber et Jean Morel : 1 CD MHK 62356. Bidu Sayao chante Villa-Lobos, Gounod, Massenet, Duparc, Debussy et des mélodies populaires brésiliennes : 1 CD MHK 62355.

● **Editeurs spécialisés dans la réédition d'archives.**
VAI-Audio, 158 Linwood Plaza, Suite 301, Fort Lee, NJ 07024 USA (piano et opéra).
OPAL/PEARL, Pavillion Records LTD, Sparrows Green, Wadhurst, E. Sussex, England (piano).
Biddulph Recordings, 35 St. George Street, Hanover Square, London WRI 9FA, England (violon, musique de chambre, piano).
Appian Recording's, PO BOX, Hexham, Northumberland, NE48 3EW, England (piano).
Testament, PO BOX 361, Bromley Kent BR2 0QQ, England (tous genres musicaux).
A part VAI-Audio, ces éditeurs sont distribués en France.

La durée de vie du CD

Annoncé comme « immortel », le disque compact a très tôt inquiété quelques observateurs. Des bruits ont couru : « le CD s'autodétruit après dix ans », fut le plus alarmiste. Qu'en est-il quatorze ans après sa mise sur le marché ? Moins fragile que le microsillon, le CD doit quand même être manipulé avec précaution. Fortement rayé, il devient impossible à lire par le lecteur dont le logiciel de correction d'erreurs s'affole.

Notons que le côté imprimé du minidisque est plus fragile que celui qui est lu par le rayon laser. Si l'on ignore encore sa durée de vie théorique, il semble néanmoins qu'il devrait être bon pour le service de longues années durant. Les premiers disques compacts mis sur le marché sont encore parfaits et les automobilistes qui en écoutent dans leur voiture n'ont pas encore constaté que les différences importantes de température enregistrées dans l'habitacle avaient rendu impossible la lecture de leurs disques favoris.

Deux archivistes exhument des trésors oubliés du 78-tours

JEAN-LOUIS PERCOT est pharmacien, pianiste, restaurateur-accordeur de piano. Bruno Saint-Germain, ingénieur informaticien et pianiste. Ils ont fondé une maison de disques spécialisée dans la réédition d'archives historiques et une société de distribution pour commercialiser leur production et celles de quelques labels étrangers. *« Les grands éditeurs se consacraient essentiellement à la réédition des interprétations historiques des gloires du passé qui avaient encore un nom*, dit Bruno Saint-Germain, *mais elles avaient renoncé à regraver celles des artistes oubliés dont certains avaient été de grandes stars applaudies dans le monde entier. Il était passionnant de faire partager notre passion pour ces artistes en les éditant sur disques compacts. »*

Sept ans après son lancement, Dante jouit d'une enviable renommée dans le métier. Certains grands éditeurs font appel à la compétence de son équipe technique. *« Nous entretenons d'excellentes relations avec EMI-France, pour qui nous avons restauré les 78-tours Scarlatti enregistrés par Robert Casadesus et qui nous a cédé les licences pour la réédition des interprétations du pianiste et compositeur André Tchaïkovski et celles de l'extraordinaire Yura Guller. »* Plus intrigant, certaines maisons de disques font appel à Dante pour obtenir une copie de vieux enregistrements qu'elles ont perdus. Le 78-tours est fragile, certains sont des incunables rarissimes et les matrices en cuivre qui ont servi à les presser sont souvent irrémédiablement rongées par le vert-de-gris quand elles n'ont pas été jetées à la benne à ordures peu après le lancement du microsillon.

UN CATALOGUE DE PLUS DE 200 RÉFÉRENCES

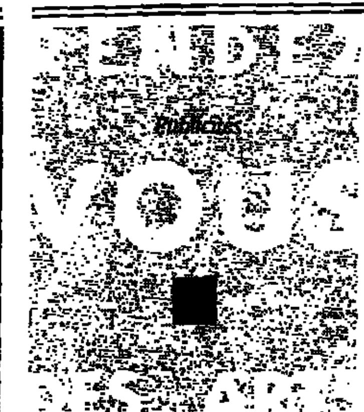
« Lorsque nous avons voulu éditer les Chopin de Robert Lortat enregistrés au tout début des années 30, nous nous sommes mis en quête, car je n'avais que les Etudes. *C'est finalement au Canada que ses 78-tours enregistrés à Paris ont été retrouvés dans la Collection Gustafson, conservée à la Bibliothèque nationale d'Ottawa. »* Un éditeur peut-il vivre en ne publiant que des rééditions historiques ? *« Nos ventes ne sont pas comparables à celles des grands artistes vivants, mais il y a des mélomanes passionnés par l'histoire de l'interprétation et d'autres curieux qui veulent entendre les grands noms cités dans les dictionnaires de la musique. Nous avons tout de même écoulé 2 500 disques des* Impromptus *de Schubert par Edwin Fischer. »*

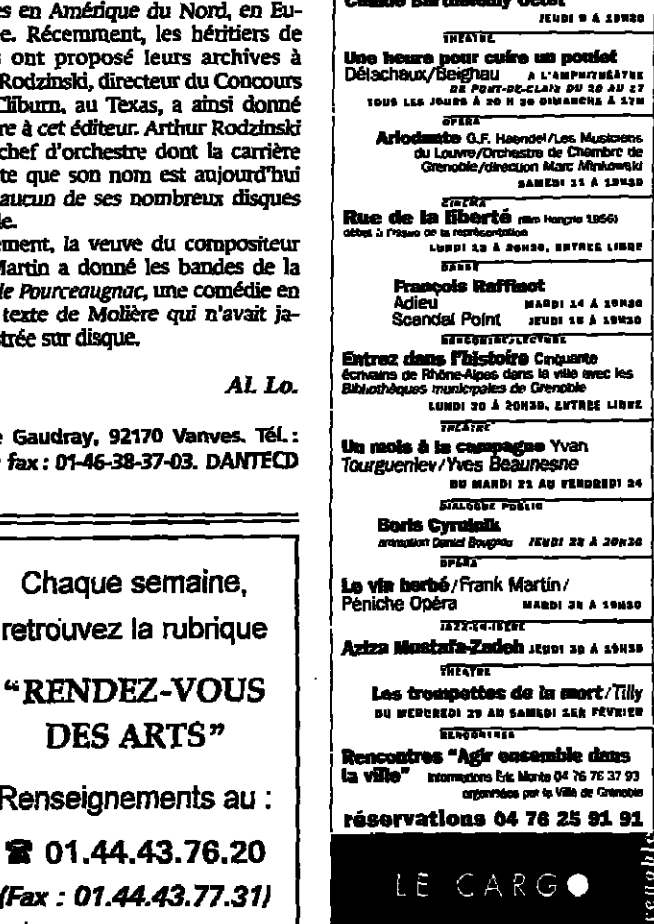
Pour élargir son public, Dante réédite aussi des 78-tours des chanteurs et des chefs du passé. Le critique musical Jean-Charles Hofflélé contribue par ses connaissances approfondies de l'histoire de l'enregistrement au développement d'un catalogue qui compte aujourd'hui plus de 200 références exportées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Récemment, les héritiers de grands artistes ont proposé leurs archives à Dante. Richard Rodzinski, directeur du Concours de piano Van Cliburn, au Texas, a ainsi donné celles de son père à cet éditeur. Arthur Rodzinski était un grand chef d'orchestre dont la carrière fut aussi brillante que son nom est aujourd'hui anonyme. Plus aucun de ses nombreux disques n'était disponible.

Tout dernièrement, la veuve du compositeur suisse Franck Martin a donné les bandes de la création de *M. de Pourceaugnac*, une comédie en musique sur le texte de Molière qui n'avait jamais été enregistrée sur disque.

Al. Lo.

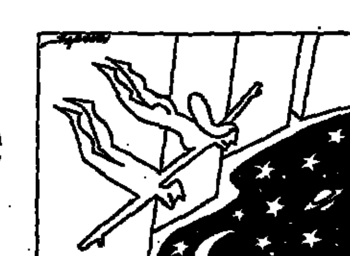
★ Dante, 7, rue Gaudray, 92170 Vanves. Tél. : 01-46-38-30-22 ; fax : 01-46-38-37-03. DANTECD @ aol. com.





Panorama de la photographie contemporaine

Dix ans d'acquisitions au Centre Pompidou



UNE EXPOSITION logée au sous-sol du Centre Georges-Pompidou donne un aperçu des tendances de la photographie contemporaine. Cent trente-six œuvres sont accrochées, achetées avec des crédits publics, depuis dix ans, par le Musée national d'art moderne et le Fonds national d'art contemporain. C'est un éventail œcuménique puisqu'on y trouve à la fois le reportage de Salgado sur une mine d'or au Brésil, des compositions de Christian Boltanski, des architectures de Stéphane Couturier, la série « La fin de l'image » de Bernard Faucon, mais aussi Sarah Moon, Ange Leccia, Jean-Marc Bustamante, Raymond Depardon, Alain Fleischer, Annette Messager, Pierre et Gilles ou Josef Koudelka. Le point commun de ces images est d'avoir été réalisées en France. Sinon, il y en a pour tous les goûts, tant les pratiques sont variées, voire contradictoires. A chacun de trouver son bonheur, entre un rayogramme de Bailly-Maître-Grand, une installation de Sandy Skoglund ou une commande de Jean Larivière pour Louis Vuitton.

★ Centre Georges-Pompidou, Galerie 27 (1er sous-sol). Mo Rambuteau. Du lundi au vendredi, de 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés, de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars. Tél. : *01-44-78-12-33*. Catalogue, éditions du Centre Pompidou, 120 p., 130 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Augustin Dumay (violon), Maria Joao Pires (piano)
L'intégrale des nocturnes de Chopin que vient de publier la pianiste portugaise (2 CD DGG) a détrôné une compilation des Simply Red (*Greatest Hits*), *Reverence*, des Faithless, et *Dance into the Light*, de Phil Collins, au Portugal. La voici à Paris avec le violoniste Augustin Dumay.
Beethoven : *Sonates pour violon et piano op. 12 nos 3, 23 et 96.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 5 janvier. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Finale du concours des grands amateurs de piano
Du piano, ils n'ont pas fait leur métier, mais certains d'entre eux jouent avec autant de maîtrise que bien des professionnels.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 14 h 30, le 5 janvier. Tél. : 01-42-30-15-16. 80 F.

Anon Egeland et Henning Somero
Le Norvégien Anon Egeland joue du violon, de la flûte et de la guimbarde. Il s'est constitué un répertoire en allant écouter les anciens dans la région d'Agder, au sud du pays. Henning Somero, lui, est accordéoniste. Tout comme Anon Egeland, avec qui il se produit régulièrement, il met son instrument et son talent au service des musiques traditionnelles de Norvège.
Espace B, 16, rue Barbanègre, Paris 19e. Mo Corentin-Cariou. 15 heures, le 5 janvier. Tél. : 01-40-35-28-44. 95 F.

Hariprasad Chaurasia
Pour ouvrir un cycle consacré à la flûte qui se clôturera le 25 février par un forum musical consacré à cet instrument, la Cité de la musique invite le maître indien du bansuri. De ce simple tube de bambou percé de six trous, Chaurasia tire d'envoûtantes mélodies aux sensuelles ondulations.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 4 janvier ; 15 heures, le 5 janvier. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Claude Brumachon
En février 1994, Claude Brumachon – qui crée au Centre chorégraphique de Nantes depuis 1990 – dansait *Bohèmes*, une pièce écrite pour quatre garçons à l'âge de l'adolescence, des chahuts, des premiers émois. Il a eu envie de voir si les rôles seyaient aux filles : ainsi, après *Bohèmes hommes*, est né un *Bohèmes femmes*. Les deux pièces se joueront en alternance : *Ladies first !*
Théâtre de la Ville-Les Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Bohèmes femmes : 20 h 30, les 6 et 7 ; 17 heures, les 11 et 12. Bohèmes hommes : 20 h 30, les 9, 10 et 11 ; 15 heures, le 12. Tél. : 01-42-74-22-77. 70 F.

CINÉMA

NOUVEAU FILM

RISQUE MAXIMUM (*)
Film franco-américain de Ringo Lam
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (*réservation 01-40-30-20-10*) ; George-V, 8e.
VF : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation 01-40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ? (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
ANNA, ANNA (Suis., v.f.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES (Fin., v.o.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LES AVEUX DE L'INNOCENT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
BERNIE (*) (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10).
LE BOSSU DE NOTRE-DAME (A., v.f.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Normandie, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation 01-40-30-20-10).
BREAKING THE WAVES (*) (Dan., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; UGC Triomphe, 8e ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10).
CAPITAINE CONAN (Fr.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).
CARLA'S SONG (Brit., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
LES CENDRES DU TEMPS (H., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation 01-40-30-20-10).
LA CHAMBRE TRANQUILLE (Austr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
COUP DE LUNE (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LA COURSE AU JOUET (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; UGC Convention, 15e.
CRASH (**) (Can., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
LE CRI DE LA SOIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).
DANS LA MÊLÉE (It., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
DAYLIGHT (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation 01-40-30-20-10).
DE ESO NO SE HABLA (It.-Arg., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
DESTINÉE (Ind., v.o.) : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).
DET, UNE PETITE FILLE (Ira., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
ENTRE CHIENS ET CHATS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation 01-40-30-20-10).
EXTRAVAGANCES (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e.
FALLAIT PAS ! (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LE FANTÔME DU BENGALE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; George-V, 8e ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10).
FARGO (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
FOR EVER MOZART (Fr.-Suis.-All.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation 01-40-30-20-10).
GO NOW (Brit., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).
GUANTANAMERA (Cub., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
IRMA VEP (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
JUDE (Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).
LONE STAR (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
LOVE ETC. (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10).
LA MÉMOIRE EST-ELLE SOLUBLE DANS L'EAU ? (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10).
MISSION : IMPOSSIBLE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10).
MRS WINTERBOURNE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er.
NOS FUNÉRAILLES (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation 01-40-30-20-10).
LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation 01-40-30-20-10).
PORTRAIT DE FEMME (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation 01-40-30-20-10) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation 01-40-30-20-10).
LA PROMESSE (Bel.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LA PROPRIÉTAIRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
QUAND LES ÉTOILES RENCONTRENT LA MER (Fr.-malgache) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LA ROBE (Hol., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
SALUT COUSIN ! (Fr.-Alg.-Bel.-Lux.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10).
SANKOFA (ghanéen, v.o.) : Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).
SECRETS ET MENSONGES (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
LA SEPTIÈME DEMEURE (Fr.-It.-Hong.-Pol., v.o.) : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
LA SERVANTE AIMANTE (Fr.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
SHE'S THE ONE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Triomphe, 8e.
SURVIVING PICASSO (A., v.o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation 01-40-30-20-10) ; v.f. : Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10).
TESIS (**) (Esp., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).
THE INCREDIBLY TRUE AVENTURES OF TWO GIRLS IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
THE VAN (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).
TRAINSPOTTING (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
UN AIR DE FAMILLE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10).
UN ÉTÉ À LA GOULETTE (Fr.-Tun., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10).
USUAL SUSPECTS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
LE VIOLON DE ROTHSCHILD (Fr.-Suis.-Fin.-Hong., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ? (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation 01-40-30-20-10).

LES REPRISES

ADIEU PHILIPPINE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
DU COTÉ D'OROUËT (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
ELLE ET LUI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
L'EXTRAVAGANT MONSIEUR CORY (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).
LES HABITANTS (Hol., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).
MAINE OCÉAN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 ; réservation 01-40-30-20-10).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation 01-40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation 01-40-30-20-10).
THE CONNECTION (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
UNE JOURNÉE EN ENFER (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (01-47-70-21-71).

FESTIVALS

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Rebecca, sam. 17 h 50 ; la Loi du silence, dim. 14 h 40, 19 h 05 ; la Maison du docteur Edwards, lun. 14 h, 18 h ; Une femme disparaît, mar. 14 h, 18 h.
AVANT-PREMIÈRE, Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77). le Déménagement, mar. 20 h 10.
AVANT-PREMIÈRE, Le République, 11e (01-48-05-51-33). Romaine et les filles, mar. 20 h 15.
CIAO MARCELLO ! (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). La Notte, dim. 21 h, mar. 21 h ; Divorce à l'italienne, sam. 21 h, lun. 21 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80). Pour rire, dim. 11 h.
CINÉ KIDS, UGC Triomphe, 8e. Astérix chez les Bretons, dim. 10 h.
CINÉMA INDIEN (v.o.), Paris Ciné I, 10e (01-47-70-21-71). Tu Chor Main Sipahi, sam. 18 h, 21 h, dim. 12 h, 15 h, 18 h, 21 h, lun. 12 h, 15 h, 18 h, 21 h, mar. 12 h, 15 h, 18 h, 21 h.
COMÉDIES DE COURTS, Denfert, 14e (01-43-21-41-01). Méprises, mar. 20 h 20.
LES COMÉDIES DE MITCHELL LEISEN (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). Easy Living, dim. 19 h, lun. 14 h 05, mar. 17 h 20 ; Midnight, sam. 17 h 20, dim. 14 h 05, lun. 19 h, mar. 14 h 05 ; Hands Across the Table, sam. 19 h, dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, mar. 14 h, 15 h 40, 19 h.
CYCLE ABEL FERRARA (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Bad Lieutenant, lun. 22 h ; The King of New York, sam. 22 h, mar. 22 h.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). Le Retour, dim. 11 h 30 ; Dehors-dedans, dim. 14 h ; Muhammad Ali the Greatest, dim. 18 h ; Les Années déclic, dim. 20 h 15.
ELIA KAZAN (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). Viva Zapata !, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Baby Doll, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; America, America, lun. 14 h, 17 h 30, 21 h ; L'Arrangement, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34). Sogni d'oro, mar. 12 h 10.
HOMMAGE À CLOUZOT (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). L'assassin habite au 21, sam. 16 h, 20 h ; Le Salaire de la peur, dim. 12 h, 16 h 25, 20 h 50 ; Les Diaboliques, lun. 12 h, 16 h, 20 h ; La Prisonnière, mar. 12 h, 16 h, 20 h.
IMMIGRÉS : D'UNE GÉNÉRATION L'AUTRE, Institut du monde arabe, 5e (01-40-51-39-91). Elise ou la Vraie Vie, sam. 17 h ; Neige, dim. 16 h ; Prends dix mille balles et casse-toi, dim. 17 h.
JOURNÉE SPÉCIALE « TÉLÉRAMA », Rex, 2e (01-39-17-10-00). Chacun cherche son chat, mar. 14 h 15, 16 h 05, 18 h, 19 h 55 ; Un air de famille, mar. 13 h 30, 15 h 45, 17 h 55, 20 h 10 ; Ridicule, mar. 14 h, 16 h, 18 h 05, 20 h 10 ; Le Facteur, mar. 13 h 30, 15 h 40, 17 h 50, 20 h 05 ; Les Yeux noirs, mar. 13 h, 15 h 20, 17 h 40, 20 h ; La Promesse, mar. 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 20 h.
JOURNÉE SPÉCIALE « TÉLÉRAMA » (v.o.), Rex (le Grand Rex), 2e (01-39-17-10-00). Secrets et mensonges, mar. 13 h 30, 16 h 15, 20 h.
JOYEUX TOONS, CINÉ-CLUB JUNIOR, FILMS POUR ENFANTS (v.f.), Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). la Ferme des animaux, sam. 16 h, dim. 16 h ; Qui veut la peau de Roger Rabbit ?, dim. 13 h 50.
LES MARX BROTHERS, Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). La Soupe au canard, dim. 12 h 15 ; Une nuit à Casablanca, lun. 12 h 15 ; Monnaie de singe, mar. 12 h 15.
MODÈLE DU 7e ART, LA COMÉDIE (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34). Le Pigeon, sam. 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; Knock, dim. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; Ailleurs l'herbe est plus verte, lun. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; Le Milliardaire, mar. 13 h 50, 16 h 20, 18 h 50, 21 h 20.
OZU, MAÎTRE DU CINÉMA JAPONAIS, 22 FILMS (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77). Le Voyage à Tokyo, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Dernier Caprice, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Printemps précoce, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Herbes flottantes, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
PASOLINI (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Quatre histoires comiques, dim. 13 h 45.
REINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). L'Année des treize lunes, dim. 17 h 30 ; Les Larmes amères de Petra von Kant, dim. 21 h 40.
RÉTROSPECTIVE RISTO JARVA (v.o.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). Le Lièvre de Vatanen, sam. 16 h.
LES SEPT PREMIERS FILMS DE ROMAN POLANSKI (v.o.), Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). Les Mammifères, dim. 12 h, lun. 12 h, mar. 12 h.
THE LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Ninotchka, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; The Shop Around the Corner, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Folle Ingénue, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Haute Pègre, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.
THÉÂTROTHÈQUE, Studio-Théâtre, 1er (01-44-58-98-58). Le Temps et la Chambre, dim. 14 h 30, lun. 20 h.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Les Ailes du désir, sam. 19 h 10 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 20 ; Alice dans les villes, lun. 16 h 25.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : Le silence est d'or (1947), de René Clair, 16 h 30 ; Nickelodeon (1976, v.o. s. t. f.), de Peter Bogdanovich, 19 h ; Aveux, théories, actrices (1971, v.o. s. t. f.), de Yoshishige Yoshida, 21 h 15.
MARDI
Ciné-club des Cahiers du cinéma : L'Ordre (1973), de Jean-Daniel Pollet, 20 h 30 ; Dieu sait quoi (1994), de Jean-Daniel Pollet, 22 h.
SALLE RÉPUBLIQUE (01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : Le Jardin des délices (1970, v.o. s. t. f.), de Carlos Saura, 17 h ; Le Retour à la bien-aimée (1979), de Jean-François Adam, 19 h 30 ; L'Incompris (1967, v.o. s. t. f.), de Luigi Comencini, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (01-42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma tchèque et slovaque : Un jour un chat (1963, v.o. s. t. f.), de Vojtech Jasny, 14 h 30 ; Le Premier Cri (1963, v.o. s. t. f.), de Jaromil Jires, 17 h 30 ; Le Chant du pigeon gris (1961, v.o. s. t. f.), de Stanislav Barabas, 20 h 30.
LUNDI
La Cinéma tchèque et slovaque : Le Réveil (1959, v.o. s. t. f.), de Jiri Krejcik, 14 h 30 ; Dita Saxova (1967, v.o. s. t. f.), d'Antonin Moskalyk, 17 h 30 ; La Barricade muette (1949, v.o. s. t. f.), d'Otakar Vavra, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (01-44-76-62-00)
DIMANCHE
A nous deux, la ville : Paris mirage (1989), d'Yves Laumet, 14 h 30 ; J'embrasse pas (1991), d'André Téchiné, 16 h 30 ; Quatre aventures de Reinette et Mirabelle (1987), d'Eric Rohmer, 19 h ; Elise ou la Vraie Vie (1969), de Michel Drach, 21 h.
MARDI
A nous deux, la ville : Le Fabuleux Destin de Mme Petlet (1995), de Camille de Casabianca, 14 h 30 ; Monsieur des Lourdines (1942), de Pierre de Hérain, 16 h 30 ; les Mardis de la Scam, 19 h ; Lamiel (1967), de Jean Aurel, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(01-47-03-12-50)
MARDI
La Bête lumineuse (1982), de Pierre Perrault ; La Grande Allure (1986), de Pierre Perrault, 16 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

SAMEDI 4 JANVIER

TF 1

20.45

PARLEZ-MOI D'AMOUR
Divertissement (125 min). 780826
Des téléspectateurs auront la possibilité de déclarer leur passion amoureuse. Julien Courbet, l'animateur, endossera le rôle de Mercure.

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm (o) de Thomas J. Wright, avec Terence Knox. Piège de glace (95 min). 8999617
Trois trafiquants de drogues qui ont réussi à s'évader d'une prison vont se cacher dans la montagne. Mais durant leur fuite, ils abattent froidement de nombreuses personnes, dont la femme d'un trappeur. Ce dernier décide de se venger...

0.25 George Michael. Concert (70 min). 1577650

1.15 et 3.05 TF 1 nuit. 1.25 De l'amour impossible. Concert. 2.10 et 4.15, 4.55 Histoires naturelles. (rediff.). 3.15 Histoire des inventions. Documentaire. 4.50 Musique. Concert.

France 2

20.50

LE CLAN DES VEUVES
Pièce de Ginette Beauvais-Garcin, mise en scène de François Guérin, avec Jackie Sardou, Ginette Garcin (105 min). 152855

22.35

MES MEILLEURS AMIS
Divertissement. Invités : Ophélie Winter, José Garcia, Karl Zéro (70 min). 9904574
23.50 Journal, Météo.
0.00 Dakar - Agadès - Dakar. Magazine. Le bivouac (45 min). 43650
0.45 Nuit blanche. Documentaire.

2.00 Transantarctica. Documentaire [6] 2.15 Little Karim. Documentaire. 3.00 Un pays, une musique. Documentaire. Porto Rico. 3.50 Urti : de Zola à Sulitzer. Documentaire. 4.20 La Compète. Anniversaire d'Isa. 4.45 Chip et Charly. La rivière de diamants. 5.10 Le Corsaire. Série [3/3] (75 min).

France 3

20.55

ET SI ON FAISAIT UN BÉBÉ ?
Téléfilm de Christiane Spiero, avec Macha Méril, Patrick Chesnais (95 min). 2809433
Une femme de cinquante ans, stérile, décide d'avoir un enfant autrement qu'adopté. Sa détermination lui fait franchir tous les obstacles.

22.30

► LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Documentaire de Patrick Jeudy. Les quatre lieutenants français (65 min). 8315471
Une fiction à base d'archives. Faits historiques connus, scènes de vie quotidienne, images de guerre, des documents qui racontent le destin tragique de quatre jeunes officiers dans la guerre d'Indochine.
23.35 Journal, Météo.
0.00 Musique et Compagnie. Une nuit chez Offenbach (60 min). 24785
1.00 Capitaine Furillo. Série. Oh, les enfants.
1.45 Musique graffiti. Magazine. Variations en fa majeur opus 19 de Tchaïkovski (20 min).

Arte

20.45

► L'AVENTURE HUMAINE : L'EGYPTE ET LA VALLÉE DU NIL
Documentaire de Patrick Holt (1996, 60 min). 6549723
Les énigmes de l'Egypte ancienne.

21.45

LE CHÊNE ET LE ROSEAU
Téléfilm d'André Téchiné, avec Elodie Bouchez, Gaël Morel (1993, 55 min). 9506636
Arte rediffuse la collection « Tous les garçons et les filles de leur âge », une série de neuf films (chaque samedi jusqu'au 1er mars) sur le thème « adolescence et musique », qui s'ouvre avec le début des années 60 pour se clore sur la fin des années 80. Le téléfilm d'André Téchiné, Le Chêne et le Roseau, présenté ce soir, est, sans modifications, la première heure du film Les Roseaux sauvages sorti en salles de cinéma et plusieurs fois primé en 1994 et 1995.
22.40 Metropolis (55 min). 5912549
23.35 Pop Galerie : David Bowie. *Documentaire (1996, 60 min).* 9262938
0.35 Avanti ! ■■ Film de Billy Wilder, avec Jack Lemmon (1972, v.o., rediff., 145 min). 43088984

M 6

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec David Duchovny, Gillian Anderson. (160 min). 11743907
Mauvais sang. *Des citoyens sans histoires se transforment en tueurs impitoyables.*
L'hôte (○). *Sur la piste d'un parasite géant meurtrier qui hante les égouts de Newark.*
Insomnie (○). *Un vétéran du Vietnam, utilisé comme cobaye humain pour des expériences sur la privation de sommeil, entreprend de se venger.*
23.25 La Démoniaque. Téléfilm (○) de Colin Bucksey, avec Marcy Walker, Cotter Smith (100 min). 5194452
Une jeune étudiante suédoise prend l'identité d'une de ses amies après l'avoir assassinée et part, comme jeune fille au pair, dans une famille américaine qui l'accueille à bras ouverts...
1.05 La Nuit des clips (400 min).

Canal +

20.35

LES AILES DE LA MORT
Téléfilm de Peter Barber-Fleming (100 min). 289452
Un agent secret britannique s'infiltre dans un réseau de trafiquants de drogue pour enquêter sur le meurtre d'un collègue.
22.15 Flash d'information.

22.20

OBSESSIONS MEURTRIÈRES
Téléfilm de Rick King (99 min). 7013926
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Latex. Film classé X de M. Ninn (1995, 105 min). 9811501
1.50 La Malédiction finale. Film de Graham Baker (1981, v.o., 105 min). 68785259
4.05 L'Enfant des neiges ■ Film de Nicolas Vanier (1995, 80 min). 1404747
5.25 ► La Fille seule ■■ Film de Benoît Jacquot (1995, 89 min). 7967308

Radio

France-Culture

20.45 Fiction : Les Fantômes de Venise. De Sylvie Bahuchet. Avec Jean Menaud : le Zettien, Sophie Edmond : Foscarine, Claude Piéplu : M. Albert, Roger Carel : Stravinsky, Christophe Guiot (violon), Michel Maurer (piano), Patrick Martinache (*bruitage*).
22.08 Nouvelle. Amours. Tiré de La Maison de Claudine de Colette. Dit par Eric Bougnon.
22.35 Opus. Christian Zanesi, sculpteur sur son.
23.58 Clairière.

0.05 Tard dans la nuit. Fiction. Nouvelles de Leo Perutz (extraites du recueil Seigneur, ayez pitié de moi !) : La Lune rit - Une simple pression sur le bouton. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.30 Opéra. Tosca, de Puccini. Livret de Giuseppe Giacosa et Luigi Illica, d'après Sardou. En direct du Metropolitan Opera à New York. Chœur d'enfants, Chœur et Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. Christian Badea. Maria Guleghina : Tosca, Sergej Larin : Cavaradossi.
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Festival d'automne. Concert donné le 9 décembre à l'amphithéâtre de l'Opéra national de Paris. Solistes et membres de l'Ensemble recherche Quatuor Diotima, dir. Kwame Ryan. Œuvres de Pauset.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 J. P. Salomon, violoniste et impresario. Symphonie nº 104, de Haydn ; Sonate nº 1 BWC 1001, de Bach ; Symphonie Wq 183 *nº 1, de C.P.E. Bach, par* l'Orchestre baroque d'Amsterdam ; Quatuor K. 407 de Mozart par l'Ensemble Mozzafiato ; Extraits de La Création, de Haydn ; Quatuor op. 18 nº 3 de Beethoven, par le Quatuor Alban Berg.

22.35 Da Capo. Œuvres de Wagner, R. Strauss, J. Strauss, Weiner, Gershwin. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
20.00 La Rage au cœur. Téléfilm de Robin Davis (90 min). 60504297
21.30 Télécinéma.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Questions pour un champion (France 3 du 17/12/96).
0.30 Soir 3 (France 3).
23.10 Hypnose, le grand sommeil.
0.00 Helmut by June. (35 min).

Planète
20.35 David Douillet.
21.25 Où vous voulez, quand vous voulez.
21.50 15 jours sur Planète.
22.15 Le Cirque fait son cinéma.

Paris Première
20.30 *Sirella.* Ballet. Enregistré au Zénith en octobre 1991 (85 min). 78242742
21.55 Billy Joel. Concert. Enregistré à Francfort en Allemagne en juillet 1994 (130 min). 40788568
0.05 Oh les Girls !
0.55 Hollywood and the Strippers.

France Supervision
20.30 Les Deux Marches de Wolfgang Amadeus Mozart. Concert (95 min). 51615839
22.05 Cap'tain Café. Pow Wow.
23.00 Trait pour trait. Explorer l'interdit en sciences Rémy Chauvin.
23.25 La Légende des sciences. Pasteur et Mendel.

Ciné Cinéfil
20.45 Le Club.
22.00 Hollywood Backstage.
23.00 La fièvre monte à El Pao ■ Film de Luis Buñuel (1959, N., 95 min). 12373452
0.35 *La Maison de la 92e Rue* (The House on 92nd Street) ■■ Film de Henry Hathaway (1945, N., v.o., 90 min). 13970483

Ciné Cinémas
20.30 L'Ultime Combat. Téléfilm de Jeff Bleckner (90 min). 2288100
22.00 Ciné cinécourts.
23.05 Etats d'âme ■ Film de Jacques Fansten (1986, 100 min). 86590988

Série Club
20.45 Colorado. Le crime.
22.15 Le Retour du Saint.
23.05 Code Quantum. L'amour n'a pas de couleur.
23.50 Le Club.
0.00 Le Prisonnier.
0.50 La Famille Addams.

Canal Jimmy
21.00 Earth 2. En attendant le dégel.
21.50 Friends. Celui qui a fait on ne sait quoi avec Rachel.
22.15 Chronique californienne.
22.20 Le Meilleur du pire. Spécial Opération Simpson Bay.
1.20 Motor Trend.

Eurosport
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A. 3e journée retour : Antibes- PSG Racing (125 min). 5363471
22.00 Boxe. Combat poids lourds en 10 reprises. Axel Schulz (All.) - Jose Ribalta (Cuba).
23.00 Ski alpin.

Les films sur les chaînes européennes

TSR
0.00 Evil Dead 2. Film de Sam Raimi (1987, 80 min), avec Bruce Campbell. Horreur.

DIMANCHE 5 JANVIER

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.20 Walker Texas Ranger. Série.
14.15 *Arabesque.* Série. Une lumière dans la nuit.
15.10 Un tandem de choc. Série. Le faucon et le héron.
16.00 Les Dessous de Palm Beach. Série. Ultime vengeance.
16.55 Disney Parade.
18.00 Beaquest, police des mers. Série. Faux semblants.
19.00 7 sur 7. Magazine. Invité : Yannick Noah. (55 min). 51056
19.55 Chiffres à la Une.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

WITNESS ■■
Film de Peter Weir (1984, 120 min). 116501
Sur un canevas de film policier, la peinture très réussie d'une communauté amish, un univers encore figé dans le passé et rejetant la violence du monde moderne.
22.45 Ciné dimanche.

22.55

SCANDAL ■■
Film de Michael Caton-Jones, avec John Hurt (1989, 120 min). 5734105
0.55 Monpti ■■ Film de Helmut Kautner (1957, 100 min). 38687964 *Un film très rare et méconnu qui délivra Romy Schneider du mythe sucré de* Sissi.

2.35 TF 1 nuit. 2.45 Mozart - Schumann. Concert. Musique symphonique. 3.55 Cas de divorce. Série. Caumont contre Caumont. 4.20 Histoire des inventions. Documentaire. [6/6] Inventer pour le plaisir (rediff.). 5.10 Musique. Concert. 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. L'Amazonie des kaboclos (rediff., 50 min).

France 2

12.05 et 3.35 Polémiques.
12.45 Rapport du Loto.
12.50 Secret de chef.
12.55 et 13.20 Météo.
13.00 Journal.
13.15 Spot jeux.
13.25 Le Monde est à vous. Invité : Michel Fugain.
15.00 L'Homme à la Rolls. Série.
15.55 L'Ecole des fans. Invité : André Verchuren.
16.45 Cousteau. Au cœur des récifs des Caraïbes.
17.50 et 4.25 Stade 2.
18.55 *Déjà dimanche.*
19.30 Déjà le retour. Invités : Eddy Mitchell, Elie Seymoun.
20.00 Journal, Image du jour, A cheval, Météo.

20.50

LE SALAIRE DE LA PEUR ■■■
Film d'Henri-Georges Clouzot, avec Yves Montand, Charles Vanel (1953, version colorisée, 155 min). 10631872
Grand Prix du Festival de Cannes 1953. Mais c'est colorisé...

23.20

LES ENFANTS D'ABORD
Documentaire de Frédéric Compain. [4/4] Mother India (55 min). 8031485
Dernier volet de la série. En Inde, du côté de ceux qui luttent contre la discrimination à l'égard des filles.
0.15 Journal, Bourse, Météo.
0.25 Dakar - Agadès - Dakar. Magazine. Le bivouac (40 min). 8150273

1.10 Un pays, une musique argentine. Documentaire. 2.00 *Savoir plus santé.* Magazine (rediff.). 3.00 Tchac, l'eau des Mayas. Documentaire. 3.25 Loubard des neiges. Documentaire (10 min).

France 3

11.43 Le 12-13 de l'information.
13.00 Keno. Jeu.
13.05 Lignes de mire.
14.00 Les Quatre Dromadaires.
14.55 Sports dimanche.
15.05 Tiercé. En direct de Longchamp.
15.30 Rugby : Coupe d'Europe. Demi-finale Brive-Cardiff.
17.25 Sur la piste du Dakar.
18.00 Corky, un ado pas comme les autres. Série.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.05 Y'a pire ailleurs.
20.15 Mister Fowler, brigadier-chef. Série.
20.45 Le Journal du Dakar.

21.00

INSPECTEUR DERRICK
Série, avec Horst Tappert, Fritz Wepper. Un monde à part. Le cercle infernal (125 min). 3958478
23.05 New York District. Série.
23.55 Journal, Météo.

0.15

GARDEZ LE SOURIRE ■■
Film de Paul Fejos, avec Annabella, Gustav Froehlich (1933, N., v.o., 75 min). 7081235
A Vienne, un jeune homme et une jeune fille, chômeurs qui voulaient se suicider, vont reprendre ensemble goût à la vie au milieu des épreuves. Chronique sociale émouvante. Une œuvre rare avec Annabella bouleversante.
1.30 Musique graffiti. Extraits de La Vie parisienne d'Offenbach (20 min).

La Cinquième

12.30 Arrêt sur images. Belgique : la télévision dans la « révolution blanche ». 13.30 L'Or et le Sang. [3/3] Les pirates. 14.00 L'Esprit du sport. Passion pilote.
15.00 Teva. Un océan de navigateurs.
16.00 La Lumière des justes. Feuilleton. [2/14] d'après l'oeuvre d'Henri Troyat.
16.55 ► Le Sens de l'Histoire. L'Honneur des quatre-vingts 18.20 Va savoir. Coquillages et crustacés - Fleur de sel. 18.50 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Le Raid en avion autour du monde. Série de Willi Wolff, avec Ellen Richter [1/6] (1925, muet, 30 min). 7853
Une jeune femme intrépide se lance dans une course autour du monde en avion... Un sérial allemand de 1925.
19.30 Maestro : Léopold Stokowski dirige Bach et Leimer (1996, 60 min). 9679
20.30 8 1/2 journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA PLANÈTE DES P'TITES BÊTES
20.45 Histoires d'insectes. *Documentaire de Yann Piquer (30 min).* 282018
21.15 Ces p'tites bêtes qui nous font peur. Documentaire de Richard Vargas (1996, 50 min). 9374766 *Les insectes et le 7e art.*
22.05 Joe's Appartment. Court métrage de John Payson (1992, v.o., 5 min). 6949635
22.10 Monsieur Fabre ■ Film d'Henri Diamant-Berger, avec Pierre Fresnay (1951, N., 85 min). 8998834
Sous le Second Empire, un professeur en Avignon passe son temps libre à observer les insectes. Portrait très officiel du célèbre entomologiste.
23.35 La Nausée. Documentaire de Richard Mattews (1994, 30 min). 7514921
0.05 Pit Parker contre l'araignée. Court métrage (1994, 5 min). 3577070
0.10 Ayrton la bête. Court métrage de Rémy Burkel (1994, 15 min). 7410542
0.25 La Sieste. Court métrage (1986, 5 min). 3564506
0.30 Metropolis (rediff., 65 min). 2204235
1.30 Court-circuit. Cinq courts métrages de Jan Svankmajer (rediff., 50 min). 1835051

M 6

12.50 et 5.00 Hot forme.
13.20 Le Bonheur au bout du chemin. Téléfilm de Kevin Sullivan, avec Megan Follows. [1 et 2/2] (195 min). 51900495
Une orpheline de douze ans entre au service d'une famille pour s'occuper des six enfants...
16.55 Plus vite que la musique.
17.05 Un amour fou. Téléfilm de Piero Schivazappa, avec Brooke Shields (115 min). 8250384
19.00 Drôle de chance. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6.
20.35 Sport 6.

20.50

CAPITAL
Magazine présenté par Emmanuel Chain. Aux frontières de l'irréel : Les sorciers de l'entreprise ; Des dons très recherchés ; Marchands d'avenir ; Télé : le filon paranormal ; Les produits du bonheur (100 min). 903414

22.30

CULTURE PUB
Magazine présenté par Christian Blachas. 1997 : l'année Hongkong (35 min). 36834
23.05 Magique Emmanuelle. Téléfilm (□) érotique de Francis Leroi (95 min). 6604476
Un sculpteur grec est hanté par sa dernière création : une statue d'Aphrodite.
0.40 Sport 6 (rediff.).
0.50 Best of 100 % nouveautés.

1.50 Broadway magazine. Documentaire. 2.45 Turbo. (rediff.). 3.10 Les Girls de Saint-Tropez. Documentaire. 4.05 Fréquenstar. Laurent Voulzy (55 min).

Canal +

► En clair jusqu'à 14.05
12.20 Flash d'information.
12.30 C Net. Spécial Cuba.
12.45 Le Vrai Journal international.
13.35 La Semaine des Guignols.
14.05 et 15.45, 16.45, 17.50, 20.25 Dimanche en famille.
14.20 *Arbalète et Rock'n'roll.* Téléfilm de R. L. Thomas, avec Michael York (90 min). 3217768
16.05 Babylon 5 (rediff.).
► En clair jusqu'à 18.00
17.00 Titanic : le naufrage du siècle. (50 min). 18619
18.00 L'Irrésistible North. Film de Rob Reiner (1995, 85 min). 2266583
► *En clair jusqu'a 20.35*
19.20 Flash d'information.
19.30 Ça cartoon.

20.35

DES ANGES ET DES INSECTES
Film de Philip Haas, avec Mark Rylance, Kristin Scott-Thomas (1994, 115 min). 782308
D'après une nouvelle de A.S. Byatt, une métaphore entomologique de la société victorienne.
22.25 Flash d'information.

22.35

L'ÉQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi (149 min). 1982308
1.05 L'Etrange Noël de monsieur Jack ■■ Film de Henry Selick, avec les voix de Danny Elman et Chris Sarandon (1993, v.o., 75 min). 8814525
Un conte à dormir debout, où alternent beauté et laideur, monde du mal et lumières de Noël. C'est magique et fascinant.
2.20 Surprises (40 min).

Radio

France-Culture

20.35 Le Temps de la danse. Danse et télévision, avec Marie-Hélène Rebois, François Roussillon, Jacques Nerson.
21.00 Atelier de création radiophonique. Voyage en Arbonie, Jephan de Villiers.
22.25 Poésie sur parole. *Jacques Réda.*
22.35 Musique : Le concert. Facettes d'accordéons. Phil Cunningham, (Ecosse), joue sur accordéon chromatique à touches piano. Marcel Azzola, (France), joue sur accordéon *chromatique à boutons.*

0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par Laurent Sellier ; Rub a dub dub ; Rémanences, par Irène Omélianenko ; Des mots dans le vent, poème radiophonique ; La durée du oui. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.) 1.00 Musique : Légende d'un siècle. Les grandes voix noires américaines ; 2.25 Agora. Spécial Poésie. Avec Jean Maison ; 2.52 Entretiens. Avec Ephraïm Grenadou ; 3.56 Les Chemins de la connaissance. Jackson Pollock ou *l'origine de la peinture* ; 4.48 Une vie, une œuvre. Jacob Libermann, prophète ; 5.14 Le Gai savoir... Marie-Rose Moro, ethnopsychiatre.

France-Musique

20.05 Voix souvenirs. Chœur de la RTF et Orchestre Radio-Lyrique, dir. Pierre-Michel Le Conte (25 avril 1961). Léo Delibes : Lakmé (acte 1 et acte 2, Stances de Nilakhanta), Denise Boursin : Lakmé, Alain Vanzo : Gerald, Pierre Savignol : Nilakhanta, Agnès Disney : Mallika, Charles Daguerressar : Frédéric, René Lenoty : Hadji, Mathilde Siderer : Miss Ellen, Jeannette Levasseur : Miss Rose, Gabrielle Ristori : Miss Bentson.
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. La Khovantchina, drame musical en 5 actes de Moussorgski. Aage Haugland : prince Ivan Khovanstski ; Paata Burchuladze : Dosifei ; Mariana Lipovsek : Marfa ; Brigitte Poschner : Suzanne. Avec le Chœur de l'Opéra de Vienne, le Chœur de la Philharmonie slovaque de Bratislava. Orchestre de *l'Opéra d'Etat de Vienne,* dir. Claudio Abbado.

22.50 Opéra et Politique. Œuvres d'Auber et Verdi. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
20.00 7 sur 7.
21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 L'Honneur d'un capitaine ■■ Film de Pierre Schoendoerffer (1982, 115 min). 67298211
0.30 Soir 3 (France 3).
22.45 Les Hommes-oiseaux de Colombes.
23.40 Berlin, le premier procès du terrorisme iranien.
0.25 Manu Dibango. Silences (60 min).

Planète
20.35 Tati, *l'empire des prix.*
21.25 Maroc, corps et âmes. [2/11] Louanges.
21.50 Les Dessous du Moulin-Rouge.

Paris Première
20.00 Arman. Portrait d'un artiste collectionneur d'arts africains.
20.30 Riez. La séduction.
21.00 Une équipe hors du commun ■ Film de Penny Marshall (1991, 125 min). 51373495
23.05 The Cotton Club. Enregistré au Ritz à Londres en 1985.
0.10 Stars en stock. Sean Connery.

France Supervision
20.30 Arizona Dream ■ Film d'Emir Kusturica (1992, 135 min). 17214124
22.45 Bernard Allison en concert au New Morning. (90 min). 73303834
0.15 Ski. Coupe du monde.
1.45 Contact (60 min).

Ciné Cinéfil
20.30 La Maison de la 92e rue (The House on 92nd Street) ■■ *Film de Henry Hathaway* (1945, N., v.o., 85 min). 16349389
21.55 Oh ! Mr Porter ■ Film de Marcel Varnel (1937, N., v.o., 85 min). 98938747
23.20 Secrets ■ Film de Pierre Blanchar (1942, N., 100 min). 82246037

Ciné Cinémas
20.30 Violence et Passion ■■■ Film de Luchino Visconti (1974, 120 min). 5467037
22.30 Le Survivant d'un monde parallèle ■ Film de David Hemmings (1980, v.o., 85 min). 47017227
23.55 La Crise ■ Film de Coline Serreau (1992, 95 min). 25382376

Série Club
20.45 La Famille Addams.
21.15 Colonel March.
21.40 Histoires vraies.
22.05 Le Choix de... George Waggner. La revanche de François Villon.
22.30 Le Prisonnier.

Canal Jimmy
21.25 Dream On.
21.50 Le Meilleur du pire.
22.25 La Semaine sur Jimmy.
22.35 New York Police Blues.
23.20 Friends.

Eurosport
20.30 Sport de force.
21.30 et 1.00 Rallye raid. 2e étape du Dakar.
22.00 Cascades.
23.00 Boxe. Combat poids lourds en 10 reprises. Derrick Roddy (EU) - James Warring (EU).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1
21.20 Chris Cross. Film de Chris Menges (1991, 105 min), avec Goldie Hawn. *Comédie dramatique.*

RTL 9
20.30 Rencontres du troisième type. Film de Steven Spielberg (1977, 135 min), avec Richard Dreyfuss. *Science-fiction.*
22.45 Scaramouche. Film de George Sidney (1952, 115 min), avec Stewart Granger. *De cape et d'épée.*

TMC
20.35 *Hudson Hawk, gentleman cambrioleur.* Film de Michael Lehmann (1990, 100 min), avec Bruce Willis. *Comédie policière.*

TSR
20.05 Rasta Rockett. Film de Jon Turtletaub (1994, 95 min), avec Leon. *Comédie.*

► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا رحل الرجل

Le Monde

DIMANCHE 5 - LUNDI 6 JANVIER 1997

Frimas

par Alain Rollat

ON NE CHOISIT PAS ses froidures. Celle qui nous glace le cœur aujourd'hui n'a qu'un rapport lointain avec le thermomètre : *« Met » est mort.*

Que l'on ne se méprenne pas. Il va de soi que nous compatissons aux malheurs des automobilistes en perdition sur les routes verglacées. Mais, aujourd'hui, peu nous chaut de savoir s'il *convient ou non de voir* un signe de décadence dans le constat qu'une chute de neige suffit à paralyser l'Autoroute du soleil et à mettre en ébullition les chaînes de télévision. Il va également de soi que nous frissonnons de concert avec les naufragés du TGV. Mais, aujourd'hui, nous n'entrerons pas dans la polémique qui s'est ouverte sur les limites des technologies modernes depuis que les ordinateurs ont donné leur langue au chat quand la SNCF leur a demandé de trouver un moyen de réchauffer les catenaires givrées. Cela nous évitera d'avoir à commenter les explications météorologiques du PDG de la SNCF, qui a prié sa clientèle de bien vouloir noter que la France n'est tout de même pas la Sibérie. Cela nous empêchera de nous demander, au spectacle de la paralysie générale, s'il n'y a pas eu malice, de la part des intempéries, à apporter un démenti aussi saisissant à l'oracle élyséen qui prétendait que la France était *« sortie d'une longue période d'immobilisme »...*

« Met » est mort et notre village est transi de chagrin. Vu de notre clocher, tout le reste, aujourd'hui, n'a aucune importance. Il avait soixante-dix-neuf ans. On l'appelait « Met » parce que tel est, en catalan, le diminutif de Jaume, le prénom qu'il avait reçu à sa naissance, du côté d'Albanya, sur le versant espagnol de nos Pyrénées orientales. Notre état civil en avait fait Jacques, Jacques Iglesias, lorsque les aléas de la vie paysanne avaient conduit sa famille à franchir la prétendue frontière pour prendre en métayage de pauvres fermes dans les parages de Saint-Laurent-de-Cerdans, puis au cœur même de Coustouges. La France de cette époque n'avait pas besoin que le président de la République le lui demande pour se montrer accueillante. C'est *ainsi que « Met » fut le dernier* fermier de notre village.

Il nous a quittés au lendemain des vœux présidentiels. C'est cette coïncidence qui nous fait regretter que les apôtres du « nouveau dialogue à la française » ne soient pas venus lui *demander conseil quand il était* encore temps. Car cet homme qui était *« la bonté même »*, comme l'a dit notre maire à son enterrement, savait d'instinct que la meilleure façon de communiquer est de cultiver le silence. Chaque rencontre avec lui se résumait à des banalités sur le temps ponctuées de sourires, donc à la vraie communion, celle qui établit la compréhension réciproque et instantanée.

« Met » est mort sans que la moindre médisance soit jamais sortie de sa bouche. Son nom ayant été omis dans les dernières livraisons du *Journal officiel*, nous l'honorerons dans notre propre Légion d'honneur, qui vaut mieux que l'autre, parce qu'elle est plus rare.

Pour l'accueil des sans-abri, les associations plébiscitent les petites structures de proximité

Deux personnes ont été retrouvées mortes de froid vendredi

LA VAGUE de grand froid n'a pas pris de court les associations humanitaires spécialisées dans l'accueil des sans-abri. A Paris au moins, les permanences d'accueil de jour où l'on peut se réchauffer, prendre un café et une douche, les tournées de nuit et les structures d'hébergement d'urgence sont opérationnelles depuis le début de l'hiver. Elles font le plein mais les responsables associatifs sont unanimes pour dire que, globalement, l'offre de places d'hébergement est désormais suffisante.

La vraie difficulté réside dans le décalage qui s'accroît entre le type d'hébergement proposé et la demande – ou les besoins – d'une population de sans-abri qui s'est diversifiée. Que certains sans-abri, refusent, malgré le froid, de rejoindre un centre d'hébergement, tous les responsables associatifs le confirment. Qu'il faille, pour autant, les contraindre à le faire, aucun ne l'envisage, même si, comme le souligne Hector Cardoso, responsable de plusieurs centres d'hébergement du Secours catholique, *« les appels aux pompiers ou au SAMU sont fréquents lors* [des] *tournées »*.

Une nuit, parmi d'autres, celle du 27 décembre. Dans sa traversée nocturne de Paris, ce jour là, le camion du Secours catholique est allé au devant de trente personnes qui dormaient dehors, dans des tentes, sous des ponts ou dans des abris de fortune. Une seule a réclamé d'elle même une intervention du SAMU. Aux autres, pour la plupart des habitués dont les bénévoles connaissent les planques ou les repères, ont été distribués pulls, duvets et boissons chaudes. *« Ces gens en ont marre des grands centres collectifs où ils sentent dépossédés de tout,* souligne Hector Cardoso. *Ils ont tout essayé. Et ils sont arrivés à avoir un coin à eux, seul ou à plusieurs, un bout de sous-sol, de cage d'escaliers ou de cave où s'est reconstitué un petit morceau de vie sociale. Sur ces vingt ou trente là, seulement deux ou trois viennent de temps en temps dans nos structures d'accueil de jour. Le début du travail, c'est de créer avec les autres un lien qui leur permettra de franchir cette première étape. »*

Le discours est unanime : seule une offre de petites structures peut vaincre les résistances de ces réfractaires. Dans cette optique, le Secours catholique ouvre depuis trois ans, début décembre et jusqu'en mars, un centre d'hébergement dans des wagons-couchettes désaffectés où les sans-abri dorment par deux et où ils peuvent bénéficier d'un accompagnement social. Certains y passent les trois mois d'hiver. Les mêmes reviennent depuis trois ans. Bon nombre d'entre eux retournent à la rue quand le centre ferme ses portes.

Le Secours populaire, qui ne dispose pas de centre d'hébergement mais de trois permanences d'accueil de jour et d'une antenne mobile sur Paris, est également confronté au problème des sans-abri qui refusent de se tourner vers les grandes centres collectifs aménagés en dortoirs de cinquante ou cent lits. *« S'il y a des places vides et des gens dans la rue, mieux vaut s'interroger sur ce fait là plutôt que de débattre sur la nécessité ou non de contraindre »*, estime François Buchsbaum, reponsable de la fédération de Paris de l'association. Dans cette optique, le Secours populaire a réussi à convaincre deux hôteliers du centre de la capitale d'accueillir gratuitement des sans-abri. Mais malgré la rigueur du froid, aucun autre ne s'est, pour l'instant, porté volontaire pour se joindre à l'expérience.

Emmaüs dispose, pour sa part, de sept centres d'hébergement offrant quatre cents lits sur Paris et la petite couronne, installés dans des locaux prêtés par des grandes entreprises publiques et privées. Ils font le plein tous les soirs depuis le début des grands froids mais le plus grand centre, avec ses dortoirs de quarante lits, installé dans des locaux du ministère des finances, boulevard Péreire *« pose des problèmes de promiscuité et d'accueil »*, reconnaît Xavier Vandromme, responsable à Emmaüs. *« Même quand on est un sans-abri, on vit dans un quartier,* souligne t-il. *Il faut donc développer des petites structures de proximité en lien avec des centres d'accueil de jour où les gens bénéficient de véritables services. »*

Vendredi 3 janvier, deux personnes sans abri ont été retrouvées mortes. Marcel Narducci, soixante-treize ans, a été découvert dans un hall de la gare de Mulhouse. Il avait l'habitude de dormir dans un foyer et de passer ses après-midi à la gare. Jean-Marie Maizières, quarante-sept ans, est décédé à cause du froid dans une ancienne fortification à Monthermé (Ardennes), près des rives de la Meuse. Sa mort remontait, selon la gendarmerie, à un ou deux jours.

Christine Garin

M. Chirac veut régler le problème des chiens de SDF

Lors du conseil des ministres, vendredi 3 janvier, Jacques Chirac a demandé que *« l'on trouve le moyen de régler le problème des chiens qui accompagnent un certain nombre de SDF, beaucoup de SDF refusant l'hébergement à partir du moment où on les sépare de leur chien »*. Il a en outre appelé Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, *« à veiller à ce que la Mairie de Paris mobilise* [ses] *agents* [...] *qui se déplacent partout dans Paris et sont donc les mieux informés sur les situations de détresse »*.

Se démarquant de l'arrêté municipal pris par le maire socialiste de Longjumeau (Essonne) envisageant le recours à la contrainte pour conduire les sans-abri vers un refuge, le premier ministre Alain Juppé a déclaré que *« c'est par la persuasion, par le dialogue, par le respect de la dignité et de la liberté de la personne, qu'il faut peu à peu amener les SDF à s'orienter vers les hébergements existants, plutôt que par les contraintes et par l'obligation »*.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : trois hommes, soupçonnés d'avoir participé au mitraillage**, le 27 décembre, de la façade de la brigade de gendarmerie de Sainte-Marie-Sicché (Corse-du-Sud), ont été interpellés, vendredi 3 janvier, et placées en garde à vue.

■ **SÉNAT : Gérard Fayolle (RPR) succède au Sénat à Yves Guéna**, nommé vendredi 3 janvier membre du Conseil constitutionnel. Il était son suppléant aux élections sénatoriales de 1989. Né le 11 octobre 1937, Gérard Fayolle est conseiller général du canton de Bugue (Dordogne) depuis 1979, maire de ce chef-lieu depuis 1982 et conseiller régional depuis 1986. Fidèle d'Yves Guéna, il a été le premier président de droite du conseil général de la Dordogne en 1992 et 1994. Depuis octobre 1996, il est chargé de mission auprès du premier ministre afin de définir une politique de mise en valeur du patrimoine historique et archéologique de la région Aquitaine. – *(corresp.)*

■ **MÉNINGITE : deux nouveaux cas de méningite cérébro-spinale**, qui a déjà fait quatre morts en France, ont été découverts. Un bébé de trois mois est décédé, jeudi 2 janvier à l'hôpital de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). Selon les médecins, *« ce cas est isolé et est lié au froid qui sévit actuellement dans la région »*. En outre, la préfecture de la Charente a annoncé, vendredi 3 janvier, qu'un adulte de Montmoreau est actuellement hospitalisé au centre hospitalier de Girac pour une méningite cérébro-spinale à méningocoques et demande à toutes les personnes qui ont approché ce malade, notamment lors du réveillon qu'il avait organisé le 31 décembre au café de la Paix de Monmoreau, de consulter d'urgence un médecin.

Un moment de chaleur pour les « frères » de la Maison dans la rue

ASSIS AUTOUR DE PETITES TABLES ou accoudés au comptoir, les hommes boivent tranquillement un café, discutent *ou jouent aux dames dans un chaleureux* brouhaha. La Maison *dans la rue*, installée dans le 12e arrondissement de Paris, c'est un peu comme le « bar du coin ». Dans ce lieu d'accueil de jour, créé en mai 1995 par le Centre d'action sociale protestant (CASP), la porte est ouverte à tous. Les sans-emploi en fin de droits, les sans-papiers, dont certains ont déjà tenté leur *chance dans deux ou trois pays d'Europe*, les jeunes sans famille, ceux qui n'ont plus rien ni personne, les SDF – comme ils n'aiment pas être appelés – viennent y passer un moment au chaud, au sens matériel mais aussi moral du terme.

Beaucoup sont des habitués. *« Ici, on est bien accueilli, on se sent un peu comme chez soi »*, raconte un Algérien de cinquante ans qui, dans l'attente d'une carte de séjour et d'un emploi, dort à l'Armée du salut. François, qui sert gratuitement des boissons chaudes ou froides et des biscuits, les appelle *« mes frères »* et tente de réconforter ceux qui, certains jours, n'ont plus d'espoir. De tous âges et de toutes nationalités, ils dorment, pour la plupart, en foyers, dans des squats ou dans des trains spéciaux installés gare de l'Est. Certains, comme Abdelaziz, un Tunisien de cinquante-trois ans, qui vit en France depuis trente-cinq ans, passe des journées entières à la « Maison ». *« J'ai perdu le chômage, la Sécu, j'ai plus de droits »*, répète-t-il sans cesse.

A côté de la salle du bar, une pièce a été réservée au repos et à la lecture. La centaine de personnes accueillies chaque jour peuvent également laver leur linge, prendre une douche, consulter un médecin et trouver de l'aide auprès de travailleurs sociaux pour obtenir, *par exemple, des vêtements*, ou des adresses d'associations d'insertion. *« Cette maison, c'est solidaire, il y a du cœur, on peut parler »*, explique un jeune homme de vingt-huit ans qui squatte la nuit dans un endroit dont il refuse d'évoquer les conditions matérielles.

« Nous faisons le plein tous les jours, constatent les « accueillants », *sauf en début du mois, lors du versement du RMI, des Assedic ou des indemnités Cotorep. » « Quand ils ont un peu d'argent, certains se payent quelques jours de tranquillité à l'hôtel »*, remarque Agnès, travailleuse sociale. Car ceux qui séjournent en foyers critiquent la promiscuité, la saleté de certains résidents et la peur de se faire voler *« le peu de ce qui reste de leur passé »*.

« UNE VIE PARALLÈLE »

Ouvert habituellement de 8 h 30 à 17 h 30, « La maison dans la rue » assure, depuis le 30 décembre, un accueil de nuit pour répondre aux urgences du froid. *Mais, pour l'instant, seule une dizaine de* personnes sont venues s'y réfugier. L'adresse n'est pas encore suffisament connue. Aucun lit n'a été installé car, pour les responsables du CASP, il s'agit avant tout d'accueillir au chaud les personnes en errance et de leur proposer une place dans un foyer. *« S'ils sont d'accord »*, souligne Agnès. *« Sinon, ils peuvent passer la nuit ici, se reposer, manger quelque chose et parler. »* Pas question, pour elle, d'*« empiéter sur leur liberté »* et de les contraindre à accepter une place d'hébergement. *« Certains se sont installés dans une vie parallèle et ne peuvent plus côtoyer d'autres personnes »*, assure-t-elle.

« On n'a pas le droit d'entasser les gens », insiste Nicole Leguy, directrice du CASP, qui gère par ailleurs deux foyers de quarante et trente-cinq lits. *« Offrons-leur des lieux dignes où on les reconnaît en tant qu'hommes, où ils puissent se sentir un peu chez eux et où les horaires soient souples. A partir de là, je suis persuadée qu'on n'aura pas besoin de les envoyer de force et on aura fait un grand pas dans l'aide à la réinsertion sociale »*, insiste-t-elle.

Sandrine Blanchard

Au pied des falaises d'Etretat, un « suicidé » retrouvé criblé de plombs de chevrotine...

ÉTRETAT (Seine-Maritime)
de notre envoyé spécial

Les galets qui roulent sous les coups répétés du ressac au pied des célèbres falaises d'Etretat (Seine-Maritime) n'ont pas gardé la trace du corps sans vie, troué de plombs de chevrotine, découvert là le 26 décembre 1996. Inlassablement, pourtant, le 2 janvier, les gendarmes ont à nouveau ratissé la plage de Jambourg où la victime a été trouvée et qui n'est accessible qu'à marée basse par un passage appelé « Le trou à l'homme ». L'énigme – criminelle – n'aurait pas déplu à Maurice Leblanc, créateur d'Arsène Lupin et pilier de l'histoire locale.

Du passé de ce mystérieux cadavre, on ne pense connaître, pour l'instant, que quelques bribes. Les premiers éléments recueillis orientent les gendarmes d'Etretat, chargés des investigations, vers un veilleur de nuit d'une trentaine d'années originaire du Sud-Est, sans casier judiciaire, athlétique et plutôt grand, dont la disparition avait été signalée le 16 décembre 1996 par ses propres parents.

A ce jour, seul le travail du médecin légiste a pu donner des informations probantes. La mort remonte à trois semaines et le corps est resté dans l'eau une dizaine de jours. La thèse privilégiée par le parquet du Havre, qui dirige l'enquête, évoque un guet-apens. Un coup de feu aurait été tiré dans le dos de la victime à une faible distance. *L'assassinat aurait eu lieu* sur la terre ferme et les meurtriers auraient, ensuite, jeté le corps dans l'eau, au niveau de la mer, afin de le rendre méconnaissable.

IDENTIFICATION PAR LA DENTITION

Mais c'était compter sans les courants côtiers et, surtout, sans la science. Si l'autopsie, menée à l'institut médico-légal du Havre, n'avait pas simplifié le travail des enquêteurs – aucun signe, ni tatouages, ni cicatrice, n'avaient été relevés sur le cadavre –, il restait le soin méticuleux que cet homme portait à sa dentition. Un travail de dentisterie d'orfèvre, au dire des spécialistes, qui devrait permettre de confirmer le nom de la victime.

Jeudi 26 décembre, vers 17 heures, un couple, originaire de la région parisienne, accélère le pas pour terminer sa promenade au pied des falaises avant la tombée de la nuit quand ils aperçoivent, sur leur chemin, une silhouette aux formes humaines. *« Encore un suicidé »*, s'exclament les pompiers, prévenus, en bataillant ferme pour dégager le corps à moitié enfoui dans les galets gelés. Les bras en croix, le visage tourné vers le haut des falaises qui le surplombent de près de 90 mètres, la victime a conservé son pantalon, ses chaussettes et ses chaussures. *Le buste nu a été décharné par la mer, les mouettes et les rats.*

Après un rapide examen, l'absence de fractures convainc les gendarmes que cet homme n'a pas été jeté – ni ne s'est jeté – du haut des falaises. Il s'agit bien d'un meurtre. *Le premier de toute l'histoire des plages d'Etretat, selon les* registres locaux. Le ballet de voitures de gendarmerie a vite fait de réveiller la vieille méfiance des habitants du pays de Caux. *« Pour un suicide, ils ne se déplacent pas en si grand nombre. Nous non plus d'ailleurs »*, glisse, l'œil avisé, cet ancien marin pêcheur, qui ajoute qu'il n'avait jamais vu la ville *« autant jaser au sujet d'un mort »*.

A Etretat, la population entretient une relation singulière avec la mort. On y compte, depuis des années, presque un suicide par mois. C'est la face cachée de cette petite commune de 1 600 habitants *connue dans le monde entier*. Comme dans certaines œuvres de Maupassant, qui a souvent séjourné dans le pays de Caux, les tourments de l'âme sont ici exacerbés. Etretat attire les amoureux comme *les désespérés*. Les jeunes composent l'essentiel des candidats à l'envol mortel. Parmi eux, beaucoup de femmes de la région parisienne. *« Voilà un an,* se souvient un serveur d'une brasserie du centre ville, *je me suis occupé d'un couple à la table numéro 8. Ils étaient tristes. Ils avaient pris une chambre, mais, le soir, ils sont restés sur la falaise jusqu'à ce que les projecteurs s'éteignent. La femme s'est jetée dans le vide sans que son conjoint y puisse rien. Quand je regarde la table, je les revois tous les deux. »*

Ces deux dernières années, deux personnes se sont précipitées dans le vide à bord de leurs voitures. Une femme est venue de Périgueux pour mettre fin à ses jours du haut des falaises. Une autre a sauté avec sa robe de mariée. Les lettres retrouvées sur les corps des suicidés offrent les rares éléments d'explications à cette attirance morbide. *Leurs écrits parlent ainsi de « mourir en beauté »* ou du *« moindre remords de sauter ici qu'ailleurs. »* Les gens du pays ont pris l'habitude de lever un œil inquiet vers les falaises quand une personne s'approche trop près du bord. *« On regarde et on se demande si elle va sauter »*, raconte le patron d'un hôtel. *« Il n'est pas rare que l'on suive quelqu'un pendant plusieurs heures en évitant de se faire repérer, et l'on intervient au tout dernier moment »*, raconte le chef des pompiers, Denis Astruc.

Pour bousculer cette accoutumance à la mort, il fallait bien une énigme digne d'un roman policier. Une information judiciaire pour assassinat devrait être ouverte, lundi 6 janvier, par le parquet du Havre.

Jacques Follorou

Le sursaut de l'Afrique

L'ACTUALITÉ AFRICAINE charrie chaque jour violence et misère. *Pourtant, en marge de ces drames, le continent opère un redressement significatif de son économie, tandis que, dans plusieurs pays,* se met en place un lent processus de démocratisation. Une mutation que décrit « Le Monde Economie » du lundi 6 janvier (daté mardi 7).

Tirage du *Monde* daté samedi 4 janvier 1997 : 450 520 exemplaires